Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

THE LIBRARIES

THE
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

MÉMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

MEMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

ONZIÈME SÉRIE

DEUXIÈME VOLUME

1924

LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

1925

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA.

Procès-verbaux des séances.

Séance du 22 mars 1913.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; Colonel BAILLE, Mme BOUSSEY, DE CHALAIN, CHRETIN, FUMEY, GENEVAUX, GEYER, GIRARDOT, GRILLON, LACHICHE, LEDEUIL, MILLISCHER, MONOT, MOREAU, RIGOULET, ROBIN et CARREZ, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. DECLUME et LÉTOREY.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président rend compte des fascicules reçus et donne lecture de la correspondance.

M. MAIRE, président du Congrès de l'Association franc-comtoise qui aura lieu à Gray, le 18 juillet prochain, demande à la Société d'Emulation du Jura de vouloir bien contribuer, par une subvention, aux frais occasionnés par la réunion de cette Assemblée.

Il est décidé qu'une somme de cinquante francs lui sera adressée à cet effet.

M. Louis BORNE, instituteur à Boussières, fait connaître qu'il se propose de publier une importante étude historique intitulée : *Les Sires de Monferrand, Thoraise, Thorpes, Corcondray, aux XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles. Essai de généalogie et d'histoire d'une famille féodale franc-comtoise*, étude appuyée sur près de quatre cents documents, dont la plupart sont inédits. Il demande si la Société d'Emulation consentirait à souscrire à un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

exemplaire de cet ouvrage, au prix de vingt-cinq francs.

Ce travail présentant un réel intérêt, non seulement au point de vue local, mais notamment en ce qui concerne l'histoire de la Franche-Comté, l'Assemblée accepte la proposition de M. Borne.

M. l'abbé Perrod parle ensuite de la conférence sur Pasteur et son œuvre, faite au Théâtre municipal par MM. le Dr Ledoux et Gazier à qui il a adressé les témoignages de reconnaissance et de sympathie des Membres de la Société d'Emulation.

Il reste, tous frais payés, une somme cent quatre-vingt-un francs à remettre au Comité de la fête du Centenaire de notre illustre compatriote.

Un membre de la Société a bien voulu, par un don personnel, contribuer aux frais de l'érection du médaillon de Pasteur, à l'Hôpital. Nous souhaitons que cet exemple trouve de nombreux imitateurs.

M. le Président signale également la générosité des pompiers de service au Théâtre, qui ont fait abandon de la rémunération à laquelle ils avaient droit et celle de M. Vuillermoz, directeur du service de publicité, qui a fait, à ses frais, l'affichage de la Conférence.

Il est rappelé que le Congrès des Sociétés savantes aura lieu, cette année, à la Sorbonne, le mardi de Pâques. M. l'abbé Perrod y représentera la Société d'Emulation.

M. Edouard Fumey fait ensuite sa communication portée à l'ordre du jour. Il parle notamment de la vie économique au baillage de Montmorot aux XVIIe et XVIIIe siècles, d'après des documents tirés d'archives familiales.

Cette étude est vivement applaudie, et M. le Président adresse ses félicitations à son auteur qui vient d'apporter à l'histoire locale de la région lédonienne une contribution sérieuse et documentée.

M. l'abbé Perrod parle ensuite d'une statue de saint

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Crépin, conservée depuis de longues années dans l'église de Trenal, et disparue inopinément sans qu'on ait pu en signaler la trace.

Cette œuvre, qui avait une certaine valeur au point de vue iconographique, a été retrouvée par lui dans un jardin de Gevingey, et il s'est empressé de mettre le propriétaire en demeure d'en opérer la réintégration dans un délai déterminé.

Deux présentations sont faites par MM. Monot et l'abbé Perrod : M. l'abbé Paul Amiot, vicaire à Saint-Désiré et M. Félix Roy, architecte à Beaume-les-Messieurs.

MM. Geyer, à Lons-le-Saunier, et Pierre Milcent, à Vaux-sur-Poligny, sont admis à faire partie de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 19 avril 1923.

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Colonel Baille, de Chalain, Fumey, Genevaux, Geyer, Girardot, Grillon, Ledeuil, Létorey, Maders, Monot, Moreau, Robin et Carrez, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

En rendant compte des fascicules reçus, M. l'abbé Perrod signale, dans les *Mémoires de la Société éduenne*, une étude sur les autels gaulois et la religion gauloise à l'époque de Jules César. Puis il fait part d'une lettre de M. J. Viré, président de l'Académie de Mâcon, annonçant la tenue, dans cette ville, les 23 et 24 juin prochain, d'un Congrès auquel la Société d'Emulation du Jura est invitée à prendre part.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Il lit ensuite une lettre intéressante de M. Th. PERRENOT, professeur au lycée de Marseille, relative aux noms en *ange* dans le Jura. A la prochaine séance, il sera donné lecture du travail de notre savant collègue.

Le compte de l'Exercice 1922 a été examiné par la Commission d'apurement qui, dans son rapport, en propose l'adoption.

Recettes (y compris les reports de l'Exercice précédent.....	17.889 65
Dépenses.....	3.599 80
Excédent de recettes..... ...	14.289 85

Les conclusions de ce rapport, mises aux voix par M. le Président, sont votées à l'unanimité.

M. l'abbé PERROD parle du Congrès de la Sorbonne et de celui des Bibliophiles auxquels il a assisté comme représentant de la Société. Il annonce que le prochain Congrès des Sociétés savantes aura lieu à Dijon.

Il a eu le plaisir de voir aux Archives photographiques du Ministère des Beaux-Arts une magnifique collection comprenant de très nombreux clichés, dont trois cents environ concernant le Jura. On pourrait, avec ces clichés, obtenir des vues pour projections, ce qui serait d'une utilité incontestable lors des conférences organisées sous les auspices de la Société d'Emulation.

Il met sous les yeux de ses collègues une médaille à l'effigie de Rouget de Lisle, pièce assez rare, dont il a pu récemment faire l'acquisition ; puis il donne quelques explications au sujet du médaillon de Pasteur, dont il a pu voir la maquette, d'un très beau dessin et d'un relief saisissant. Une photographie de cette œuvre d'art lui sera adressée prochainement par l'artiste.

M. le Président fait part du décès récent de M. Louis FÉVRET, membre correspondant. Il donne la biographie de ce regretté collègue, né à Poligny en 1853, professeur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

honoraire au Collège de Dole, conservateur du Musée archéologique et de la Bibliothèque populaire de cette ville, auteur de plusieurs travaux remarquables, parmi lesquels une étude très intéressante sur la Monnaie de Lons-le-Saunier.

Après avoir signalé la notice historique de M. MONOT sur l'Hôpital, étude dont il sera donné lecture d'un chapitre à la prochaine réunion, M. l'abbé PERROT analyse un petit livre assez curieux et rare, intitulé : *Œuvres diverses*, publié en 1684 sans nom d'imprimeur, où l'on remarque plusieurs articles du Dr J.-B. DE GIRARDET, de Lons-le-Saunier.

M. MADERS présente une statuette en bronze trouvée sur le territoire de Grozon et représentant une divinité orientale. La détermination précise de ce curieux objet pourrait être faite par l'intermédiaire du Musée Guimet.

Il est statué sur la présentation de MM. l'abbé AMIOT, vicaire à Saint-Désiré et ROY, architecte à Baume. Tous deux sont admis à faire partie de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 17 mai 1923.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; abbé AMIOT, Mme BOUSSEY, DECLUME, FUMEY, GEYER, GENEVAUX, GIRARDOT, Mme GOY, GRILLON, LACHICHE, LAMY, MILLISCHER, MONOT, MOREAU, RIGOULET, ROBIN, Dr VOGELIN et CARREZ, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. LOMBARD et LEDEUIL.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté, après une rectification concernant le titre de la communication que M. MONOT se propose de faire prochainement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

M. le Président souhaite la bienvenue à M. l'abbé Amiot, vicaire à Saint-Désiré, titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille militaire, nouveau membre ; puis il fait le compte-rendu des fascicules reçus, lesquels ne renferment aucun article intéressant notre région.

Il communique à l'Assemblée une circulaire de l'Académie de Mâcon au sujet du 2e Congrès de l'Association bourguignonne des Sociétés savantes, qui se tiendra dans cette ville les 23 et 24 juin prochains, et dont le programme comporte notamment une excursion lamartinienne à Saint-Point et la visite archéologique de Cluny.

Il lit une lettre de M. Gabriel Jeanton, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon, relative à un travail de cet auteur sur les *Cheminées sarrazines*, vestiges que l'on rencontre également en Franche-Comté et sur lesquels M. Létorey donne quelques précisions qu'il communiquera à M. Jeanton.

M. l'abbé Perrod parle ensuite du Congrès de l'Association franc-comtoise qui aura lieu à Gray, le 18 juillet prochain. Il recevra sous peu une circulaire et un programme concernant la tenue de cette Assemblée. A cette réunion sera posée la question de savoir si la ville de Lons-le-Saunier devra être choisie comme siège du Congrès de 1924.

La Société d'Emulation émet un avis très favorable à ce sujet, notre ville n'ayant pas eu, depuis 1903, l'honneur de recevoir les Sociétés savantes de Franche-Comté. Si ce vœu se réalise, elle s'efforcera d'offrir à ses hôtes la plus fraternelle hospitalité, et elle organisera une excursion à travers les principaux sites jurassiens, dont la réputation n'est plus à établir. Elle charge son président de prendre toutes les mesures et de faire les démarches nécessaires pour arriver, sur cette question, à un résultat positif.

M. le Président donne quelques détails sur le monu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

ment Pasteur qui sera inauguré le 26 mai, à l'occasion de la visite de M. le Président de la République. L'auteur de la maquette, M. José MARTIN, arrivera à Lons le 20 mai et il sera procédé aussitôt à la pose du médaillon dans le grand escalier de l'Hôpital. Il s'agit d'une véritable œuvre d'art dont la reproduction sera popularisée par des cartes postales dont quelques unes ont été mises sous les yeux des Membres présents.

M. MONOT fait, aux applaudissements de l'Assemblée, la communication portée à l'ordre du jour sur *L'Hôtel-Dieu de Lons et les religieuses hospitalières sous la Révolution* ; puis il lit un sonnet d'un anonyme lédonien. La publication de ces vers, d'une puissante facture, aura lieu dans les *Mémoires*, à la demande de M. le Président.

Après avoir montré l'empreinte très nette d'un sceau ancien trouvé à Montmorot, M. l'abbé PERROD lit le travail de M. PERRENOT, professeur au Lycée de Marseille, membre correspondant, sur les noms de pays en *ange* dans l'ancien comté d'Amaous. Cette remarquable étude paraîtra dans les *Mémoires* de la Société.

En terminant, M. le Président rappelle que le projet de la tenue d'une séance publique à Champagnole, déjà annoncé, sera étudié tout spécialement dans la réunion de juin, puis il lève la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Séance du 21 juin 1923.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; l'abbé AMIOT, DECLUME, FEUVRIER, FUMEY, GENEVAUX, GEYER, GIRARDOT, GIROD, Mme GOY, LACHICHE, LAMY, LEDEUIL, LÉTOREY, LOMBARD, MONOT, MOREAU, Maurice PROST, Mme Henry ROSIER, Dr VOGELIN et CARREZ, *Secrétaire*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président rend compte des fascicules reçus. Il signale en particulier, dans la *Revue Franche-Comté et Monts-Jura*, un article intéressant sur le séjour de Pasteur à Besançon.

Au sujet des fêtes du Centenaire du grand savant, il rappelle que la Société d'Emulation, représentée par son Bureau et quelques-uns de ses Membres, a pris part à la réception qui a eu lieu à l'hôpital à l'occasion de l'inauguration, par M. le Président de la République, d'un médaillon de Pasteur, dû au talent d'un sculpteur jurassien, M. José MARTIN.

Il rappelle également que M. MONOT avait été invité par M. le Maire à préparer une étude sur l'hôpital de Lons-le-Saunier. Ce travail, d'une documentation sûre et d'une belle tenue littéraire, a paru sous forme d'une jolie brochure illustrée qui a été mise en vente au profit du Comité des Fêtes. Il reste en dépôt un certain nombre de ces notices. La Société d'Emulation les reprendra à son compte ; elle en joindra un exemplaire au prochain volume des *Mémoires*, au moment de l'envoi aux membres de la Société.

M. l'abbé PERROD donne lecture des programmes de divers congrès : Académie de Mâcon, Rhodania, Association franc-comtoise, à Gray. A la séance d'ouverture, il sera donné lecture de la liste des membres décédés au cours de l'année ; une très courte biographie rappellera les travaux des sociétaires disparus et indiquera les services rendus par chacun d'eux à l'Association.

M. le Président appelle l'attention de l'Assemblée sur l'augmentation croissante des frais d'impression des *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura* et sur la nécessité qui s'imposera, à brève échéance, du relèvement des cotisations annuelles, ce qui d'ailleurs a déjà été fait par la plupart des Associations similaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Cette question, très importante pour la vitalité de notre Société, ne saurait être tranchée sans une étude attentive et une sérieuse discussion. Elle est posée dès aujourd'hui et sera traitée complètement dans une prochaine réunion.

M. l'abbé PERROD annonce qu'il a reçu une liste complète des clichés concernant le Jura, déposés aux Archives photographiques du Ministère des Beaux-Arts. Un certain nombre de ces clichés pourront être utilisés pour des projections, soit dans les conférences faites sous le patronage de la Société d'Emulation, soit à l'occasion de la tenue d'une séance publique à Dole ou à Champagnole.

Il souhaite ensuite la bienvenue à Mme Marguerite Henry ROSIER et donne la parole à M. MONOT pour l'analyse du nouveau recueil de poésies de notre distinguée collègue, paru sous le titre : *La Ronde des Jours*.

Cette étude, illustrée de nombreuses citations, est vivement goûtée par l'Assemblée qui témoigne à l'auteur de ces beaux vers et à celui qui l'a si bien compris, toute sa satisfaction par de chaleureux applaudissements.

Par suite de la proximité des vacances et de la tenue de plusieurs congrès, il n'y aura pas de réunion au mois de juillet. La rentrée est fixée au jeudi 11 octobre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 octobre 1923.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; DE CHALAIN, DUHEM, FEUVRIER, FUMEY, GENEVAUX, R. GENOUD, GIRARDOT, Mme GOY, JACQUEE, JEANTET, LACHICHE, LEDEUIL, LEJAY, LOMBARD, MILLISCHER, Maurice PROST, Henry ROSIER, Mme H. ROSIER, Dr VOGELIN et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Pendant les dernières vacances, un grand nombre de volumes et fascicules ont été adressés à la Société. M. le Président en donne l'énumération, puis il fait part à l'Assemblée du programme concernant le 57e Congrès des Soeiétés savantes de Paris et des départements, lequel s'ouvrira à Dijon le 22 avril 1924. Des exemplaires de ce programme sont mis à la disposition des membres présents.

Il parle ensnite du Congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Gray en juillet dernier, et dont le succès a dépassé l'attente de tous. Plusieurs Membres de la Société d'Emulation du Jura y ont participé. Les sujets traités étaient particulièrement intéressants, notamment dans la section d'histoire que présidait M. Longin.

A la séance d'ouverture, M. le Maire, président du Congrès, après avoir donné un souvenir ému à la mémoire des Membres de l'Association franc-comtoise décédés au cours de l'année, a proposé, lors des futurs réunions, de rappeler dans une courte notice biographique les services rendus et les travaux effectués par les Sociétaires disparus. Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

Il a été en outre décidé que le prochain Congrès se tiendrait à Lons-le-Saunier, sous la présidence de M. l'abbé Perrod.

M. le Président appelle à nouveau l'attention de l'Assemblée sur la nécessité qui s'impose de relever le taux des cotisations, si l'on veut maintenir le bon état des finances de la Société.

Le prix de revient du volume envoyé chaque année aux membres participants s'élève actuellement à douze francs environ. D'autre part, les Sociétaires ne payent qu'une cotisation de dix francs s'ils résident au chef-lieu ou de cinq francs s'ils habitent dans le département ; les membres correspondants recevant les *Mémoires* doivent également la cotisation de cinq francs. Il y a là une situation inquié-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

tante pour l'équilibre de nos recettes et de nos dépenses.

Dans toutes les Sociétés similaires, le montant de la cotisation a été sensiblement relevé. Il y a donc lieu de voir si nous n'aurions pas intérêt à suivre leur exemple.

Après discussion, il est décidé que la question sera tranchée définitivement dans la prochaine séance.

Il est ensuite donné lecture de la correspondance, notamment d'une lettre de M. DE LESCHAUX qui s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion, et de deux cartes de remercîments, l'une de M. BOUVIER, de l'Institut, l'autre de M. POINTELIN, le célèbre peintre comtois, en réponse aux félicitations qui leur avaient été adressées, au nom de la Société, par M. le Président, à l'occasion de leur nomination au grade de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Trois nouvelles demandes d'admission sont soumises à la Société.

MM. MONOT et l'abbé PERROD présentent M. DAVILLÉ, archiviste du département et M. Carlos DE WATTEVILLE, docteur ès-sciences, propriétaire du château du Pin.

MM. FEUVRIER et l'abbé PERROD présentent M. Flavien VERSIER, pharmacien à Auxonne, au titre de membre correspondant.

Il sera statué ultérieurement sur ces propositions.

M. le Président annonce qu'il a reçu du Ministère des Beaux-Arts une série de clichés comprenant 130 vues sur les principaux sites du Jura. Il essayera de montrer, à la séance de novembre, les projections de ces clichés, si toutefois il parvient à pouvoir adapter la lumière électrique de la salle de réunion à l'éclairage de l'appareil projecteur.

Il signale également l'état précaire de conservation dans lequel se trouvent les objets d'art dans un grand nombre de localités de notre département. Une surveillance sera désormais exercée par des délégués spéciaux. Deux membres de la Société viennent d'être désignés à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

cet effet : M. F. THORAX, de Saint-Lupicin, pour l'arrondissement de Saint-Claude, et M. P. MILCENT, pour celui de Poligny.

M. Robert GENOUD lit un passage d'un ouvrage où il est question des descendants de RAVAILLAC qui, d'après une tradition, se seraient réfugiés en Franche-Comté, à Rosnay, commune de Lavigny. On trouve en effet, dans cette localité, plusieurs familles portant le nom de RAVAILLARD, sans toutefois pouvoir affirmer leur parenté lointaine avec le trop célèbre meurtrier.

M. GIRARDOT signale une défectuosité dans la restauration des ruines du château de Montmorot, notamment à l'angle de la tour principale où un travail de réfection s'impose à bref délai. Des mesures seront prises prochainement pour remédier à cet état de choses.

Après avoir fixé la date de la réunion de novembre au 2e jeudi de ce mois, aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, M. le Président lève la séance.

Séance du 15 novembre 1923.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président ;* GUICHARD, *Vice-Président* ; DE CHALAIN, DAVILLÉ, FUMEY, GENEVAUX, GEYER, Mme GOY, GIRARDOT, GRILLON, LACHICHE, LAMY, LEDEUIL, MAITRE, MONOT, MOREAU, Maurice PROST, RIGOULES, ROBIN et CARREZ, secrétaire.

Absent excusé : M. MILLISCHER.

M. le Président donne un souvenir ému à la mémoire de M. BIDOT, architecte, membre de la Société depuis 26 ans, auteur du Monument aux Morts de Lons-le-Saunier et de la restauration de plusieurs édifices de la Ville.

Il adresse ensuite, au nom de ses collègues, ses meilleurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

compliments à M. ROBIN, sous-intendant militaire en retraite, nommé récemment Officier de la Légion d'Honneur.

Il s'excuse de ne pouvoir mettre sous les yeux de l'Assemblée la série de vues annoncée précédemment, la lumière électrique ne s'adaptant pas à l'éclairage de la salle ; mais il fera à Dole, le 13 janvier prochain, au nom de la Société, et avec une installation meilleure, sa causerie prévue sur les principaux sites et objets d'art du Jura.

La question du relèvement des cotisations étant à l'ordre du jour, après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres, il est décidé que la Commission des finances se réunira en janvier pour étudier les différentes propositions émises. Elle fournira un rapport sur lequel il sera statué définitivement par une assemblée générale, toute modification au taux des cotisations donnant lieu à une révision de l'art. 6 du règlement.

M. l'abbé PERROD appelle à nouveau l'attention de l'Assemblée sur la question des objets d'art, tableaux, statues, tapisseries, existant dans un certain nombre d'églises, chapelles ou oratoires, dont beaucoup sont peu connus et courent le risque de disparaître, ou tout au moins de subir des restaurations de mauvais goût. Il donne à ce sujet quelques exemples caractéristiques et demande, pour cette œuvre de protection si intéressante, la collaboration de tous les membres de la Société.

M. MONOT, aux applaudissements de l'Assemblée, lit une série de huit sonnets francs-comtois de M. Emile LONGIN ; puis il analyse le nouveau livre de M. Alphonse GAILLARD : *Cécile Rosset, de Saint-Claude.* Il en cite quelques pages remarquables concernant la description de plusieurs paysages connus de la Haute-Montagne.

Il est ensuite statué sur l'admission de MM. DAVILLÉ, archiviste départemental, DE WATTEVILLE, au château du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Pin, et VERSIER, à Auxonne, qui sont élus, à l'unanimité, membres de la Société.

MM. Emile MONOT et André MONNIER présentent M. BERTHOD, vice-président du Conseil général.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 13 décembre. Elle comportera le renouvellement partiel du Bureau.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 13 décembre 1923.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; Colonel BAILLE, DE CHALAIN, DAVILLÉ, FUMEY, GENEVAUX, R. GENOUD, GEYER, Mme GOY, GIRARDOT, JOUSSERANDOT, LACHICHE, LAMY, LEDEUIL, LÉTOREY, MAITRE, MONOT, MOREAU, Maurice Prost, RIGOULET, ROBIN, VIANNAY et CARREZ, secrétaire.

Absents excusés : MM. GUICHARD et LEJAY.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président donne lecture de la correspondance, notamment de deux lettres de remercîments de MM. de WATTEVILLE et VERSIER, nouvellement élus ; puis il signale, parmi les fascicules reçus, les *Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs* et *Le Bugey*, qui renferment des articles intéressant notre région. Il a reçu le beau volume édité par la Société de Montbéliard, auquel la Société d'Emulation a souscrit récemment.

Mme Marguerite HENRY ROSIER lui a adressé un poème ayant trait au Centenaire de Pasteur : *Le songe d'un soir d'hiver*. Il en lit plusieurs extraits aux applaudissements de l'Assemblée.

Il donne également lecture d'un travail de M. Emile

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Longin : *La Franche-Comté délivrée*, simples notes sur Girardot de Nozeroy, d'après un ancien ouvrage retrouvé par M. Mercier.

M. l'abbé Perrod fait ensuite le compte-rendu général des travaux de la Société pour l'année écoulée. Il donne un souvenir ému à la mémoire des membres décédés et signale l'adhésion de dix nouveaux collègues.

Il rappelle que plusieurs sociétaires, notamment MM. Bouvier, Challan de Belval, Pointelin, Robin et Petitclerc, ont été l'objet de distinctions honorifiques dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Il fait en particulier l'éloge de M. Bouvier, membre de l'Institut, récemment appelé à la vice présidence de l'Académie des Sciences, et il donne sur notre sympathique compatriote une notice biographique fort documenté.

La Société d'Emulation a pris une part active aux fêtes du Centenaire de Pasteur, d'abord par l'initiative d'une conférence sur les travaux de l'illustre savant, faite par MM. Ledoux et Gazier et dont le succès a été remarquable, puis par d'actives démarches en vue de l'érection d'un médaillon à l'Hôpital, enfin par sa participation aux réceptions officielles qui ont eu lieu dans notre ville à l'occasion de la visite du Chef de l'Etat, le 26 mai dernier.

La Société a été également représentée par plusieurs de ses Membres au Congrès de l'Association franc-comtoise tenu à Gray, au mois de juillet. M. l'abbé Perrod a été élu président du prochain Congrès qui aura lieu à Lons-le-Saunier dans le courant de l'été, et qui s'annonce déjà sous les plus heureux auspices.

Enfin, il a été publié, pour 1922-23, un volume renfermant des études variées, qui a été partout fort bien accueilli. Le travail de M. l'abbé Grospierre a été particulièrement remarqué et restera un modèle du genre.

La Société d'Emulation du Jura est donc en pleine voie de prospérité, et M. le Président est heureux de le constater.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Il est ensuite statué sur la résentation de M. BERTHOD, vice-président du Conseil général, présenté à la dernière séance par MM. MONOT et MONNIER. M. BERTHOD est admis à l'unanimité.

MM. GIRARDOT et ROBIN présentent M. BRISSET, sous-préfet de Poligny, au titre de Membre résidant dans le département. L'élection aura lieu en janvier prochain.

Conformément à l'Art. 8 du Règlement, il est procédé à la nomination, au scrutin secret, du Président et du Vice-Président pour l'année 1924.

M. l'abbé PERROD est élu Président ;

M. GUICHARD est élu Vice-Président.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 17 janvier 1924.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président ;* abbé AMIOT, DE CHALAIN, DAVILLE, DECLUME, FUMEY, GENEVAUX, GEYER, GIRARDOT, JOUSSERANDOT, LEDEUIL, LEJAY, DE LESCHAUX, MONOT, MOREAU, M. PROST, TOURNIER et CARREZ, *Secrétaire.*

Absents excusés : MM. GUICHARD et LOMBARD.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. BRISSET, sous-préfet de Poligny, présenté en décembre par MM. GIRARDOT et ROBIN, est admis à l'unanimité.

MM. FEUVRIER et l'abbé PERROD présentent M. RIVAL, professeur au Collège de Dole, au titre de Membre résidant dans le département.

M. le Président, après avoir signalé, parmi les fascicules reçus, le numéro de Noël de la revue *Franche-Comté et*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Monts-Jura, consacré entièrement à des articles concernant la cuisine comtoise, donne lecture de la correspondance.

Il a reçu l'offre d'achat d'un très beau portrait du général Lecourbe, et il en présente à l'Assemblée une vivante photographie. Ce tableau est estimé à six mille francs, somme beaucoup trop élevée pour que la Société d'Emulation ou la Ville puissent songer à en faire l'acquisition. M. le Président a écrit à M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, pour lui signaler cette offre intéressante et lui demander, si les fonds de l'Etat le permettent, d'acquérir cette œuvre et d'en faire don au Musée de Lons-le-Saunier. Il écrira également, à ce sujet, à M. Chudant, conservateur du Musée de Besançon.

M. l'abbé Perrod donne quelques détails sur la conférence qu'il a faite récemment à Dole, sous les auspices de la Société d'Emulation, sur les objets d'art du département du Jura, avec projection de vues provenant du Ministère. Il a pu, grâce à une installation spéciale de la lumière électrique qu'il n'avait pu réaliser à Lons-le-Saunier, obtenir des résultats très satisfaisants.

Une circulaire récente, émanant du Ministère de l'Instruction publique, invite les instituteurs à recueillir, dans leurs localités respectives, tous les documents se rapportant à l'étude de la préhistoire et à les signaler, soit à leur Administration, soit aux Sociétés savantes de leur département. C'est là une initiative intéressante, notamment pour le Jura qui renferme des stations connues dans le monde entier.

M. Monot fait remarquer que les élèves de nos Ecoles normales devraient être préparés à ce travail par des conférences spéciales, afin d'éviter des erreurs trop fréquentes dans la recherche des objets préhistoriques.

M. Girardot fait observer que le rôle de l'instituteur doit consister surtout à recueillir le plus grand nombre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

d'échantillons possible, pour les soumettre ensuite à l'appréciation des personnes compétentes.

M. le Président ajoute que notre Société compte un certain nombre de Membres particulièrement qualifiés pour remplir ce rôle.

Conformément à une décision prise par la Société d'Emulation le 15 novembre 1923, la Commission des finances s'est réunie le 15 janvier 1924 pour examiner la question du relèvement des cotisations et la fixation des conditions du rachat de cotisations. Le Secrétaire donne lecture du rapport établi, qui sera inséré au procès-verbal. Il est décidé qu'une Assemblée générale sera convoquée en février prochain pour statuer sur les conclusions de ce rapport.

Le compte de l'Exercice 1923, examiné par la Commission d'apurement qui en propose l'adoption, est mis aux voix et approuvé à l'unanimité.

Recettes, y compris les reports de l'exercice précédent.....	16.960 90
Dépenses.....	4.890 55
Excédent des recettes.....	12 070 35

Il reste à recouvrer, sur cet exercice, les cotisations des Membres du chef-lieu ; elles n'ont pu être remises au Trésorier par M. Declume, avant le 31 décembre.

M. l'abbé Perrod lit ensuite, aux applaudissements de l'Assemblée, son remarquable travail sur l'*Hôpital de Saint-Amour*. Nous espérons que cette étude sera publiée dans les prochains *Mémoires*.

M. Monot donne lecture d'un article des *Débats* signalant la disparition d'un trop grand nombre de nos chefs-d'œuvre artistiques et de nos livres rares, emportés par les étrangers qui bénéficient scandaleusement d'un change qui leur est trop favorable. N'y aurait-il pas lieu

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

de chercher à remédier à cet état de choses qui finira, dans un avenir prochain, par nous déposséder de nos richesses les plus inappréciables ?

A la fin de la réunion, il est question d'une intéressante proposition faite par M. Maurice Prost à la Commission des finances. Notre sympathique Collègue a rappelé que la Société d'Emulation, à qui est due la création du Musée municipal, n'a jamais cessé de s'intéresser à la prospérité de cet établissement. Il voudrait voir se former un groupement qui prendrait le nom de *Comité des Amis du Musée*, réunissant ainsi, dans une même pensée généreuse et féconde, tous ceux qui s'intéressent à la conservation et à l'accroissement des belles collections et des œuvres d'art trop peu connues, non seulement des étrangers, mais plus particulièrement encore de nos compatriotes lédoniens. Les fonds recueillis par ce Comité pourraient être utilisés à la préparation d'un catalogue illustré et au tirage de nombreuses cartes postales représentant les pièces les plus remarquables des salles ouvertes au public.

L'Assemblée approuve hautement l'idée exprimée par l'un de ses Membres et propose de décider, en principe, la création du *Comité des Amis du Musée*, laissant à ce groupement le soin de s'organiser lui-même dès qu'il aura réuni un nombre suffisant d'adhérents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Rapport de la Commission des Finances.

Conformément à la décision prise par la Société d'Emulation du Jura dans sa séance du 15 novembre dernier, la Commission des finances s'est réunie le 15 janvier 1924, à 4 heures du soir, dans une salle de la Bibliothèque municipale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Etaient présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GIRARDOT, LAMY, Maurice PROST et CARREZ, désigné comme *Secrétaire*.

La Commission était appelée à délibérer sur les modifications à apporter à l'Art. 6 du Règlement, en ce qui concerne le taux des cotisations auxquelles sont assujettis les Membres résidant au chef-lieu ou dans le département.

Deux questions ont été examinées.

Sur la première : *Y a-t-il lieu de relever le montant actuel des cotisations, soit dix francs ou cinq francs selon la catégorie à laquelle appartiennent les Membres de la Société* ? la Commission, à l'unanimité, a répondu par l'affirmative, pour les raisons suivantes :

1° Depuis la guerre, la plupart des Sociétés similaires ont relevé le taux de leurs cotisations. La Société d'Emulation se voit, pour des motifs impérieux, obligée de suivre leur exemple ;

2° L'augmentation progressive du prix de revient du volume annuel envoyé aux Membres de la Société, nécessite un relèvement parallèle des cotisations. Chaque exemplaire des *Mémoires*, pour 1922-1923, a coûté à la Société près de treize francs, et les frais généraux d'impression et d'envoi se sont élevés à 4.459 fr. 15, montant total des factures de l'imprimeur ;

3° Le taux actuel des cotisations est notoirement insuffisant en ce qui concerne les Membres résidant dans le département, qui ont bénéficié jusqu'à ce jour d'un tarif minimum dont la justification n'est pas suffisamment démontrée.

Sur la seconde question : *Quel sera le taux des cotisations à adopter pour l'avenir ?* Après une discussion à laquelle ont pris part tous les Membres de la Commission, il a été décidé à l'unanimité, que le chiffre de *douze francs* pour les Membres résidant au chef-lieu et celui de *dix francs* pour ceux qui résident dans le département,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

seraient proposés, en février, à la ratification d'une Assemblée générale convoquée spécialement à cet effet, conformément à l'art. 5, § 4 de la loi du 1er juillet 1901.

La question du rachat des cotisations, inscrite à l'ordre du jour, a été ensuite examinée.

Il a été rappelé que le 15 mai 1919, une Commission composée de MM. Monot, Perrod, Mias, Robin et M. Prost, avait été déjà chargée d'étudier spécialement quel serait le taux de capitalisation, basé sur la cotisation annuelle (10, 15 ou 20 fois) et que ce dernier coefficient avait été adopté à la majorité.

La Commission, après en avoir délibéré, a fixé le rachat à *vingt fois* le montant de la cotisation, soit deux cent quarante francs pour les Membres du chef-lieu et deux cents francs pour ceux qui résident dans le département. Cette décision pourra être insérée, sous forme de paragraphe additionnel à l'art. 6 du Règlement où elle ne figure encore à aucun titre.

Un Membre ayant demandé si, dans l'intérêt des finances de la Société, il n'y aurait pas lieu de ramener de cinquante à vingt-cinq le nombre des exemplaires des tirages à part, la Commission, après avoir pris connaissance du montant de la dépense occasionnée par ce supplément d'impression et reconnu que ce chiffre n'est pas exagéré, est d'avis qu'il n'y a pas lieu de modifier la règle établie sur ce point.

Un examen attentif de la liste des Sociétés correspondantes, dans le but de voir si quelques suppressions ne s'imposeraient pas, a permis de constater que quatre ou cinq de ces sociétés dont le siège est très éloigné de Lons-le-Saunier et dont les *Bulletins* ou *Mémoires* n'offrent qu'un intérêt fort relatif pour tout ce qui touche au Jura ou à la Franche-Comté, pouvaient sans inconvénient être retranchées de la liste d'échanges. Quant aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

autres, il y a lieu de leur continuer, comme par le passé, l'envoi de nos publications.

Ont signé les Membres présents.

Assemblée générale du 14 février 1924.

Présents : MM. l'abbé Perrod, *Président* : Brisset, de Chalain, Chauvin, Davillé, Fumey, Genevaux, R. Genoud, Geyer, Girardot, Girod, Grillon, Jousserandot, Ledeuil, Moreau, Tournier, Vuillermet et Carrez, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. Guichard, Monot et Lombard.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Président rend compte des fascicules reçus et signale en particulier l'extension prise récemment par la *Revue Franche-Comté et Monts-Jura*, dont le format a été modifié et qui a publié récemment un numéro entièrement consacré à la cuisine comtoise.

Il souhaite ensuite la bienvenue à M. Brisset, sous-préfet de Poligny, nouveau membre, qui s'intéresse particulièrement à tout ce qui touche à l'histoire locale dans notre département.

La Société des *Amis de la Pologne* a témoigné l'intention de faire à Lons-le-Saunier, le 27 février, une conférence sur le renouvellement économique de notre nouvelle alliée. M. le Préfet, à qui la demande a été adressée, a prié la conférencière de se mettre en rapport avec la Société d'Emulation du Jura pour tout ce qui touche à l'organisation de cette réunion.

M. l'abbé Perrod a aussitôt signalé les difficultés matérielles qui s'opposent à la tenue d'une séance avec projections, soit au Théâtre ou à la Salle des Fêtes. Seul,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

l'Eden-Cinéma pourrait être choisi ; mais, en ce cas, le nombre des places serait forcément restreint ; d'ailleurs notre Société ne pourrait prendre à sa charge une partie des frais, comme on semble le lui demander. Elle ne peut donner,— et elle le donnera avec plaisir,— que son patronage à cette Société dont elle ne méconnaît pas les patriotiques intentions.

M. Brisset fait remarquer que les conférences de ce genre et généralement toutes celles qui peuvent toucher à la politique extérieure, mentionnent toujours l'autorisation ou la recommandation du Ministère des Affaires étrangères. Il y a donc lieu d'agir avec prudence si l'on ne veut pas risquer de se trouver en face d'une demande ayant surtout en vue un but commercial.

L'Assemblée donne à son Président toute faculté pour régler cette question d'une façon définitive.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le relèvement du taux et la fixation des conditions du rachat des cotisations. Le Secrétaire donne lecture du rapport de la Commission des Finances, en date du 15 janvier 1924.

Les conclusions de ce rapport comportant des modifications au Règlement de la Société, l'Assemblée générale, réunie conformément à la loi du 1er juillet 1901 et à la décision prise dans la séance du 17 janvier 1924, est appelée à se prononcer sur les trois questions suivantes ;

1° *Y a-t-il lieu de relever le montant actuel des cotisations, soit dix francs ou cinq francs selon la catégorie à laquelle appartiennent les Membres de la Société* ?

L'Assemblée générale, à l'unanimité, pour les raisons exposées par la Commission des finances, décide de relever le montant actuel des cotisations.

2° *Quel sera le taux à adopter pour l'avenir* ?

L'Assemblée générale, à l'unanimité, décide de fixer à *douze francs* le montant de la cotisation à payer par les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

membres résidant au chef-lieu et à *dix francs* celui de la cotisation des membres résidant dans le département.

3° *Quelle somme sera payée pour le rachat des cotisations* ?

L'Assemblée générale, à l'unanimité, fixe le montant de cette somme à vingt fois le taux de la cotisation, soit *deux cent quarante francs* pour les Membres du chef-lieu et *deux cents francs* pour ceux qui résident dans le département.

La déclaration prévue à l'art. 6 du décret du 16 août 1901, concernant les modifications apportées aux statuts des Associations, sera faite en Préfecture par les soins du Bureau de la Société.

MM. Davillé, archiviste départemental et Carrez, Secrétaire de la Société d'Emulation, font ensuite des communications qui seront mises à la suite du procès-verbal.

L'admission de M. Rival, professeur au Collège de Dole, présenté à la séance de janvier par MM. l'abbé Perrod et Feuvrier, est mise aux voix et adopté à l'unanimité. M. Rival viendra le 20 mars, faire une conférence sur Dusillet, poète franc-comtois ; sur une poésie inédite de Rouget de Lisle, et sur quelques sonnets dont il est l'auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

1re Communication de M. Davillé. — Après avoir rendu hommage en quelques mots aux Sociétaires disparus durant la guerre de 1914 à 1918 et associé à leur mémoire les noms de l'abbé Brune et de M. H. Libois, M. Davillé, archiviste départemental, lit une étude personnelle : *Contribution à l'étude des noms de lieu celtiques de la Cité des Séquanes.*

L'auteur signale des composés latinisés en *dunum* (la forteresse). *Ardunum* a donné *Ardon*, *Magdunum* a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

laissé son nom à la forêt des *Moidons ;* les composés en *durum* (la porte) sont aussi représentés dans le Jura.

Parmi les dérivés de *nagus* peut se trouver *Ségonagus* dont dériverait la forme actuelle de Syam, qui évoque le culte du dieu séquane *Mars Ségomon*, adoré à Arinthod.

L'eau celtique a laissé trace dans *Condatiscone*, ville de confluent, à la jonction de la Bienne et du Tacon : c'est Saint-Claude.

La vallée celtique a pour vocable *nantu* ; la traduction latine donne des composés hybrides tels que le *Vallenante* d'un acte du XII^e^ siècle, *Valnantois* en 1242, de nos jours *Vernantois*. On peut en rapprocher Nantua (Ain) *Nantuadis* en 1852 et *Nantois* (Meuse).

2^e^ Communication de M. Davillé. — M DAVILLÉ communique ensuite à la Société une description de la saline de Montmorot, en date du 1^er^ novembre 1768. Copie de ce document lui a été très aimablement communiquée par son collègue M. G. DUHEM, élève de l'Ecole nationale des Chartes. Ce document est conservé aux Archives nationales sous la cote Q. 1.414.

Point n'est besoin d'insister autrement sur l'importance d'une description très précise qui nous permet de fixer la physionomie des Salines dans le second quart du XVIII^e^ siècle.

Communication de M. H. Carrez. — M. CARREZ a parlé de deux tentatives d'exploitation d'un prétendu gisement aurifère, l'une au XVIII^e^ siècle, l'autre à une époque beaucoup plus récente.

Il s'agit de la *Roche de Poutin*, située dans le chaînon des Hautes-Joux, près des Planches-en-Montagne, qui passait, d'après une légende fort ancienne, pour renfermer de l'or.

En 1778, une galerie fut percée à la base de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

montagne, malgré les avertissements donnés par le P. Romain Joly, alors curé de la Chaux-des-Crotenay, qui affirme d'ailleurs l'existence de cette mine dans ses *Lettres à Mlle d'Udressier*. Les résultats obtenus ne répondirent pas à l'attente et, par suite d'une cause inconnue, la galerie s'effondra, ensevelissant le matériel des recherches.

La seconde tentative eut lieu vers 1885. On creusa au sommet de la roche une ouverture d'environ 3 mètres de côté, qui atteignit 20 à 25 mètres de profondeur. On découvrit, paraît-il, des parcelles de sulfure de fer, minerai renfermant des traces d'or, mais en quantité infime. Après deux années de travaux, l'exploitation fut abandonnée.

De l'échec de ces deux tentatives, M. CARREZ conclut à la ruine d'une croyance qui a eu des partisans fidèles, mais que l'on doit reléguer définitivement au rang des légendes.

Séance du 20 mars 1924.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; abbé AMIOT, Colonel BAILLE, BRISSET, DE CHALAIN, DODANE, FUMEY, R. GENOUD, GEYER, GIRARDOT, JOUSSERANDOT, LAMY, LACHICHE, LEDEUIL, LEJAY, MOREAU, Maurice PROST, RIVAL, ROBIN, Mme TROUILLAT, Dr VAGNIOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Absent excusé : M. DAVILLÉ.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président annonce que la conférence projetée par la Société des « Amis de la Pologne » et qui doit avoir lieu à Lons-le-Saunier sous le patronage de la Société d'Emulation, est reportée à une date ultérieure.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Il analyse les fascicules reçus et signale notamment le compte-rendu fort intéressant du Congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Gray en juillet 1923.

Il a reçu, au nom de la Société et également à titre personnel, deux exemplaires d'un volume de vers inédits de notre regretté confrère M. Louis LAUTREY. Ces poésies ont été publiées par Mme LAUTREY, en souvenir de son mari défunt et selon le désir qu'il en avait exprimé par des dispositions testamentaires.

Après la présentation de M. Pierre LIBOIS, par MM. MONOT et l'abbé PERROD, la parole est donnée à M. RIVAL pour diverses communications portées à l'ordre du jour ; puis M. MOREAU présente à l'Assemblée une meule en granit, de l'époque préhistorique, trouvé sur le territoire de Montmorot. Un résumé de ces communications sera mis à la suite du procès-verbal.

M. l'abbé PERROD lit ensuite une étude de M. FEUVRIER sur les ruines de Dammartin et Dittatium. Les conclusions de ce travail qui sera publié dans les *Mémoires* permettent de penser qu'il n'y a pas lieu d'identifier le *Dittatium* ancien en le situant à Dole, comme certains auteurs comtois ont cru pouvoir le faire.

M. le Président parle du livre de M. Tony BOREL sur *Jean de Watteville seigneur de Château-Vilain et abbé de Baume*. A ce sujet, il nous apprend que la fameuse légende, rééditée depuis Saint-Simon et l'abbé de Saint-Pierre par la plupart des historiens de Franche-Comté, vient d'être fortement ébranlée par la découverte faite par M. le Baron de Watteville, propriétaire du château du Pin, d'un ensemble de pièces inédites et irréfutables qui seront publiées prochainement et contribueront ainsi à présenter la vie du célèbre abbé de Baume sous un jour absolument nouveau.

Après la fixation de la date de la prochaine réunion au 10 avril, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Communication de M. Rival sur Léonard Dusillet (1769-1857). — En laissant de côté tout ce qu'ont dit le président HUART, dans son éloge funèbre de 1857 à l'Académie de Besançon et M. CHIPON, dans son discours de réception à la même Académie en 1894, M. RIVAL évoque la figure de cet honnête Dolois.

Maire pendant vingt ans de la ville de Dole, DUSILLET sut s'attirer les sympathies de tous par son activité et sa fermeté. Des éloges publics lui furent décernés. Comme poète, la valeur de DUSILLET est inégale. Néo classique, ce poète n'a pas su se débarrasser des vieux procédés de l'école finissante ; il n'a pas vu, comme beaucoup de ses contemporains, ce qu'il y avait au fond de ce qu'il appelle « l'affreux romantisme ». M. RIVAL cite plusieurs de ses vers où circule un souffle poétique. Ils célèbrent généralement les grâces légères du XVIII^e^ siècle auquel il appartenait encore et le charme du sol natal avec une inspiration qui fait penser à LAMARTINE. Ces vers, conclut M. RIVAL, montrent qu'il n'y a pas d'abîme entre « la poésie et la rude logique des affaires ».

M. RIVAL parle ensuite d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque de Dole. A cause de l'écriture et d'une note de PALLU, ancien bibliothécaire de cette ville, on attribue ces pages à Rouget de Lisle. C'est un conte léger, à la façon des petits poèmes de l'avant-dernier siècle. A supposer qu'il soit de lui, il n'ajoute rien à la gloire de l'auteur de la « Marseillaise », mais ce problème d'histoire littéraire est intéressant, et il faut être reconnaissant à M. RIVAL de l'avoir posé.

Enfin, M. RIVAL lit quelques sonnets qui lui ont été inspirés par la pensée de la mort. Ces vers, pleins d'une idée toujours élevée et d'une forme classique, ont été entendus avec plaisir et chaleureusement applaudis.

Communication de M. Moreau. — M. MOREAU présente une meule, en granit, trouvée dans le talus de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

terre meuble qui se trouve au bord sud de la plate-forme de l'ancien château de Montmorot.

Elle est de forme grossièrement ovale.

Dimensions :	Longueur.....	215 mm.
	Largeur.....	185 —
	Epaisseur.....	40 —
Poids.....		2 k.,830.

L'une des faces est tout à fait plate.

La matière est d'un granit à gros éléments quartzeux et feldspathiques, avec un peu de mica blanc, le tout noyé dans une sorte de pâte, ce qui lui donne l'aspect porphyroïde.

Elle ne paraît pas tiré des conglomérats et dépôts de galets alpins et rhénans signalés par PARANDIER et l'abbé BOURGEAT. Il est plus vraisemblable qu'elle provient de la taille d'un des blocs erratiques alpins, signalés en grande quantité, par le frère OGÉRIEN, dans le sud du département.

Son utilisation comme meule ne paraît pas faire de doute. M. GIRARDOT est d'avis que l'absence d'organe de préhension sur la face brute doit faire admettre qu'elle a servi de meule gisante.

Pour extrait conforme :

Le Secrétaire, H. CARREZ. — *Le Président*, M. PERROD.

Digitized by Google — Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

ÉMILE LONGIN

UN PANÉGYRIQUE

DE

JEAN BOYVIN

(1660)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

UN PANEGYRIQUE

DE

JEAN BOYVIN

(1660)

S'il est un nom qui mérite de rester gravé à tout jamais dans la mémoire des Franc-Comtois, c'est assurément celui de Jean Boyvin (1). Ce grand magistrat demeure la personnification du patriotisme dans ce qu'il a de plus noble et de plus pur (2) et le livre qu'il a consacré à la victorieuse défense de la ville de Dole contre le prince de Condé (3) vivra aussi longtemps qu'il y aura des esprits capables de goûter les beautés d'un fait d'armes héroïque (4). Aux jours les plus sombres,

(1) Jean Boyvin, président du parlement de Dole, fils de Jean Boyvin, procureur postulant au bailliage de Dole, et de Véronique Fabry (5 août 1575–13 septembre 1650).

(2) Un illustre orateur aurait voulu voir son image dans toutes les demeures franc-comtoises. V. le comte de Montalembert au président Clerc, Maîche, 23 juillet 1856. — Mgr Besson, *M. de Montalembert en Franche-Comté*, p. 118.

(3) Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, fils de Henri Ier, prince de Condé, et de Charlotte de la Trémouille (1er septembre 1588–26 décembre 1646).

(4) *Le siège || de la ville || de Dole || capitale de la Franche-Comté || de Bourgongne || et son heureuse délivrance || Racontés par M. Jean Boyvin, Conseiller de || Sa Majesté en son Souverain Parlement || audit Dole.* A Dole, par Antoine Binart,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

quand le triple fléau de la guerre, de la peste et de la famine s'abat sur l'infortuné comté de Bourgogne, il ne désespère pas (1). La paix revenue, il se voue à panser les plaies de sa patrie : le dernier service qu'il rendit à celle-ci fut de l'empêcher avec le baron de Scey (2) de prendre parti pour la Fronde (3). Sur la fin de ses jours, il était, malgré sa robuste santé, l'objet d'une sollicitude inquiète de la part de ses concitoyens et sa fin presque subite (4) fut un deuil public, encore qu'un membre du parlement de Dole se soit accusé plus tard de n'avoir pas senti assez fortement la perte que la province faisait en le perdant (5).

imprimeur juré de la Cour et de l'Université. M. DC. XXXVII. Avec Privilège (in-4 de 306 pp. chiffrées, 6 ff. liminaires et 22 pp. non chiffrées pour la table et l'erratum, un plan gravé sur cuivre). — *Le siège* || *de la ville* || *de Dole* || *capitale* || *de la Franche-Comté* || *et son heureuse* || *délivrance* || *Descrits par M. Jean Boyvin* || *Conseiller de Sa Majesté* || *en son Souverain Parle-* || *ment à Dole.* A Anvers, en l'imprimerie Plantinienne de Balthasar Moretus. M. DC. XXXVIII (in-4 de 313 pp. chiffrées. 7 ff. liminaires et 22 pp. non chiffrées pour la table et l'approbation, un frontispice et un plan gravés sur cuivre). Une troisième édition a vu le jour à Besançon en 1869.

(1) « Dieu prendra nostre protection, quand nostre salut sera abandonné par les plus expers médecins. » Boyvin à Philippe Chifflet, Dole, 3 mai 1638. — *Mss. Chifflet*, t. CIII, fol. 27. Il serait facile de multiplier les citations semblables.

(2) Claude de Bauffremont, baron de Scey et de Clairvaux, seigneur de Chariez, Pusey, Rans, Aumont, Commenailles, etc., gouverneur des armes au comté de Bourgogne, bailli d'Amont, fils de Guillaume de Bauffremont, baron de Scey et de Sombernon, et de Claudine de Villelume.

(3) V. Boyvin à Philippe Chifflet, Dole, 19 février, 5 et 19 mars, 2, 16 et 30 avril 1650. — *Mss. Chifflet*, t. CV, fol. 287, 294, 295. 296, 297 et 298 ; E. LONGIN, *Le siège de Seurre (1650)*, p. 5.

(4) Il était tombé malade le 5 septembre. Délibération du 6 septembre 1650. — Arch. de Dole.

(5) J. CHIFFLET, *Mémoires*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. V, p. 8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

La renommée du vertueux président de la cour souveraine de Dole ne resta pas, au surplus, confinée dans les limites de la Franche-Comté : dix ans après qu'il eut été enseveli aux Cordeliers (1), un religieux français plaçait son image dans une galerie de portraits édifiants (2), le présentant comme le modèle des congréganistes C'est, à mon sens, le diminuer que le célébrer avant tout comme membre de la Congrégation érigée en l'honneur de la Mère de Dieu : il fut plus et mieux que cela ; néanmoins ce n'est pas errer que voir dans sa foi, dans sa piété, l'explication de sa conduite publique. Aussi, tout méchant qu'en est le style, jugé-je intéressant de reproduire le panégyrique du P. de Barry (3), l'extrême rareté du volume dans lequel il se trouve ne le mettant pas à la portée de tous.

(1) Réunis à ceux de Claude Boyvin, son fils, dans un coffre de chêne, les ossements de Jean Boyvin furent transportés de la chapelle désaffectée du couvent des Cordeliers à l'église paroissiale de Dole, le 22 décembre 1836, et déposés dans un caveau aujourd'hui condamné, sous le pavé de la Sainte-Chapelle. Il est profondément regrettable, je l'ai déjà dit, qu'aucune inscription n'indique en ce lieu la dernière demeure des deux présidents.

(2) *Les cent illustres || de la || Maison de Dieu || en toute sorte || de Profession || Par le R. P. Paul de Barry, de la || Compagnie de Jésus.* A Lyon, chez Philippe Borde, Laurent Arnaud et Claude Rigaud, en rue Mercière. M. DC. LX. (in-8 de 582 pp. et 8 ff. liminaires). La notice de Jean Boyvin occupe les pages 378 à 383.

(3) Entré dans la Compagnie de Jésus en 1601, le P. Paul de Barry fut recteur des collèges d'Aix et de Nîmes, puis provincial de la province de Lyon, à laquelle appartenait la maison de Dole ; il mourut le 28 juillet 1661. Pascal l'a tourné en ridicule dans la neuvième provinciale à propos d'un de ses ouvrages. J'abandonne Philagie, mais de nombreuses générations chrétiennes ont médité avec fruit le *Pensez-y bien* du trop fécond écrivain. En revanche, qui lit de nos jours les « petites lettres » de l'immortel auteur des *Pensées* ? Si Mme de Sévigné en raffo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il entre la moindre exagération dans les louanges que le pieux jésuite donne au vieillard qu'il avait peut-être connu, de qui, en tout cas, il avait souvent entendu parler par d'autres membres de la Compagnie. Il ne se borne pas à vanter sa dévotion à la Sainte Vierge ; il cite de lui des traits de caractère (1) ; ce qu'il dit est conforme à la vérité. Peu de vies sont plus belles, plus droites que celles de Boyvin. Ce n'est pas un saint ; ce n'est pas non plus un politique à vues toujours justes ; il y a des ombres au tableau et je n'ai pas craint de les indiquer dans un de mes ouvrages (2). Mais que de vertus ! La médisance n'a jamais trouvé à mordre sur lui ; dans sa jeunesse on ne le voit pas, comme Antoine Brun (3), emmener une maîtresse à la campagne (4) ; père de quatorze enfants, son temps, en dehors du service du roi et du public, appartient à sa nombreuse famille, et ses lettres le montrent vivement préoccupé de l'avenir de ses

lait, Mme de Grignan les trouvait un peu longuettes, et j'avoue que telle est aussi mon impression. Cf. *Biographie ancienne et moderne*, t. III, p. 170 ; *Grande Encyclopédie du XIX*e *siècle*, t. V, p. 150 ; Pascal, *Œuvres*, t. V, p. 191 ; les Pp. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I, col. 423.

(1) Un de ces traits a été recueilli par E. Clerc, *Jean Boyvin, président du parlement de Dole, sa vie, ses écrits, sa correspondance politique*, p. LXII.

(2) *La dernière campagne du marquis de Conflans* (*1636-1637*), p. 13.

(3) Antoine Brun, procureur général au parlement de Dole, puis plénipotentiaire au Congrès de Munster et ambassadeur à la Haye pour S. M. Catholique, fils de Claude Brun, conseiller au parlement de Dole, et de Marie Dard (29 juin 1599-2 janvier 1654).

(4 « Sambedi je sortirey d'icy pour vous aler voir et conduirey ma maîtresse. Si vous nous vouliez venir voir à Sainct-Vit, nous escrimerons des mâchoires. » Brun à Philippe Chifflet, Dole, 1 mai 1619. — *Mss. Chifflet*, t. CI, fol. 446.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

fils (1). Chez lui, d'ailleurs, nulle trace de mysticisme, comme il serait aisé d'en trouver chez maint de ses contemporains : esprit pondéré, un peu dépourvu d'élan, de flamme, il va à Dieu par les voies ordinaires ; s'il dit l'*Imitation de Jésus-Christ* « le consommé de la dévotion chrestienne et piété solide (2) », il ne ressort d'aucune confidence qu'à l'instar de Girardot de Nozeroy (3) il portât constamment sur lui ce petit livre (4). Nulle aspiration non plus à la retraite, bien que dans la dernière lettre qui parte de Dole, dix jours avant sa mort, à l'adresse de l'abbé de Balerne (5), son ami, il confesse qu'il se voit « assez sensiblement déchoir (6) » ; il a conscience du rôle qu'il tient ; il ne lui déplaît pas de mourir sur le coffre (7) ; l'essentiel,

(1) Cf. E. Longin, *Notes généalogiques sur la famille Boyvin*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1909, p. 55 ; Id., *Jean Boyvin, président du parlement de Dole, d'après ses lettres aux Chifflet (1625-1650) : essai biographique*, p. 88.

(2) Boyvin à Philippe Chiffet, Dole, 22 septembre 1646. — *Mss. Chifflet*, t. cv, fol. 99. Il dit encore de l'*Imitation* : « C'est un ouvrage de piété si solide et néantmoins si naïfve et si facile qu'il peut servir à toutes sortes de professions et devroit toujours estre entre les mains de ceux qui aspirent à la vraye et chrestienne vertu. » *Ibid.*, t. cv, fol. 148.

(3) Jean Girardot de Nozeroy, conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Girardot, docteur ès droits, et de Marguerite de Nozeroy (1584-8 février 1651).

(4) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 172.

(5) Philippe Chifflet, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, chapelain de l'Oratoire des archiducs, abbé de Balerne, fils de Jean Chifflet, docteur en médecine, et de Marguerite Poutier, sa première femme (10 mai 1597-11 janvier 1657).

(6) Boyvin à Philippe Chifflet, Dole, 3 septembre 1650. — *Mss. Chifflet*, t. cv, fol. 320.

(7) « Il faut servir tant que Dieu nous donne la force et mourir debout, s'il se peut. » Le même au même, Dole, 18 décembre 1647. — *Ibid.*, t. cv, fol. 170 v°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

suivant ses propres expressions, est de faire une belle usure.

Ceci dit, je laisse la parole au P. de Barry.

Le confrère de la Congrégation. Le président Boyvin.

« De toutes les belles vies, il n'en est point qui trouve une place plus assurée et plus honorable dans l'estime des hommes de (1) celles de ceux qui se sont dez leur tendre jeunesse employez au service de Dieu et de sa sainte Mère. Et quoy que, parmi ceux qui ont eu cette bénédiction, ils s'en soient trouvez qui, avec le changement des années, ont aussi changé de résolution par mal heur et esprit d'inconstance, néanmoins c'est une glorieuse louange à ceux qui marchent, poursuivent et achèvent comme ils ont commencé, mais bien plus encore quand leurs dernières actions sont plus glorieuses que les premières.

C'est la belle louange que mérite le président Boyvin, célèbre magistrat au parlement de Dole, grand catholique et fidelle serviteur de la Mère de Dieu, ayant eu l'honneur de l'avoir servie soixante ans en l'une de ses Congrégations, avec tant d'assiduité qu'il ne fut jamais absent des assemblées et exercices de piété qui s'y pratiquent.

Sa vie fut toujours merveilleusement chrétienne et exemplaire, mais ce bon-heur lui vint sans doute de la constance, fidélité et tendresse qu'il eut toujours pour le service de la Mère de Dieu.

Il eut toujours grand amour pour les règles de la Congrégation, nommément pour celles qui recommandent les vertus qui, bien observées, rendent les confrères

(1) Il faut évidemment lire ici : *que*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

dignes instruments de la gloire de Dieu et de la Sainte Vierge. C'est en quoy il se signala, son authorité de président donnant lustre et éclat à tout ce qu'il faisoit.

De grand nombre de ses généreuses vertus et belles actions jugez par ces échantillons de la belle âme qui animoit ce saint confrère.

Sa foy estoit telle qu'encore qu'il fût fort attaché à la lecture de toute sorte de livres dignes d'être maniez (1), il n'avoit jamais voulu lire aucun livre de controverse, quoy que composé par les catholiques, tant il estoit éclairé dans l'évidence des motifs de notre foy.

Cette foy estoit accompagnée d'une espérance et confience en Dieu, nommément en la sainte Passion du fils de Dieu ; aussi avoit-il pour sa devise : *In te, Domine, speravi ; non confundar in æternum* (2), mot qu'il avoit souvent en la bouche, aussi bien que cet autre : *Passio Domini, conforta me.* Sa charité fut aussi toujours considérable, estant bien faisant à tous ; il dit un jour à un de ses confidens qu'il n'avoit jamais désobligé personne de volonté délibérée (3), encore que

(1) Boyvin possédait une assez belle bibliothèque, dont quelques volumes sont parvenus jusqu'à nous : littérature, mathématiques, architecture, fortifications, cosmographie, histoire, numismatique, médecine, cryptographie même, il s'intéressait à tout cela. « Il faut que j'advoue, écrivait-il à l'abbé de Balerne, le 26 février 1641, que ma curiosité ne viellit pas. » On a justement célébré la variété de ses connaissances : « homme universel », dit Ferdinand Lampinet dans son Histoire manuscrite du parlement de Dole. C'est toutefois une exagération ridicule d'avancer que « jamais savant n'a été si illustre. » Labbey de Billy, *Histoire de l'université du Comté de Bourgogne*, t. I, p. 190.

(2) Ps., xxx, 1.

(3) Ceci doit être entendu avec de certaines réserves : à l'égard du sieur de Beauchemin, son confrère, Boyvin usa parfois de procédés fâcheux. Cf. Boyvin à Brun, Dole, 7 octobre et 19 décembre 1636. — Arch. de M. le marquis de Scey de Brun,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

quelques-uns se fussent persuadez du contraire. Il avoit certains papiers qui pouvoient perdre quelqu'un de ses ennemys, qui luy en avoit donné grand sujet ; la veille de sa mort, il se les fit apporter ; il les déchira et jetta au feu, afin qu'il ne s'en parlât plus (1). Sa charité s'estandoit encore aux pauvres, leur faisant de bonnes aumônes secrètes à l'insceu de ses domestiques; quant à ceux de l'Hôpital, il ne les oublioit point ; il les visitoit souvent et présidoit au conseil qui s'y tenoit tous les moys (2).

C'est sa dévotion qui le mit en estime de sainteté : il estoit toujours des premiers aux offices et autres exercices de piété dans les églises et confréries. Il

papiers de Brun, t. VIII, fol. 54 et 84 ; E. Clerc, *Jean Boyvin, président du parlement de Dole, sa vie, ses écrits, sa correspondance politique*, p. 140 ; P. Perraud et M. Perrod, *Étude sur Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, conseiller en la cour souveraine du parlement de Dole, intendant des armées de la province*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1906, p. 251 ; E. Longin, *Cinq ans de guerre en Franche-Comté : le marquis de Saint-Martin (1637-1641)*, p. 158.

(1) On cite de son fils Marin, doyen de Dole, un trait analogue. Après l'évacuation de la province par les Français au mois de juin 1668, l'intendant le Pelletier avait laissé chez le conseiller Claude Boyvin, son frère, « certain amas de requêtes de plusieurs particuliers qui avoient recouru à lui pour avoir emploi », quelques-uns alléguant « les services par eux rendus à la France » ; peut-être l'avait-il fait à dessein, « à malice » ; quoi qu'il en soit, « le doyen, pour ne nuire à aucun, rendit chaque requête à celui qui l'avoit présentée. » J. Chifflet, *Mémoires*, t. V, p. 286.

(2) Il avait aussi été nommé en 1647 président de la Confrérie des Trépassés. Sur les obligations des membres de cette confrérie, cf. Arch. du Jura, G 426 ; Simonin, *L'estendard du bon secours, ou l'assistance que la Confrérie des Trépassez érigée par authorité de l'ordinaire en la collégiale de Nostre-Dame de Dole et agrégée par indult apostolique à l'Archiconfrérie de Nostre-Dame du Suffrage de Rome donne chaque mois aux âmes qui sont détenues en Purgatoire*, p. 94.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

assistoit toujours aux sermons de la grande église, quoy que le prédicateur ne fût pas toujours de ces meilleurs (1), et ce pour ces trois raisons, la première pour honnorer la parole de Dieu, et pour donner courage au prédicateur, s'il en avoit besoin ; la troisième pour ne donner occasion au monde de s'enquérir où il estoit, à quoy empêché, ou s'il estoit malade.

Sa dévotion au Crucifix estoit celle de son cœur : qui sçauroit ses entretiens avec ce divin objet sçauroit la grandeur de l'âme pour son aymable Rédempteur. Un de ses amis entra un jour dans son étude sans heurter pour y chercher quelque chose, mais il fut bien étonné, y ayant rencontré Monsieur le président qui tenoit entre ses bras son crucifix tout baigné de larmes.

Mais c'est aux actions de piété de sa dernière maladie où parut singulièrement sa dévotion : il avoit fait six foys en sa vie une confession générale à l'occasion de divers jubilez ; il la voulut faire encore une foys, se voyant dangereusement malade. Il le faisoit bien entendre en ses derniers jours, quand il parloit par oraisons jaculatoires au Fils de Dieu, à la Sainte Vierge, à Saint Joseph, à Saint Jean et aux autres saints de sa dévotion.

Le jour de son bien-heureux trépas, il récita, le matin, son exercice journalier et les prières que les

(2) Il en était dont il se montrait parfois très satisfait. C'est ainsi qu'il disait du P. François Bizot, de Besançon : « Je crois qu'il réussira l'un des plus grands prédicateurs de France.... Il a d'excellentes parties de voix, de langage, d'action, de mouvemens, d'ordre et de fort belles pensées. » Boyvin à Philippe Chifflet, Dole, 5 mars et 27 mai 1644. — *Mss. Chifflet*, t. CIII, fol. 269 et 281 v°.

Le religieux en question ne devait pas d'ailleurs rester dans la Compagnie de Jésus. Cf. E. LONGIN, *Mazarin et le P. François Bizot* (*1646*), dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1888, p. 213.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

confrères disent tous les jours aussi paisiblement et dévotement que s'il eût esté en pleine santé, concluant le tout par cette belle oraison à la Sainte Vierge : *O Domina mea Sancta Maria, me in tuam benedictam fidem*, etc. »

Je laisse de côté les « Réflexions » dont le P. de Barry fait suivre sa notice sur Boyvin : elles n'ont nullement trait à celui-ci et sont consacrées à l'éloge du baron de Renty (1) et d'un président au parlement d'Aix. Ce qui fait le prix du panégyrique qu'on vient de lire, c'est qu'il émane d'un religieux français : ce dernier n'ignorait pas que Boyvin avait été l'adversaire déterminé, clairvoyant, de la politique de Richelieu (2) ; il n'en a

(1) Gaston-Jean-Baptiste, baron de Renty et de Landel, fils de Charles, baron de Renty, et de Magdeleine Pastoureau (1611-24 avril 1649). « Il faisoit beau voir dans Paris le baron de Renti, qui estoit l'un de ses confrères ; sa charité envers le prochain alla si avant qu'il voulut par son propre travail, tout homme fait qu'il estoit, sans avoir égard à sa qualité, aprendre quelques métiers et diverses choses, non seulement pour en user luy mesme, mais encore pour les enseigner aux autres, quand ils le désireroient, afin qu'ils s'en puissent ayder à leurs besoins ou en faveur des autres, comme de saigner, de faire des médicamens et onguens pour guérir les playes, de composer des remèdes pour toutes sortes de maladies et de maux, dont il avoit des livres escrits de sa main, qu'il communiquoit, et choses semblables, s'abaissant aux connoissances les plus viles pour pouvoir profiter à tous. Il aprit mesme à faire des hottes et des paniers d'osier avec dessein d'aprendre après ce métier et travail aux pauvres (p. 381). » Cf. Le P. Saint-Jure, *La vie de Monsieur de Renty* (Paris, 1651, in-4) ; le P. Giry, *Les vies des saints dont on fait l'office dans le cours de l'année et de plusieurs autres dont la mémoire est plus célèbre parmi les fidelles*, t. I, col. 1743.

(2) Le cardinal de Richelieu ne pouvait pas prévoir les conséquences éloignées de l'abaissement de la maison d'Autriche, mais, lorsqu'on vante ses vastes desseins, nous ne devons pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

que plus de mérite à lui rendre justice. Il est vrai qu'il avait pu lire dans l' « Avis au lecteur » du *Siège de Dole* : « Je ne suis pas de ceux qui recommandent d'aimer comme si l'on devoit un jour haïr ; c'est un précepte qui me sent la brutalité ; mais j'agrée le revers de la médaille, qui enseigne d'une bouche plus humaine qu'il faut haïr comme si l'on devoit un jour aimer. » Belles paroles, dont nous devrions nous inspirer dans les querelles qui ressuscitent au sein de notre malheureuse France. Il les faut rapprocher des suivantes, traçant le devoir du vrai Français au lendemain de la plus effroyable des guerres : « Il tendra bien volontiers la main aux hommes qui se sont trompés jadis et qui, sans renier l'erreur, ni en reconnaître les causes, vivent dans le désir de rendre des services à la patrie (1). »

E. L.

nous lasser de redire : « Cuando no por padre, debe contarle por abuelo la potencia que en Sedán triunfó. » A. Cánovas del Castillo, *Estudios del reinado de Felipe IV*, t. I, p. 180.

(1) C. Maurras, *Quand les Français ne s'aimaient pas*, p. XI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

TH. PERRENOT

Les noms de lieu en ANGE

dans le centre du pays d'Amaous

ARRONDISSEMENT DE DOLE (JURA)

Communication lue le 4 avril 1923,
au 56e Congrès des Sociétés Savantes, à Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Les noms de lieu en ANGE

dans le centre du pays d'Amaous

Arrondissement de Dole (Jura)

(*Communication lue le 4 avril 1923, au 56e Congrès des Sociétés Savantes, à Paris*).

Il existe dans la région de Dole une vingtaine de noms de lieu en *ange*, dont l'air énigmatique a de bonne heure attiré mon attention. En 1903, un de mes collègues et amis, M. J. Feuvrier, professeur au collège de Dole, inséra dans le *Messager Franc-Comtois* un article qu'il m'avait demandé sur la question et que reproduisent les pages 65-72 de ce recueil. Ce n'était qu'un essai d'interprétation, qui n'avait rien de définitif, parce que je n'avais pas à ma disposition les anciennes orthographes de la plupart d'entre eux. Depuis, j'ai pu compléter ma documentation, en puisant dans le cartulaire de l'Abbaye d'Acey (Jura), que l'archiviste de la Haute-Saône, M. Eckel, voulut bien me communiquer et où j'ai découvert plusieurs noms en *ange*, aujourd'hui disparus ; ce sont : *Valerange*, l. dét. près de Sermange, *Vassange* (haut et bas), dépendance de Gendrey, *Willaufange*, l. dét. près d'Arne, canton de Gendrey, et *Voufflange*, l. dét., commune de Montmirey-le-Château. Dernièrement, M. Feuvrier m'en a signalé un nouveau : *Autange*, l. dét. commune de Frasne. Chacun de ces noms en *ange* dolois a fait, dix ans plus tard, l'objet d'un examen détaillé et approfondi,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

qu'on peut lire dans Th. PERRENOT : « Etudes de topo-« nymie franc-comtoise ou les noms de lieu en *ans*, « *ange*, dans la partie occidentale de la *Maxima* « *Sequanorum* considérée comme anciens établisse-« ments burgondes », parues dans les Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs de 1912 à 1921, Besançon, Dodivers, quatre fascicules (1) avec carte. Voici par ordre alphabétique, avec l'indication des pages où il en est parlé dans le tirage à part, la liste complète des noms en question :

1. Amange, canton de Rochefort (Jura), p. 36.
2. Archelange, — p. 43.
3. Audelange, — p. 48.
4. Autange, l. dét. près de Frasne, canton de Montmirey (Jura).
5. Auxange, canton de Gendrey (Jura), p. 49.
6. Berthelange, canton d'Audeux (Doubs), p. 61-62.
7. Berthoulange, ferme dépendant d'Auxange, p. 62.
8. Jallerange, canton d'Audeux (Doubs), p. 132.
9. Louvatange, canton de Gendrey (Jura), p. 143-144.
10. Malange, — p. 148.
11. Offlange, canton de Montmirey, p. 167.
12. Romange, canton de Rochefort, p. 191.
13. Rouffange, canton de Gendrey, p. 192.
14. Sermange, — p. 201-202.
15. Wassange, dépendance de Gendrey, p. 221.
16. Walerange, l. dét. près de Sermange, canton de Gendrey, p. 222.
17. Willaufange, l. dét. près d'Arne, canton de Gendrey, p. 229.
18. Woufflange, l. dét., dépendant de Montmirey, p. 232.
19. Wriange, canton de Rochefort, p. 235.

(1) Il en existe un tirage à part, en vente chez l'auteur, à Marseille.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

auxquels on peut ajouter, comme ayant aussi appartenu à l'ancien Pays d'Amaous :

20. Bousselange, canton de Seurre (Côte-d'Or), p. 72.
21. Jallange, — — p. 131.

Que faut-il penser de ces noms en *ange* et à quel peuple faut-il en attribuer la paternité ? Sont ce des colonies chamaves ou amaves, ou bien des établissements burgondes au même titre que les noms en *ans*, qui, au nombre de 300, sont répandus sur tout le territoire de la Franche Comté ? C'est ce que je vais examiner.

On sait, par le témoignage du panégyriste Eumène, que des prisonniers chamaves ou amaves furent transportés vers 296 par ordre de Constance-Chlore dans la région de Dole, pour repeupler et cultiver les terres désertes. On admet généralement que ces Chamaves, qui étaient une tribu des Francs, ont donné leur nom à un ancien pagus de la Franche-Comté, le pagus Commavorum, a. 721 ou pagus Amavorum, cité dans le testament de Widrade, abbé de Flavigny (Pardessus, Diplomata, t. II, p. 324 et 325). L'appellation s'est conservée dans le Pays d'Amaous (cf. Saint-Vivant-en-Amaous, par opposition à Saint-Vivant-sous-Vergy) et aussi dans un quartier oriental de Dole, les Commards. Val d'Amour, appliqué encore de nos jours à la vallée de la basse Loue, est aussi un souvenir de ces Amaves. Or, on a de fortes raisons de supposer que les noms de lieu en *ange* (allemand : *ingen*) du Nord, du Nord-Est et de l'Est de la Gaule (Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, Lorraine et Province rhénane) ont eu pour fondateurs les Francs Saliens d'une part (Belgique) et les Francs Ripuaires établis autour de Cologne sur la rive gauche du Rhin d'autre part (Grand Duché de Luxembourg, Lorraine et Province

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

rhénane) (1). On peut donc se demander si les noms en *ange* des environs de Dole ne seraient pas des colonies chamaves. *A priori* rien ne paraît s'opposer à cette thèse et le suffixe *ange* militerait plutôt en sa faveur. Malheureusement la syllabe *ange* n'est pas une preuve suffisamment convaincante. En effet, Emeningas, a. 787, a donné *Amange*, patois Emange ou Aimange, par l'intermédiaire *Emningas, *Emmingas, Emanges et finalement Emange, mais pourquoi Autsidingus, a. 787, a-t-il produit *Auxange*, alors que Porlingus, a. 787 a abouti à *Pourlans*, canton de Verdun-sur-le-Doubs (Saône-et Loire) ? Ainsi le même suffixe *ingus* produit *ange* dans Auxange, mais *ans* dans Pourlans. Il y a là un mystère qu'il importe d'éclaircir. Puisque le suffixe roman *ange* ne peut à lui seul trancher la difficulté, essayons d'un autre moyen. En Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg et en Lorraine, les noms de lieu en *ange* contiennent un nom propre francique. Ex. : *Dommeldange* (allemand Dommeldingen), Grand-Duché de Luxembourg, est écrit en 1135 et 1182 Domeldingen, qui remonte manifestement à un plus ancien *Domaldingen, où figure le nom francique Domald (Polyptique d'Irminon, p. 279, édit. Longnon), au VI^e^ et VII^e^ siècle Domoald (Prou, Monnaies mérovingiennes, n° 1936, p. 401). — *Folkendange* (allemand Folkendingen), canton de Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg, VIII^e^ siècle Folcoldingen (Arch. de Lorsch, n° 3032). On lit Folcoald (Gesta regis Dagob. I), Prou donne Fulcoald (n° 150, p. 37), Fulcold paraît dans le Polypt. d'Irminon, Folcold dans Piper Libri Confraternitatum II 2663 (Surbourg, Basse-Alsace). Folkoald

(1) Le sujet a été développé par moi dans une communication assez longue au 56^e^ Congrès des Sociétés Savantes, Paris, 4 avril 1923, qui était comme une introduction à la 2^e^, sur les noms de lieu en *ange* dans le centre du Pays d'Amaous (Jura).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

pour Folko-wald signifie : der über des Kriegsvolk Waltende, c'est en français Foucaud. — *Escherange* (allemand Eschringen), canton de Cattenom, département de la Moselle, est écrit, en 893, Eskiricingas et renferme le nom francique Ascaricus (Polypt. Irm. XVI, 31) et Askiric, ibid. ; c'est le nom d'un chef ripuaire en 307 (Eumène, Panégyr. I, 11) Ascarici Merŏgaisique.

Puisqu'autour de Dole le suffixe *ange* ne peut lever tous les doutes, il ne nous reste qu'à rechercher comment s'expliquent les noms propres cachés dans les noms de lieu en *ange*. Si ce sont les vestiges d'anciens établissements chamaves, nous devrons y découvrir des noms propres francíques, puisque les Chamaves étaient une peuplade des Francs. Tel n'est pas le cas, et je suis obligé de déclarer de prime abord que les noms de lieu en *ange* dolois offrent les mêmes caractères et la même physionomie que ceux renfermés dans les noms en *ans*, c'est-à-dire qu'ils sont franchement et nettement burgondes. Le seul moyen de s'en assurer est de passer en revue les noms en *ange* les uns après les autres :

Amange. a. 787 Emeningas (Benoît, Hist. de l'abbaye de St Claude, t. I, append. D, p. 317), — XIV^e^ siècle, eccles'a de Amanges (Arch. du Doubs, série G. II, p. XXV), contient le nom Emo, gén. Eminis, hypocoristique de l'anc. nord. imr = loup. cf. Emmo a. 739, Imma (Piper II 363_{15} Lyon), Immo (Piper II 240_{19} Flavigny) et Imma (CILXII, n° 5686_{1103}, Vienne) ; cf. aussi Imiman = l'homme-loup et Imelistanus (+ 466 inscr. de Lyon) = le loup rusé. Emeningas signifie : chez les gens d'Emo (Imo) et est vraisemblablement burgonde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Archelange. v. 1250, Archeleinges (Cartul. de l'église de la Madeleine, Arch. Doubs), 1688, Arcelange, provient d'un ancien *Arkilingas, où paraît le diminutif Arkila (pour Argila) ; cf. Argila a. 898 (Hist. du Languedoc t. IX, n° 21) et les noms wisigothiques Argimir, Argimund, Arclind, Arcesind.

Audelange. 1177, ecclesiam de Audelengis. 1688 Audelange, carte Sanson d'Abbeville, remonte à *Audoldingas, où figure Audold, Audoald, Audewald, cf. les noms de la L. B. Audemundus, Audaharius, Audericus, Audihilde ; cf. Bertholdenges 1150, qui donne Berthoulange.

Autange. l. dét. près de Frasne ; probablement *Autingas d'un nom Auto (Audo), hypocoristique de Audemundus, Audericus, Lex Burg.

Auxange. A. 787 Autsidingus (Benoît, St-Claude t. I, app. D, p. 317). 1127, de Aussengis (Rousset, Jura, t. I). Le nom propre est Autsid, plus anciennement Audesid = grand par le bien et rappelle Audebert, Auderic et est sûrement burgonde.

Berthelange (Doubs). 1271, Berthelainges (Robert Test. t. I, p. 272). 1307, Berthelenges (Mon. et Doc. inéd., t. III, p. 157). Berthelenges a l'air d'être une réminiscence de Bartholomæus ; l'orthographe exacte devrait être Bertelenges et contient le diminutif Bertila (rac. bert = brillant) ; cf. les noms burg. Bertefrida + 606 (CILXII, n° 2096, Lusinay) et Bertegiselus + 596 (CILXII, n° 2654, Guillerand).

Berthoulange. av. 1150, Bertoldenges laisse soupçonner *Bertoldingas, où figure le nom propre Bertold, plus anciennement Bertoald ; cf. les noms bourguignons Bertaud, Bertot, Berthod et Berthoud.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Jallerange. 1089 ecclesia de Gelerengis (M. S. du Jura, 1871-72 p. 127). 1111 Gelerengis (Persan, Dole pr., p. 363). 1137 in Jalerenges (cart. d'Acey, f° 4). 1140 Odilo de Jalereynges (ibid., f° 4). Gelerengis aboutit à un primitif *Gêleringas, qui renferme Gêler, Gailaar, Gailahar ; cf. les noms burg. Gailulf (Pip. II, 549_{30}, Langres), a. 670 Gaeleramnus (Pardessus n° 361). De Gaila-har on peut rapprocher les noms vandales Geilamîr (a. 530-536) et Geilarith, père de Gelimer.

Louvatange. XII^e^ siècle. Humbertus de Lovetenges (cart. d'Acey, f° 8), XII^e^ siècle, prebenda de Lovatenges (Arch. Doubs, G. II). Le nom propre Lôvat, qui apparaît dans Louvatange, est déformé de Lôwald, lui-même contracté d'un primitif Laudewald, dont le premier membre est le got. lauda = croissance ; cf. le got. jugga-lauths = jeune homme. Laudewald est conformé comme Laudipert a 816, Laudegar a. 898 (Hist. du Languedoc, II, n° 21) et Laudemar VII^e^ siècle. De Louvatange, on peut rapprocher *Lovattens*, dist. de Moudon (Suisse rom.), Lovatingis (996-1017).

Malange. XII^e^ siècle, Odo de Maalenges (cart. d'Acey, f° 9). 1188 apud Maalenges (ibid. f° 24). Maalenges se tire de Madalenges (cf. Adalongus et Aalongus), qui remonte à *Madaloldingas, où l'on découvre Madalwald, Madalod = der im Mallum Waltende ; cf. le burg. Madalbold (Pip. II, 367_{11} Lyon) = l'envoyé du mallum. Madaloldingas s'est resserré en *Maaloldingas, puis en *Maalodenges, d'où *Maaloenges, Maalenges ; cf. le nom d'un chef frison, Malorix, II^e^ siècle (Tac. Annales XIII, 54) et celui d'un Franc, Mallobaudes, IV^e^ siècle, où mallo se rattache au got. mathljan = parler et mathl = lieu de rassemblement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Offlange. 1120, Offange (Rousset, Jura, t. IV). 1688, Offelange (carte de Sanson d'Abbeville). Le patois dit : Oufflanges ou Oufianges. Oufflanges aboutit à un type *Uffilingas, où Uffila est un diminutif de de Uffa, var. Offo (Lex Burg.) ; cf. Ofilo a. 653 conc. de Tolède. Uffa est le nom d'un comte signataire de la L. B. et se rattache à la racine goth. ûf dans ûfjô fem. = abondance.

Romange. XII^e^ siècle, Reumanges (cart. d'Acey, f° 9). 1280-81, la ville de Remainges (M. D. VIII, n° 346, p. 120). Reumanges dérive d'un plus complet *Reumoenges, qui s'explique par un primitif *Reudemôd, composé du got. riud (ga-riuds = honorable), anc. nord. rjódhr, angl. sax. réod = rubicundus (cf. les noms lombards Reudemund a. 749 et Reodoald a. 826, qui rappelient l'anc. h^t^ all^d^ Reodolf) et du got. môd = müthig ; cf. burg. Balthamô (L. B.) = d'humeur audacieuse. Reudemôd équivaut à l'allemand : ehrensüchtig.

Rouffange. v. 1140-43, Rofenges (Ann. du Doubs, 1876). 1203, terra de Rofenges (cart. d'Acey, f° 26). 1399, Roufflanges (Robert Test. I, p. 540). XIV^e^ siècle, Roffenges (arch. Doubs, G. II, p. XXXVIII). Roffenges se rattache à un plus complet *Rolfingas, *Roolfingas, *Rodolfingas, où apparaît nettement Rôdolf, Rôdulf (plus exactement Hrôdulf = le loup (héros) glorieux. L'orthographe Rolf, Rolf (cf. anc. nord. Hrólfr) explique Roffenges et Rouffange ; un roi hérule au VI^e^ siècle s'appelle Rodvulf (Jordanès G. 60, 3) ; c'est le nom solennel, qui a donné Rodolphe en français.

Sermange. 1120, ecclesia de Sarmangis (Dunod, Eglise, I, pr. XI). 1351, Sermanges (Robert Test.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

I, p. 347). *Sarmangis paraît contracté de *Sarmoanges, *Sarmodingas, où se devine le nom propre Saramôd, qui comprend : l'ags-searo dans searo-craft = ars dolosa et le got. môd = mûthig. Saramôd peut se rapprocher des noms cités par Förstemann (I col. 1299-1300) Sarabert, Sarabod, Saraman, etc., J. Garnier, Chartes bourg (B. n° 89, p. 105) a. 852 fournit le diminutif Sarilo.

Walerange. v. 1140, in mansum de Walerenche apud Sarmages (cart. d'Acey, f° 9). 1182 in manso terre Valirenges (Bulle de Luce III pour Acey). Valerange suppose un type *Waleringas, *Walaaringas, *Walaharingas et contient le nom burgonde Walahar, que porte un comte signataire de la Lex Burg. A_3, $B_{9,10}$. Le manuscrit B_7 offre la variante Vuallicarius, où le c atteste une influence francique et qui a donné Vaucher (Suisse Rom.), Gaucher (Franche-Comté).

Wassange. 1141 en Waschenges (cart. d'Acey, f° 4). 1204, grangia de Waschenges, remonte à un type *Wassingas, tiré d'un nom Wasso, où se trouve le got. hwass = amer, acerbe ; cf. le nom burg. Wassio + a. 563 (Lyon). L's double s'est durci en sch.

Willaufange. 1140, Willelfenges (cart. d'Acey, f° 13). 1181, Willerfenges (ibid. f° 23). 1182, Wulliflengis (bulle de Luce pour l'abbaye d'Acey). Willelfenges se rattache à un primitif *Willalfingas, où perce le nom propre Willalf, dont l'a s'est affaibli en e ; cf. les noms Olalf, Hunalf, Erpalf, Adalalf (Förstmann I col. 80).

Woufflange. 1172, Vofflenges (cart. d'Acey, f° 19). 1182, Wuflenges. 1313, Jehannin de Vouflange

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

(Robert Test. I, p. 18). Comme dans *Vufflens* (dist. de Morges, S. R.), 1011, Vuolflinges, 1096 Wolflens, nous avons dans Volflenges (1172) l'assimilation de L à F et le primitif dut être : *Wulfilingas. Wulfila est le nom d'un comte signataire de la Lex Burg. Wulfila est un diminutif de wulf et signifie : le petit loup ; c'est en allemand moderne Wölfel.

Wriange. XII^e^ siècle Wurrienges (cart. d'Accy, f° 8). 1275, Wurrienges (MDVIII, n° 282, p. 249). 1658, Vuriange, carte Sanson. XVIII^e^ siècle, Vuriange dit Vriange, carte Cassini. Wurri, dans Wurrienges, semble abrégé de Wudri, Wudric, cf. bulle de Luce III pour Accy le passage : quidquid dedit nobis Wurricus de Chamercines. Wurricus se tire de Wudricus, comme Ferry (Fedry) de Frederic-Wudric, était plus anciennement Wôdarîc (Piper II, 343,$_{25}$, Hornbach, Basse-Alsace), qui est, croyons-nous, burgonde ; il comprend : 1° le got. wôds = possédé, anc. h^t^ all^d^ wuot = fureur, anc. nord. ôdhr = véhément, rapide et : 2° germ. rîc = roi, puissant. Wôdaricingas est devenu *Wûdricingas, d'où, après la chute du c final, Wudriinges, Wurrienges, écrit Wuriange et Wriange.

En résumé, les noms propres que l'on découvre ici : Imo, cas oblique Imin-is, Argila (Arkila), Audoald, Audo (Auto), Audesîd, Bertila, Bertoald, Gailahar, Laudewald, Madalwald, Uffila, Reudemôd, Rôdulf, Saramôd, Walahar, Wasso, Willalf, Wulfila, Wôdaric, n'ont rien de francique et par suite de chamave ; ils ont tous, sans exception, un aspect et une conformation burgondes, trois figurent dans la Lex Burgundionum : Uffila, diminutif de Uffa, Walahar, Wulfila ; quelques-uns se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

retrouvent dans la Suisse romande, où les Chamaves n'ont jamais pénétré ; cf *Louvatange* XII^e^ s. Lovatenges et *Lovattens* (Suisse romande), 996 Lovatingis. *Woufflange*, 1172 Wofflenges et *Wufflens* (Suisse romande), 1011 Vuolflinges, 1096 Wolflens.

Un dernier argument, qu'on peut invoquer en faveur de l'origine burgonde des noms de lieu en *ange* dolois, c'est qu'on a exhumé des sépultures burgondes dans cinq d'entre eux, à *Amange*, *Louvatange*, *Malange*, *Offlange*, *Wriange*, et dans cinq villages en *ans* qui les entourent : *Rainans*, *Sampans*, *Brevans*, *Evans* et *Brans*. Du reste, le centre de l'Amaous abonde en stations burgondes. M. Feuvrier, qui les a explorées minutieusement, en a relevé jusqu'à vingt-deux, ce qui prouve que les établissements burgondes ont été particulièrement denses dans la zone de terrain comprise entre le Doubs au Sud, la Saône à l'Ouest et l'Ognon au Nord.

Si maintenant on cherche à se rendre compte de la façon dont sont répartis les noms en *ange* du centre de l'Amaous, on constate qu'ils sont groupés autour du massif de la Serre, qui s'étend du nord-est au sud-ouest jusqu'aux abords immédiats de Dole. Trois sommets élevés, le mont Guérin, le mont Crepon et le mont Roland dominent le pays environnant. Du sud-ouest à l'est de la Serre on remarque : Archelange, Audelange, Amange, Romange, Wriange, Malange, Auxange, Sermange, Walerange, Willaufange, Wassange, Louvatange, Berthoulange, Berthelange ; de l'est à l'ouest, Rouffange, Jallerange, Wouffllange, Autange, Offlange. De plus ils sont comme encadrés par un nombre égal de noms en *ans* : Azans, Brevans, Baverans, Eclans, Eclangeot, Lavans, Lavangeot, Orchamps, Evans, Romain, Banne (Bannens), Brans, Raynans, Gredisans, Sampans, Champvans, Foucherans, Sayans.

Cette agglomération de noms en *ange* et en *ans*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

n'est pas accidentelle et s'explique facilement par l'existence de la forêt de Serre ; c'était une position défensive de la plus haute importance, qui permettait de maîtriser les trois grandes voies, d'où l'on pouvait de Châlon-sur-Saône gagner le Rhin moyen par Besançon et Mandeure, le Rhin inférieur par Langres, Toul, Metz et Trèves et le bassin de la Seine à Lutèce, par Alise-Sainte Reine. Du haut de la Serre, on dominait et on commandait les vallées du Doubs, de la Saône et de l'Ognon, on pouvait aussi bien arrêter un ennemi venant de la plaine bourguignonne que les bandes germaniques qui, s'infiltrant à travers les Vosges, poussaient sur Lyon et le sud de la Gaule. Au point de vue des relations commerciales, les avantages étaient les mêmes. On comprend donc parfaitement pourquoi les Burgondes ont occupé fortement le centre de l'Amaous et pourquoi les vestiges de leurs établissements s'y trouvent encore aujourd'hui en si grand nombre.

Sainte-Marguerite, le 30 avril 1923.

Th. Perrenot.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Marguerite HENRY-ROSIER.

Le Songe d'une Nuit d'Hiver

UN ACTE, EN VERS

A propos du Centenaire de Pasteur,

Représenté à Paris, le 18 novembre 1923,
par les soins de l'Union de Franche-Comté.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

PERSONNAGES

Jeanne-Etiennette PASTEUR.
Jean-Joseph PASTEUR.
Le Passant.
JUPILLE, berger.
La Gloire.
Le Vigneron.
Joseph MEISTER.
Le Fermier.
Deux bergers des montagnes.
Trois femmes du peuple.
Trois travailleurs de la terre.
La Provençale.
Une vieille femme.
Figurants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Marguerite HENRY-ROSIER

LE SONGE D'UNE NUIT D'HIVER

[Un coin de la rue des Tanneurs, à Dole, l'ancienne capitale de la Franche-Comté, le 27 décembre, vers la tombée de la nuit. Il a neigé. Les vieux toits se profilent dans le clair-obscur, tout de guinguois, comme ils sont réellement. Deux personnages, vieilles gens, vêtus en petits bourgeois de 1820, s'approchent. L'homme porte au dos un sac comme s'il arrivait d'un long voyage. La femme semble lasse. Ils paraissent chercher.]

JEANNE-ETIENNETTE.

Je ne reconnais plus la rue.

JEAN-JOSEPH.

Il fait si sombre
Par ces après-midis d'hiver. C'est déjà l'ombre
A quatre heures.

JEANNE-ETIENNETTE.

Le temps est bas.

JEAN-JOSEPH.

Il va neiger.

JEANNE-ETIENNETTE.

Une corneille crie alentour du clocher
Le vieux clocher ! C'est toujours lui dans l'ombre grise
Et voici l'escalier qui montait à l'église.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JEAN-JOSEPH.

La maison n'est pas loin, c'est sûr.

JEANNE-ETIENNETTE.

Chère maison
Où nous avons passé jadis un temps si bon !

JEAN-JOSEPH.

On travaillait ! On peinait dûr !

JEANNE-ETIENNETTE.

C'était la vie !
D'ailleurs on était jeune et, la table servie,
On savait faire honneur aux repas. Souviens-toi ?

JEANNE-ETIENNETTE.

Comme on était heureux à l'abri du vieux toit !
Il faut la retrouver notre maison si douce,
La vie était paisible et passait sans secousse,
Deux enfants étaient nés et c'est encore ici
Que Louis vint au monde.

JEAN-JOSEPH (bourru.)

Oh ! c'était du souci !

JEANNE-ETIENNETTE.

C'était comme aujourd'hui le vingt-sept de décembre
Je vois encor les murs de la petite chambre !

JEAN-JOSEPH (toujours bourru.)

C'était en-pleine nuit, moi, je m'en souviens bien.

JEANNE-ETIENNETTE (attendrie.)

Notre petit Louis, mon enfant et le tien !,..
Essaie, il faut trouver. Interroge, regarde.

(A ce moment, une vieille femme passe au fond.)

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JEAN-JOSEPH.

Vais-je questionner cette vieille hagarde
Qui s'en va là courbée en deux sur son bâton ?
Elle ne saurait rien.

JEANNE-ETIENNETTE.

Sûrement ! mais, vois donc
Un homme vient là-bas

JEAN-JOSEPH.

Attendons là qu'il passe.

(entre le Passant.)

Monsieur, je vous salue, excusez mon audace,
Nous cherchons la maison d'un certain Monsieur Clerc.
Connaissez-vous ce nom, Monsieur ? Clerc, François Clerc.

LE PASSANT (cherchant dans sa mémoire.)

Non, je ne connais pas,

JEAN-JOSEPH.

C'est le propriétaire.
Moi, je n'étais chez lui qu'un simple locataire.
C'était un très brave homme, un Monsieur, un Bourgeois,
Jeanne, te souviens-tu de ses gilets à pois ?

JEANNE-ETIENNETTE.

Le dimanche, il sortait souvent avec sa fille.

LE PASSANT.

Sans doute ce Monsieur n'habite plus la ville.

JEAN-JOSEPH.

Il louait à des gens comme nous, simples gens,
Dont les désirs n'étaient ni très hauts, ni très grands.
J'avais installé là ma petite industrie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LE PASSANT.

Quelle était-elle donc ?

JEAN-JOSEPH.

Dame ! une tannerie !
Mon père et mon grand-père étaient tanneurs déjà
Et moi j'ai fait comme eux, j'ai travaillé, voilà.

JEANNE-ETIENNETTE.

Mais tout est bien changé par ici dans la rue.

JEAN-JOSEPH.

C'est plus propre, plus clair

JEANNE-ETIENNETTE.

Moi, je me sens perdue !
Mais, dites-moi, Monsieur, n'est-ce pas indiscret ?
Le Maire ? est-ce toujours un Monsieur Dusillet ?

LE PASSANT.

Dusillet ?.. c'est vieux ça ! ce n'est plus lui le Maire.

JEANNE-ETIENNETTE,

Et nos voisins par là, les Jeandereau ? la mère
Est-elle morte ?

LE PASSANT (ignorant.)

Ah ! çà !

JEANNE-ETIENNETTE.

Et Monsieur le Curé
Qui baptisa Louis, ce bon Monsieur Lompré ?
Oh ! je m'en souviens bien ! Au moins, vit-il encore ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LE PASSANT.

Tout çà sont d'anciens noms, Madame, que j'ignore !
Mais vous-mêmes, ce soir, d'où sortez vous, grand Dieu !
De quel pays lointain et de quel astre bleu
Avec ces vêtements bizarres d'un autre âge ?
Comme échappés tous deux de quelque vieille image ?

(moqueur.)

Ah ! Ah ! Ah ! ce chapeau, ce bonnet ! Comment donc !
Ça ne se porte plus !

JEANNE-ETIENNETTE.

Excusez-nous, pardon !
Monsieur, nous avons mis nos habits du dimanche.
Joseph, sa redingote où sa cravate tranche ;
Moi, comme vous voyez, mon plus beau bonnet blanc
Pour faire ce petit voyage.

LE PASSANT (qui les regarde intrigué.)

C'est troublant !
Ces deux passants ce soir, vision apparue
Dans l'ombre qui descend et qui baigne la rue,
Est-ce un rêve ? Est-ce hier ou bien est-ce aujourd'hui ?
Ou bien si c'est une heure éternelle qui luit ?

JEAN-JOSEPH.

Vous paraissez songeur.

LE PASSANT.

J'essayais de comprendre. (Il se tâte).
C'est bien moi, cependant, je ne puis m'y méprendre

JEAN-JOSEPH.

Vous ne pouvez donc pas nous renseigner ce soir
Sur la vieille maison que nous voulions revoir ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LE PASSANT.

Je connais bien ici, dans cette rue étroite,
La maison où naquit le grand Pasteur, à droite.

JEAN-JOSEPH.

Pasteur, avez-vous dit ? Pasteur !... sauf votre honneur,
Ce nom-là, c'est le mien, oui, Jean-Joseph Pasteur.

LE PASSANT.

C'est possible, après tout, que ce nom soit le vôtre,
Mais pour ce Pasteur là, sûrement, c'est un autre.
Pasteur ! il n'en est qu'un, croyez-moi. Celui-là
Eh bien ! c'est simplement le grand Pasteur, voilà !

JEANNE-ETIENNETTE.

Alors pour nous guider, Jean-Joseph, nul indice ?

JEAN-JOSEPH.

Rien.

LE PASSANT.

C'est tout ce que je puis pour votre service ?
Alors, bonsoir, Monsieur

JEAN-JOSEPH.

Bonsoir, Monsieur, merci (à Etiennette).
La maison de Pasteur, Etiennette, a-t-il dit...
Et voici tout-à-coup qu'une étrange pensée
A traversé mon âme et l'a bouleversée,
Serait-ce lui, ce soir, dont cet homme en passant
A dit le nom avec ce respect frémissant
Lui, notre fils, Louis, et dont mon espérance
Avait fait dès longtemps un grand homme de France,
Lui pour qui je rêvais déjà de l'avenir
Quand ses premiers succès me le faisaient bénir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JEANNE-ETIENNETTE.

Non, Joseph, cet homme a dit non : il faut le croire.

JEAN-JOSEPH.

Certes, je n'oserais rêver à tant de gloire.

JEANNE-ETIENNETTE.

Et moi je suis bien lasse !

JEAN-JOSEPH.

Eh ! C'est vrai, par ici,
Sur ce vieux banc de pierre et dans cette embrasure,
Tu pourrais reposer pendant qu'à l'aventure
Je vais chercher encor.

(Jeanne-Etiennette prend place sur un banc adossé au mur),

JEAN-JOSEPH.

Juste voici quelqu'un.

(Parait un adolescent, vêtu en berger, musette à l'épaule. chapeau de feutre rond des paysans du Jura).

JEANNE-ETIENNETTE (regardant autour d'elle).

Comme la neige est douce et s'attache au toit brun
Et dans la rue, à part ce garçon, pas une âme !

JEAN-JOSEPH.

Holà ! jeune homme, Holà !

JUPILLE.

Voilà, Monsieur (apercevant Etiennette), Madame.

JEAN-JOSEPH (le secouant par l'épaule).

Tu vas me renseigner, peut-être, Dieu merci !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JUPILLE.

Je ne connais personne et ne suis pas d'ici.

JEAN-JOSEPH (lui pinçant l'oreille).

Ah ! mais que fais-tu donc alors dans cette ville ?

JUPILLE.

Je vais vous l'expliquer, ce n'est pas difficile ;
Je m'appelle Jupille et je suis étranger.
Mon pays est Villers-Farlay, je suis berger.
Je viens de loin à pied ; j'ai quinze ans pour mon âge.
(Plus grave) Mais ce soir je voulais faire un pélerinage.

JEANNE ETIENNETTE (qui s'est levée et approchée)

A la Vierge sans doute ?

JEAN-JOSEPH.

Ou bien à Saint-Marcoul
Qui guérit des écrouelles ?

JUPILLE.

Non, pas du tout.
Mais c'est dans cette rue, à l'ombre de l'église,
A l'abri d'un vieux toit et d'une maison grise
Que naquit autrefois celui qui me sauva.

JEANNE-ETIENNETTE.

Qui vous sauva ? de quoi ? Que nous dites-vous là ?

JUPILLE (continuant).

Oui, ce soir, gravement, comme on fait sa prière,
Je veux m'agenouiller sur le vieux seuil de pierre,
Chercher son souvenir et lui parler tout bas
Avec des mots très doux que l'on n'entendra pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JEAN-JOSEPH.

Donc c'est ici, dans cette rue étroite et sombre
Qu'est né votre sauveur ?

JUPILLE.

Mais oui, c'est-là ! dans l'ombre !

JEANNE-ETIENNETTE.

Contez-nous cette histoire et ne supprimez rien.

JUPILLE.

C'est grand et beau comme un miracle. Ecoutez bien.
J'étais aux champs avec des bergers de mon âge.
Je gardais les troupeaux et jouais dans l'herbage
Quand survint un chien fou qui se jeta sur nous.
Je voulus écarter la bête avec des coups,
Mais l'animal bondit... Ah ! le combat fut rude !
Je fus mordu. Ce mal, on en meurt d'habitude,
Vous savez, mais pourtant quelqu'un nous avait dit
Qu'à Paris, un savant né dans notre pays,
Connaissait le remède et tenterait la chance.
Mais il fallait partir et faire diligence.
J'arrivai donc chez lui le lendemain au soir.
Il m'a soigné des jours et des jours, plein d'espoir.
Ah ! je revois encor son bon visage grave
Epiant mon réveil et ma figure hâve.
Je vois son front chercheur et ses yeux inquiets.
Ces yeux-là, comment donc les oublier jamais ?
Je fus guéri. Ce fut un triomphe, une joie.
Il avait à la mort bien disputé sa proie.
Le jour était venu de faire mes adieux
Et je vis, ce jour-là, des larmes dans ses yeux.

JEAN-JOSEPH.

Brave homme !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JEANNE-ETIENNETTE.

C'est un saint !

JUPILLE.

Ce n'est pas tout encore
Car il en a sauvé bien d'autres que j'ignore,
Lui dont le nom était connu du monde entier.
On sait avec quel dévouement il a soigné
De pauvres gens, enfants comme moi d'humble race,
Ce Joseph Meister, simple garçon d'Alsace,
Ou bien encore la petite Pelletier ;
Elle aimait tant la vie ! Ah ! comme il eut pitié !
Mais hélas ! celle-là, malgré tout, elle est morte.
Et l'on dit qu'en quittant la chambre, sur la porte,
Il a pleuré....

JEANNE-ETIENNETTE.

C'est plus qu'un savant.

JUPILLE.

Il est bon.

JEAN-JOSEPH.

Mais ce génie, enfin, dites, quel est son nom ?

JUPILLE.

Son nom ? Comment,ce soir, quelqu'un ici l'ignore !
Mais ce nom sur le monde est beau comme une aurore !
Son nom ? Louis Pasteur.

JEAN-JOSEPH.

Louis Pasteur !

JEANNE-ETIENNETTE.

C'est lui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JUPILLE.

Il est né, voici juste cent ans, cette nuit.
Approchez et lisez sur la pierre, incurvée,
La date, auprès du nom et du prénom, gravée.

(ils s'approchent).

ENSEMBLE.

Ici naquit Pasteur, l'an mille huit cent vingt deux.

JEANNE-ETIENNETTE.

C'est bien lui ; c'est le fils de notre âme à tous deux
Il ne peut y avoir ni d'erreur ni de doute.
Il n'est pas mort, il vit, ô Jean-Joseph.

(on entend la sonnerie des cloches).

JEAN-JOSEPH.

Ecoute,
Les cloches !

JUPILLE.

C'est pour lui, pour fêter sa naissance.

JEAN-JOSEPH.

(à qui tout apparaît clairement).

Alors ceci, ce nom, ce berger en vacance,
Cette maison où dort le modeste passé,
Ces cloches dans la nue et ce vieux seuil usé,
C'est la gloire ?

JUPILLE.

(joyeux, lançant en l'air son chapeau).

Mais oui, c'est la gloire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LA GLOIRE.

(Tout de blanc vêtue apparaît sur le seuil de la maison où elle se tient droite, dominant les autres personnages).

C'est Elle
Qui rayonne ce soir et fait trembler son aile
Sur le vieux toit obscur où le génie est né.
C'est elle qui vous fait ce front illuminé
Vieux parents dont la vie a creusé l'humble face.
La Gloire, jusqu'à vous, remonte votre race
Et c'est par votre fils que vous devenez grands,
Bourgeois laborieux de France, simples gens.
Et voici dans l'azur de cette nuit profonde
Que votre nom est dit aux quatre coins du monde,
Votre nom primitif et pur, beau nom rural
Qui sonne clair et franc, et dur comme un métal.

(Les cloches se font entendre).

JUPILLE.

Les cloches !

LA GLOIRE.

Ecoutez : dans la nuit de décembre,
Du fond mystérieux d'une petite chambre,
Dans un nouveau Noël, un enfant nous est né.

JUPILLE.

Noël! Noël ! Joyeux Noël carillonné !

LA GLOIRE.

Il est venu sauver l'humanité souffrante.
Il apporte la vie et chasse l'épouvante
De la mort. On le voit tenir dans ses deux mains
L'élixir merveilleux qu'il destine aux humains.
Son génie est muet et grave ; il aime l'ombre,
Il refait dans la paix ce que la guerre sombre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

A détruit dans un jour de folie et de tort.
Lui tout seul, il se dresse en face de la mort.
Il est le doux, plus fort qu'une armée en bataille.
Son labeur a construit la plus haute muraille ;
Il médite en secret et son front est penché.
Lui, c'est le bien qu'on fait en silence, caché.

JUPILLE.

Ah ! Je l'ai bien connu pour savoir que, sans pose,
Il est l'humble artisan de la plus belle cause

LA GLOIRE.

Mais son nom et le vôtre, à la vieille maison.
Ce soir, ô vieux parents, attache son rayon.
Et vers le toit ancien que la lueur dévoile,
La foule va venir, conduite par l'étoile.
Les voici ceux qu'il a sauvés, qu'il a guéris :
Les princes, les bergers, les grands et les petits,
Apportant l'or, la myrrhe et l'encens de la terre.
Ecoutez la rumeur qui ne veut pas se taire.....

(La caravane de ceux qui viennent pour le fêter est entrée dans un bruissement de voix et de chants. L'un après l'autre, ils s'approchent et vont ensuite se ranger autour du seuil de la maison).

LE VIGNERON (blouse bleue, chapeau noir, hotte au dos ; il offre une grappe de raisin).

Moi, je suis vigneron et je lui dis merci (il dépose la grappe)
Né dans le doux vignoble, à l'automne roussi,
Je suis d'Arbois, la ville aux collines fécondes.
Et le vignoble entier lui doit ses grappes rondes.

JOSEPH MEISTER (adolescent).

Moi j'arrive de loin, d'Alsace, et j'ai bien froid.
Tu me connais Jupille et tu sais bien pourquoi
Ma gorge, si je veux parler, reste serrée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

JUPILLE.

Toi ! Joseph Meister !... A cette heure sacrée
Nul ne manque : ils sont tous venus pour le louer.

JOSEPH MEISTER.

Je me tais : mais j'ai là, dans mon mouchoir noué
Ce fromage suret fait du lait de mes chèvres.....

LA GLOIRE.

L'éloge est dans les cœurs bien plus que sur les lèvres.

LE FERMIER.

Quant à moi, le fermier des monts, je le bénis.
Not'vache et not'mouton sans lui seraient péris.

DEUX BERGERS DES MONTAGNES

(ils portent chacun dans les bras un agneau).

PREMIER BERGER.

C'est pourquoi nous voici, les bergers des montagnes.
N'ayant là-haut que l'aube et la nuit pour compagnes,
Nos agneaux vagissants et les tièdes brebis
Sont, parmi les longs jours, souvent nos seuls amis.
C'est pourquoi, dans nos bras où leur jeune voix bêle,
Pris dans les derniers nés de la saison nouvelle
Avec leur laine courte et leurs membres rustauds,
Nous apportons ce soir ces deux petits agneaux.

LA GLOIRE.

Et les doux animaux vont joindre leurs louanges.
Ils souffrirent souvent pour ses desseins étranges ;
Mais lui ne vit jamais mourir l'un d'eux, sans bruit,
Sans porter sa souffrance et mourir plus que lui.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

PREMIÈRE FEMME DU PEUPLE.

Il compatit toujours aux maux des faibles êtres.

DEUXIÈME FEMME DU PEUPLE (elle entre en coup de vent).

Ouf! J'ai fermé ma porte et bien clos mes fenêtres
Pour venir voir un peu ce qui se passe ici.
Qu'est-ce donc ? C'est un roi ? Je veux le voir aussi.

JUPILLE (ironique).

Un roi ? Dans cette rue et ce chemin de neige !

JOSEPH MEISTER.

Un roi n'aurait jamais si glorieux cortège.

TROISIÈME FEMME DU PEUPLE (montrant la maison).

C'est quelqu'un né dans la maison, à ce qu'on dit.

PREMIÈRE FEMME DU PEUPLE.

Son remède a guéri mon dernier, mon petit.

TROIS TRAVAILLEURS DE LA TERRE.

(Ils se tiennent par la main ou par les épaules, l'un d'eux parle).

Et nous les travailleurs de la terre aux mains dures,
Nous les humbles courbés sur les tâches obscures,
Nous le fêtons d'avoir aidé notre labeur.

LA GLOIRE.

Sa science a trouvé ce que rêvait son cœur.

LA PROVENÇALE.

J'arrive de Provence où tout frémit et chante.
J'ai laissé le ciel bleu vers la mer bruissante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Les oliviers sont gris sur le flanc du coteau
Et pour le saluer, j'ai cueilli ce rameau.
Tous nos maux sont finis et la récolte est belle.
Chaque été voit danser chaque magnanarelle
Et sous les hauts mûriers, dans la cour du vieux mas,
Les rondes, dans le soir, alanguissent leur pas.

LA GLOIRE.

O Joie ! Il a donné sa science à la terre.
Tout vibre ! Le travail est heureux. L'aube est claire.

JEAN-JOSEPH (lentement, gravement).

Mais moi, son père, moi, que dirais-je ? Quels mots
Exprimeraient mon âme, autres que des sanglots ?
Il est mon fils. Je sais sa grande âme pieuse.
Son culte pour les siens, sa tendresse anxieuse,
Et comment il aima l'ombre de la maison.
Je sais qu'il fut l'orgueil et l'honneur de mon nom,
Ce soir, courbé par l'âge, après la tâche faite,
Je puis être content et relever la tête ;
Mais je ne veux ce soir me souvenir encore
Que du fils qui pleura quand son vieux père est mort

LA GLOIRE.

Tous le bénissent. C'est une voix attendrie,
La voix même du sol, la voix de la patrie
Qui monte jusqu'à lui comme un hymne, ce soir,
Dit par ces gens de France et ces gens du terroir.

JEANNE-ETIENNETTE.

Qui comprendra comment cette voix émouvante
Résonne au fond du cœur de sa mère tremblante ?

LA GLOIRE.

C'est le monde qui chante avec son chant confus.
Et vous, ses vieux parents, vous, ses « chers disparus ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Pour qui seuls il chérit et désira la gloire,
Pour le louer au seuil de l'humble maison noire,
Comme auprès d'un tombeau mystérieux et doux,
Ce soir, ô vieux parents, mettez-vous à genoux.

Ils s'agenouillen'. Les autres personnages leur font comme une couronne. La Gloire reste debout et les domine.

Un chant de voix de femmes s'élève, pur et court, sans instruments.

Le rideau tombe.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

L'ÉVOLUTION TECHNIQUE

et les Bases scientifiques

DE LA

Fabrication des Fromages cuits

(Gruyère et Emmenthal)

par G. GUITTONNEAU

Directeur de la Station centrale d'Agronomie à l'Institut des Recherches agronomiques]
et du Laboratoire de Recherches laitières de Poligny (Jura).

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

L'ÉVOLUTION TECHNIQUE

ET LES

Bases scientifiques de la Fabrication des Fromages cuits

(Gruyère et Emmenthal)

par G. GUITTONNEAU

Directeur de la Station centrale d'Agronomie à l'Institut des Recherches agronomiques et du Laboratoire de Recherches laitières de Poligny (Jura).

La fabrication des fromages cuits et pressés relève d'une technique délicate, basée sur les observations séculaires des praticiens. Elle s'est lentement établie, avec le temps, et s'est transmise de génération en génération.

On trouve déjà plusieurs détails fort précis qui la concernent dans certaines descriptions de COLUMELLE [1], au 1er siècle. Mais, considérée d'un point de vue plus large au cours de son évolution, elle n'apparaît que comme un épisode dans la série des innombrables efforts par lesquels l'homme essaya, dès les premiers âges, de soustraire aux altérations rapides la partie la plus substantielle du lait, et notamment le caillé solide qu'il vit apparaître spontanément dans cet aliment liquide.

Le caillé se sépare du sérum avec la plus grande facilité, soit par coagulation naturelle, soit par l'action de la présure, dont le pouvoir coagulant fut parfaitement connu des anciens puisque ARISTOTE [2], VARRON [3], COLUMELLE [4] et PLINE [5], entr'autres, nous en parlent dans leurs écrits. On peut donc penser que la fromagerie, née d'un besoin alimentaire de l'homme, est vieille comme les premières civilisations humaines.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Il est, en effet, déjà question de fromages dans la Bible [6], et on a trouvé, dans les stations lacustres de Suisse, des vases percés de trous qui, vraisemblablement, ont servi à l'égouttage du caillé [7] (1).

Le caillé, plus ou moins égoutté, fut souvent consommé à l'état frais (oxygala romain) ; mais il s'agissait surtout de lui assurer une bonne conservation pour le mettre en réserve en vue des besoins à venir, ou pour pouvoir le transporter des régions de pâturage jusque dans les villes. C'est cette conservation qui fut le plus difficile à obtenir.

On eut recours, pour la favoriser, au *salage*, au *séchage* ou au *fumage*.

La meilleure manière de garder aux produits, pour de longues périodes, toute la finesse de leur goût apparut cependant, aux précurseurs des fabricants de fromages à pâte ferme, comme résidant surtout dans un assèchement aussi complet que possible de la masse caséeuse, par un égouttage forcé. De là sont nées les pratiques du *brassage*, du *chauffage* et du *pressage*.

Si, à ces pratiques fort simples, on joint celles de l'*emprésurage* et du *décaillage*, qui sont à la base de toute fabrication primitive, on n'entrevoit rien dans chacune d'elles, considérée isolément, qui semble présenter la moindre difficulté d'exécution. Malheureusement, elles se commandent les unes les autres si étroitement, et leur ensemble, bien coordonné, est lui-même, dans certains cas, tellement détourné de son but par toutes sortes de contingences imprévisibles, que leur

(1) Dans une remarquable étude historique sur « L'emploi du lait et l'industrie laitière chez les peuples anciens », L. LINDET a rassemblé nombre de documents fort intéressants auxquels j'emprunte les citations qui précèdent (*Annales Institut national Agronomique*, 1910).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

application, toujours délicate, est quelquefois, par surcroît, parfaitement inopérante.

La chose est particulièrement grave quand le fromager travaille à la fois plusieurs centaines de litres de lait, dont la valeur peut, de son fait, se trouver à peu près anéantie en quelques minutes. Aussi, dans chaque hameau où l'on fabrique le Gruyère, ce fromager prend-il rapidement le rang d'un personnage important. Il reste le dépositaire de recettes dont il garde jalousement le secret et qu'ignorent les autres habitants. Ceux-ci sont étrangement surpris par certains actes qu'il accomplit, comme celui qui consiste à *faire trancher le petit-lait*.

On a tout à gagner, d'ailleurs, à rester dans ses bonnes grâces et chacun, suivant son « tour de fromage », le reçoit de son mieux et le comble de faveurs, autant par intérêt que par prudence.

Ne convenait-il pas, en effet, de se méfier quelque peu de cet homme dont les talents donnaient à réfléchir et dont certains pouvoirs mystérieux s'apparentaient, sans doute, à la sorcellerie?

*
* *

Au cours du siècle dernier, la fabrication du Gruyère sort de cette phase encore moyennageuse, que les traditions locales nous font connaître avec une parfaite netteté.

Des fruitières s'organisent, des fromageries se construisent; on fonde même des écoles pratiques d'industrie fromagère, et les progrès ne se font pas attendre. Notre but n'est nullement de les énumérer ici; chacun a su les connaître et les apprécier.

Mais les efforts tentés, quels qu'ils fussent, ne pouvaient aboutir à la mise sur pied d'une technique rationnelle tant qu'on ne connut pas le mécanisme intime de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

la fabrication des fromages. Là encore, la voie ne s'éclaira qu'à la lumière des travaux de Pasteur.

Après le fameux « Mémoire sur la fermentation lactique », tout pouvait se deviner en fromagerie, car on pouvait pressentir que tout y était lié à l'action des infiniment petits.

C'est à Duclaux que revient l'honneur d'avoir établi solidement les premières bases de la Bactériologie laitière et fromagère. De 1877 à 1896, il n'écrivit pas moins de dix-neuf mémoires, notes ou rapports, relatifs au lait. Les résultats essentiels de ses travaux sur ce sujet sont exposés dans deux ouvrages universellement appréciés : « Principes de Laiterie » (1892), et « Le Lait, études chimiques et microbiologiques » (1894).

Mais c'est de Freudenreich qui a mis en évidence le rôle des ferments lactiques dans la fabrication de l'Emmenthal. Sa première note, à ce sujet, date de 1889 [8] et les suivantes s'échelonnent de 1891 à 1896 [9].

O. Jensen, qui fut le collaborateur de de Freudenreich, compléta son œuvre au point de vue théorique. Il en tira, en outre, des conclusions pratiques fort précises [10] qu'à l'heure même où j'écris ces lignes, personne encore n'a dépassées.

Il nous faut maintenant arriver à ces conclusions pratiques et, pour cela, examiner sommairement, tout d'abord, la théorie de la fabrication.

*
* *

On ne peut mieux comprendre cette théorie qu'en interprétant, à la lumière des connaissances acquises, les opérations principales de la fabrication.

Nous savons, en effet, que ces pratiques empiriques sont basées sur une observation séculaire des faits et qu'elles représentent le résultat d'une longue expérience. La science ne peut avoir d'autre prétention que d'en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

bien saisir le mécanisme pour généraliser leurs effets les meilleurs et tâcher d'éviter les accidents qu'elles peuvent provoquer.

En général, on mélange dans la chaudière le lait frais du matin avec celui de la veille au soir.

Ce lait du soir a passé la nuit, à une température modérée, dans la chambre à lait. Chacun sait que ce repos permet de *l'écrémer* partiellement. On sait aussi qu'il le *mûrit*, et nous comprenons par là qu'il le laisse se peupler de bonnes variétés de ferments lactiques qui l'acidifient légèrement, tout en y développant un arôme très fin.

Le mélange des laits, prêt pour la fabrication, est réchauffé jusqu'à une température convenable, qui doit atteindre de 30 à 35°. Dans ces limites, la présure qu'on y ajoute agit bien. Elle agit même d'autant mieux que le lait est plus chaud puisque le maximum de son pouvoir coagulant se trouve vers 38°. Cependant, cette température de 38° ne doit pas être atteinte pour diverses raisons, dont la plus importante est qu'elle permet une prolifération rapide du *Bacterium coli* et du *Bacillus lactis aerogenes*. Ces deux espèces de microorganismes sont les hôtes habituels de l'intestin des animaux, des excréments et du fumier. Ils se retrouvent par conséquent toujours dans le lait, contaminé dès la traite, et, lorsqu'ils y sont en assez grand nombre, ils font fermenter activement le lactose avec un dégagement de gaz (CO^2 et H) qui provoque le gonflement précoce, sous la presse ou en cave, des fromages dits *mille trous*.

Pour *cailler* le lait ainsi réchauffé, le fromager se sert d'une *présure* qu'il prépare en abandonnant à elle-même, pendant 24 ou 48 heures, au chaud, c'est-à-dire pratiquement vers 30°, une macération de caillettes de veau dans de la *recuite* ou dans du *petit-lait*. Il apporte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

ainsi dans le fromage, non seulement la diastase coagulante qu'il a cherchée à obtenir dans cette macération, mais encore une véritable culture de microorganismes qui, à son insu, l'ont peuplée. Parmi ces microorganismes, ceux qui naturellement prédominent sont les mieux adaptés au milieu et ce sont des ferments lactiques de bonnes variétés, streptocoques ou bactéries qui prolifèrent là comme partout où ils trouvent du lait ou du lactosérum, lorsque la température leur est favorable.

L'*emprésurage* terminé, tout ce qui est utile à la bonne marche de la fabrication se trouve réuni dans la chaudière. Le problème consiste alors à le rassembler dans le fromage, duquel il faut, en outre, tâcher d'éliminer les autres éléments devenus inutiles ou nuisibles.

Le lactosérum, tout d'abord, doit être séparé, aussi complètement que possible, de la masse caséuse.

Pour se bien conserver, celle-ci, en effet, ne devra plus subir que des fermentations très limitées. Il n'en peut être ainsi que si elle est suffisamment appauvrie en eau et aussi en lactose, sucre éminemment sujet aux altérations rapides.

Tout le *travail du caillé*, sur lequel je ne veux pas insister ici, a pour objet de déterminer cette bonne séparation. Après l'avoir *divisé*, on *forme un grain* qui se rétracte progressivement au cours du *brassage* et qui doit se *bien ressuyer* de lui-même. Il en est ainsi lorsque toutes les opérations ont été judicieusement conduites, et la presse se charge alors d'achever facilement cet *égouttage* forcé.

Dans le même but d'assécher autant que possible le caillé, on met souvent à profit, en fromagerie, l'action de la chaleur. Cette action est ici poussée fort loin et c'est elle, précisément, qui a imprimé à la fabrication des fromages cuits une allure toute particulière.

Lorsque le *grain est formé*, on chauffe lentement la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

masse, constamment agitée, jusqu'à une température qui varie normalement entre 54 et 60°, et on continue encore à *brasser, après le feu*, pendant un temps plus ou moins long, suivant la facilité avec laquelle le *grain se ressuie*.

Soulignons cette phase du travail qui a pour résultat de soumettre le caillé, finement divisé, à une température suffisante et pendant un temps assez long, pour qu'il subisse ce que nous appelons aujourd'hui une *pasteurisation basse et prolongée*. Il se trouve ainsi débarrassé de nombreux germes microbiens nuisibles.

D'autre part, le fromage, sorti de la chaudière à une température d'environ 50°, conserve pendant une vingtaine d'heures, sous la presse, tout au moins dans sa partie centrale, une température supérieure à 35°. Les ferments lactiques thermophiles prolifèrent alors activement dans sa masse. Ils y jouent, pendant *l'égouttage* qu'ils favorisent et, plus tard, au cours de la maturation, un rôle capital indiqué par DE FREUDENRIECH et O. JENSEN.

Sorti de dessous la presse, le fromage est salé. Le salage durcit la caséine en surface et provoque la formation d'une *croûte* protectrice qui isole de l'air l'intérieur de la meule. Le pouvoir antiseptique du sel peut, d'ailleurs, être mis à profit pour régulariser au besoin, dans une certaine mesure, les phénomènes fermentaires qui interviennent au cours de la *maturation*.

Mais c'est surtout par l'action de la température que l'on règle la marche de cette dernière phase de la fabrication.

A la cave froide, vers 10-12°, les phénomènes diastasiques se poursuivent, tandis que la vie microbienne se trouve considérablement ralentie. Cette vie microbienne reste au contraire active à la cave chaude, à 20-25°, et c'est alors que les producteurs de gaz, les *ferments propioniques* [11] en particulier, entrent en action. Ils font

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

fermenter le lactose ou les lactates restant dans le caillé, où les gaz produits (CO^2) provoquent la formation des *yeux*.

Quant aux lentes modifications dans la consistance de la pâte, qui caractérisent l'affinage, on doit les attribuer à l'action des diastases microbiennes (*endoérepsine des thermobactéries*) [12] et aussi, très vraisemblablement, à l'action de la présure qui, pour être douée de propriétés coagulantes, n'en possède pas moins un pouvoir protéolytique [13] très analogue à celui de la pepsine, s'il ne lui est pas identique [14]. Mes recherches personnelles m'ont, en effet, montré que, même après un chauffage à 60° pendant plusieurs minutes, on peut encore mettre en évidence l'activité de la diastase dans du lait stérilisé, ensemencé de ferments lactiques thermophiles purs, et coagulé par de la présure filtrée sur bougie.

Lorsque la maturation des fromages n'est pas trop avancée et qu'ils sont de bonne qualité, ils possèdent un goût de noisette agréable, analogue à celui des beurres fins, et caractéristique de la fermentation lactique. Plus tard, au bout de plusieurs mois, ils prennent une saveur piquante due au sel qui pénètre de plus en plus dans la pâte, et aussi aux produits qui prennent naissance dans l'hydrolyse diastasique de la caséine.

*
* *

En synthétisant maintenant les résultats acquis au cours de cet examen rapide, nous nous rendons compte que le mécanisme intime de toute bonne fabrication se trouve sous la dépendance de trois facteurs élémentaires, représentés par les actions respectives de la *présure*, des *ferments lactiques* et des *ferments producteurs de gaz*.

Chacune de ces trois actions est loin, d'ailleurs, d'être indépendante des deux autres.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

C'est ainsi que la force coagulante d'une présure donnée est considérablement accrue par l'acidité du lait sur lequel on la fait agir.

D'autre part, Duclaux [15] avait déjà attiré l'attention sur un fait capital, bien des fois confirmé depuis. Le coagulum, fortement minéralisé, qui résulte de l'action de la présure seule sur le lait, a une consistance gélatineuse ; il est presque imperméable au lactosérum qu'il n'abandonne que progressivement, par rétraction. Celui qui est dû à l'acidification du lait par les ferments lactiques n'est, au contraire, que fort peu minéralisé et représente, théoriquement, la caséine à l'état de pureté; très friable, il s'égoutte avec une extrême facilité. En pratique, le « caillé présure » est progressivement déminéralisé par l'acidification lactique qui se développe dans sa masse ; il évolue vers le type du « caillé lactique » et cela lui permet de se bien « ressuyer ». Mais cette évolution ne doit pas dépasser une juste limite, au-delà de laquelle la pâte du fromage ne garderait plus assez de souplesse pour former une *belle ouverture*.

La formation de l'ouverture est, en effet, conditionnée par la consistance de la pâte et celle-ci, nous venons de le voir, est en rapport étroit avec le développement des ferments lactiques. Il est clair, d'ailleurs, que les yeux ne peuvent apparaître que grâce à l'intervention des producteurs de gaz. Or, ces microorganismes, qui vivent normalement dans le fumier, se trouvent toujours fortuitement introduits dans le lait en nombre suffisant. Ils provoquent le gonflement des fromages en cave et deviennent dangereux dès que leur activité s'accentue un peu trop. Aussi, pratiquement, n'a-t-on guère à se préoccuper d'eux que pour les éviter le plus possible et pour limiter leur développement dans le caillé, qu'un bon égouttage purge largement des éléments fermentescibles sur lesquels s'exerce leur action. Les ferments lactiques,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

qui favorisent le bon égouttage du caillé, interviennent donc ici encore très opportunément. Par l'acidification qu'ils lui font subir ils gênent, en outre, l'évolution de nombre de germes producteurs de gaz et, en particulier, des *ferments butyriques*. Du même coup, ils s'opposent à son envahissement par les *putréfiants*.

Dans cet enchevêtrement d'actions microbiennes ou diastasiques, le fromager n'intervient, en somme, que pour favoriser, directement ou indirectement, celles qui sont le plus utiles à son travail.

Il contribue à régler l'action de la présure par la dose qu'il en emploie et par la température à laquelle il la fait agir.

En veillant à la propreté du lait et en opérant lui-même proprement, il limite le nombre des producteurs de gaz introduits dans le fromage et nous savons que tous les traitements qu'il fait subir au caillé pour le « ressuyer » concourent, en fin de compte, à limiter leur développement.

Mais on se rend compte, d'après tout ce que nous avons appris, qu'il trouve dans les ferments lactiques des auxiliaires plus puissants que lui-même. Ces remarquables agents de la fabrication interviennent en effet dans toutes ses phases, depuis la maturation du lait jusqu'à celle des fromages. C'est donc surtout leur travail qu'il importe de diriger. Il est possible de le ralentir ou de l'accélérer en temps opportun en agissant sur la température, et c'est ce qu'a su réaliser l'empirisme. Cette action ne peut avoir d'efficacité, cependant, que dans la mesure où le nombre des individus introduits dans le lait, à l'origine, est suffisant pour que le fromage, une fois sorti de la chaudière, en reste convenablement peuplé.

Le plus grand nombre de ferments lactiques qui sont présents dans le lait lui-même sont ceux qui se sont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

développés au cours de sa maturation, à la température de la chambre à lait. Ils ne sont pas tous tués par le chauffage que comporte la fabrication. Mais ce ne sont pas des ferments thermophiles et ils ne jouent un rôle important que vers la fin de l'égouttage comme sans doute aussi en cave, au début de la maturation.

Pendant toute la première partie de l'égouttage, alors que la température reste supérieure à 40° dans l'intérieur des fromages, ce sont les thermophiles qui travaillent activement (*Thermobacterium helveticum*, *Streptococcus thermophilus*). Les ferments lactiques thermophiles passent dans le lait par les contaminations accidentelles qui se produisent au cours du travail. Mais nous savons qu'ils sont pratiquement apportés en grand nombre avec la présure qui, en raison de son mode de préparation, joue le rôle d'un véritable levain.

Lorsque le fromager utilise, pour y faire macérer les caillettes, du petit lait de la chaudière, il assure, sans s'en douter, un ensemencement méthodique du levain puisqu'il y apporte tous les germes qui se trouvent dans le fromage précédent. Parmi ceux-ci, les bons sont certainement représentés, et il en est d'ailleurs de même des mauvais.

La recuite, au contraire, est à peu près complètement stérilisée par l'action de la température, voisine de 100°, qu'elle subit lorsqu'on fait « *trancher* » le petit lait en milieu nettement acidifié par « *l'aisy* ». On peut donc dire que pratiquement elle ne contient plus aucun germe vivant, ceux qui peuplaient le petit lait comme ceux qui peuplaient l'aisy ayant été détruits par le chauffage. Elle se trouve du reste très vite réensemencée par les microorganismes nuisibles qui se trouvent sur les caillettes (*putréfiants*) comme aussi, fort heureusement, par les bons ferments lactiques qu'y apportent les récipients et les mains du fromager.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Dans un cas comme dans l'autre, lorsque la température leur est favorable, les ferments lactiques se multiplient activement dans la macération, entravant le développement des autres espèces et opérant ainsi, d'eux-mêmes, une sélection indispensable, grâce à laquelle tout se passe assez bien en général.

Mais on conçoit sans peine que les ferments lactiques puissent aussi, dans certains cas, se trouver nettement défavorisés par des ensemencements où le hasard joue un tel rôle, et que leurs concurrents, dont certains sont redoutables, arrivent alors à prendre le dessus. Ce sont alors les accidents qui surviennent, les *maladies* qui se déclarent.

De ce fait, les praticiens ne tardèrent pas à se trouver conduits vers bien des déboires qui les laissèrent, le plus souvent, entièrement désemparés. D'invraisemblables conceptions naquirent alors de leur perplexité. C'est ainsi que, cherchant à expliquer des mystères par d'autres mystères, ils en vinrent à situer dans la « *tonne à aisy* » la cause de tout échec comme de toute réussite, parce que quelque chose se passait là d'incompréhensible aussi : une fermentation.

Nous savons aujourd'hui que l'aisy ne représente rien d'autre qu'une solution d'acide lactique, préparée économiquement grâce aux ferments thermophiles qu'on y fait proliférer en l'entretenant à une température convenable. Son rôle essentiel est de coaguler les protéines solubles du sérum lorsqu'on « tranche ». Il constitue d'ailleurs, dans la fromagerie, un centre de pullulation des ferments thermophiles qui, par mille voies indirectes (matériel, mains et vêtements du fromager, etc....), passent de là dans les présures et dans les fromages.

Nous savons aussi que, pour lutter contre les accidents de fabrication d'origine microbienne qui sont les plus graves, il faut éviter les contagions d'un fromage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

au suivant et, pour cela, tâcher de se rendre maître, autant que possible, des ensemencements du lait.

Comme d'ailleurs il vaut infiniment mieux prévenir que guérir, l'idéal qu'il faut viser en bonne technique est de garder constamment cette maîtrise des ensemencements. Cela ne demande, en principe, qu'une bonne surveillance de la propreté du lait et, à la fromagerie, une désinfection à peu près radicale du matériel, chaque jour.

L'entretien de cette propreté rigoureuse, base même de toute industrie laitière qui évolue vers le progrès, met nécessairement en œuvre l'action des antiseptiques pour l'entretien des locaux et de l'outillage ; elle tend vers l'asepsie. Cela revient à dire qu'elle fait naître du même coup la nécessité de réintroduire constamment les espèces utiles dans la fromagerie, d'où elles sont éliminées en même temps que toutes les autres.

On peut, aujourd'hui, y parvenir sans peine grâce à l'emploi des cultures de *ferments sélectionnés*.

*
* *

Depuis assez longtemps déjà, l'usage s'est répandu en Suisse d'ensemencer les macérations de caillettes avec des cultures pures, fournies par les laboratoires du Liebefeld, dans lesquelles entrent le *Thermobacterium helveticum* associé à un *mycoderme* [16].

Les excellents résultats qu'a donnés cette manière d'opérer ne permettent plus de douter de sa valeur industrielle.

Au point de vue théorique, elle est cependant bactériologiquement imparfaite puisqu'en même temps que les ferments utiles elle introduit dans la recuite, pratiquement stérile, les germes qui peuplent les caillettes. Nous avons d'ailleurs vu, qu'en fait, cette contamination systématique ne devient jamais dangereuse grâce à l'acidi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

fication rapide du milieu placé à une température convenable.

Mais la meilleure solution à envisager était évidemment de partir, pour la fabrication de ces fromages comme pour celle de tous les autres, des extraits de présure liquides du commerce à peu près privés de germes vivants, et d'une culture pure sur lait stérilisé de ferments lactiques appropriés.

D'après O. Jensen, depuis plusieurs années déjà cette technique a fait ses preuves et s'est généralisée en Danemark, en Suède, en Finlande et en Amérique. Dans ce dernier pays, on se servirait même, en outre, de cultures de ferments propioniques.

*
* *

Nous avons à peine besoin de conclure par la nécessité qui s'impose de mettre à la disposition des fromagers français, sous une forme commode, des cultures pures de ferments sélectionnés pour la fabrication des fromages cuits. Il est essentiel, en effet, sur ce terrain comme sur les autres, que nous puissions lutter à armes égales avec nos concurrents.

La préparation de ces ferments est le but immédiat que s'est assigné le Laboratoire de Recherches de Poligny. Il n'est pas douteux que, sous peu, ce but sera atteint.

BIBLIOGRAPHIE.

1. Columelle. — De re rustica. Trad. Nisard. VII. 8.
2. Aristote. — Traité des animaux. III. 16.
3. Varron. — Rerum rusticarum de Agricultura.
4. Columelle. — De re rustica. VII. 8.
5. Pline. — Hist. natur. XI. XCVI. 41.
6. II. Samuel. — XVII. 29.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

7. Daremberg et Saglio. — Dict. des ant. article *Caseus*.
8. De Freudenreich. — *Annales de Micrographie*, 1889.
9. De Freudenreich. — *Landw. Jahrb. d. Schw.* 1891-1896.
10. O. Jensen. — *Dairy Bacteriology*.
11. De Freudenreich et O. Jensen. — *Jahrb. d. Schw.*. 1904.
12. De Freudenreich et O. Jensen. — *Landw. Jahrb. d. Schw.*, 1904.
13. O. Jensen. — *Landw. Jahrb. d. Schw.*, 1904 et 1907.
14. Petry. — *Wiener Klinische Wochenschrift*, 1906.
15. Duclaux. — Principes de Laiterie.
16. O. Jensen. — *Dairy Bacteriology*. Ed. 1921, p. 138.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Un Franc-Comtois sur les Galères de Florence

PAR

M. ÉMILE LONGIN

Correspondant de la Real Academia de la Historia.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

UN FRANC-COMTOIS

SUR

LES GALÈRES DE FLORENCE.

Le créateur de la marine française au quatorzième siècle fut, on le sait, un baron comtois (1). Dans la suite notre pays n'enfanta pas d'émules de Jean de Vienne : ce ne fut pas sur mer que ses fils donnèrent des preuves multipliées de leur bravoure ; au seizième et au dix-septième siècle, les armées du roi catholique offraient un champ assez vaste à leur désir d'aventures ; les Pays-Bas, en particulier, furent l'école où se formèrent les capitaines qui défendirent plus tard le comté de Bourgogne contre les lieutenants de Louis XIII, Condé (2), Longueville (3) et Weimar (4).

(1) Jean de Vienne, amiral de France, fils de Guillaume de Vienne, seigneur de Roulans, et de Claudine de Chaudeney. V. Marquis Terrier de Loray, *Jean de Vienne, amiral de France (1341-1396) : étude historique, suivie de documents inédits pour l'histoire de la marine française au XIV^e^ siècle.* Paris, 1877, in-8.

(2) Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse fils de Henri I^er^ de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Catherine de la Trémoille, sa seconde femme (1^er^ septembre 1588-26 décembre 1646).

(3) Henri II d'Orléans, duc de Longueville, comte de Dunois et de Tancarville, prince souverain de Neufchâtel et de Valengin, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Normandie, fils de Henri I^er^ d'Orléans, duc de Longueville, et de Catherine de Gonzague-Clèves (27 avril 1595-11 mai 1663).

(4) Bernard, duc de Saxe-Weimar, landgrave de Thuringe, margrave de Misnie, etc., fils de Jean, duc de Saxe-Weimar, et de Dorothée-Marie d'Anhalt (16 août 1604-18 juillet 1639).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

De là ma surprise en rencontrant au cours de mes recherches un Franc-Comtois sur les galères grand-ducales de Florence ; le curieux est que ce Franc-Comtois se trouvait être parent du futur historien de la guerre de Dix ans ; à quel degré, je serais fort embarrassé de le dire (1).

Voici en quels termes un certain Pierre Javel (2) annonçait de Barcelone à Girardot de Nozeroy (3), avocat au barreau de Dole, l'arrivée de son parent en Espagne.

Monsieur,

Je n'ay receu aucune des vostres, ausquelles je n'eu manqué de faire responce promptement. Du reste je vous informe qu'au mois de may passé arrivèrent deux gallères du grand duc de Florence (4), en l'une

(1) Serait-ce le « cousin de Noseroy » auquel a trait une lettre adressée de Bruxelles, le 27 juin 1609, « à Monsieur Monsieur l'advocat Girardot. A Dole ? » Le conseiller Jean Grivel s'y dit dégoûté de s'employer en faveur du personnage : « Je le luy ay mandé aussi et à ma cousine sa femme. » Bibl. de Besançon, papiers de Girardot de Nozeroy, t. I, fol. 1.

(2) Pierre Javel, docteur en médecine, fils de Jean Javel, docteur ès droits, et de Claude Delesmes, se fixa plus tard à Dole. On peut voir des vers latins de lui en tête de la *Briefve et facile méthode pour se préserver et guérir de la peste* (Dole, 1629, in-8), de Jacques Dorenet. Son frère Nicolas, né à Dole le 20 juin 1589, entra en 1606 dans la Compagnie de Jésus et mourut à Besançon le 2 mars 1667. V. Les PP. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. II, col. 340.

(3) Jean Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, avocat, puis conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Girardot, avocat fiscal aux sauneries, et de Marguerite de Nozeroy (1584-8 février 1651).

(4) Cosme Ier de Médicis, grand-duc de Toscane, fils de Ferdinand Ier, grand-duc de Toscane, et de Catherine de Lorraine (12 mai 1590-28 février 1621). Il avait succédé à son père le 28 février 1608.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

desquelles estoit monsieur de Noseroy, vostre parent, avec tiltre de capitaine entretenu aux gaiges de quinze escus par mois et ration double, oultre ce qu'il estoit la seconde personne de la galère, aymé, honoré, respecté unanimement de tous les soldats pour sa valleur, laquelle il fit paroistre avant qu'arriver au port de Barcelone en la prinse d'un vaisseau turc, lequel fut prins avec quelques quatre vingt Mores. J'eu ce bon heur voir ce combat dès une montagnette assise proche d'un port de mer nommé Palamos (1), auquel lieu j'estois fortuitement, invité dès Barcelone par les habitans du lieu pour vacquer à la cure de certains attaints d'insposition (*sic*). Je séjourna avec luy l'espace de trois jours ; nous mangasmes, beumes et dormismes ensemble. De là il passa avec les dittes galères au port de Cartagène, à l'effect de charger trois cents mille escus que Sa Majesté d'Espagne envoyoit aux héritiers de Dom Pedro de Médicis (2). Il séjourna trois mois en Espagne. De là il rebrossa chemin à Ligorne (3), port du duc de Florence, avec six aultres galères qui accompagnoient le comte de Lemos (4) pour

(1) Palamos, ville de la province de Girone (Espagne).

(2) Pierre de Médicis, chevalier de la Toison d'or, fils de Cosme 1er de Médicis, grand-duc de Toscane, et d'Éléonore de Tolède, sa première femme, avait porté les armes dans les armées espagnoles aux Pays-Bas. Marié deux fois, je ne lui connais comme postérité qu'un fils naturel, nommé Pierre, qui fut chevalier de Malte. Il était mort en 1604.

(3) Livourne.

(4) D. Francisco Fernandez de Castro, VIIIe comte de Lemos, fut vice-roy de Sicile de 1610 à 1618 et déploya dans son gouvernement une magnificence toute royale. « Durante la dimora in Napoli, m'écrit M. d'Elia, directeur de la Bibliothèque nationale de Naples, il conte di Lemos tenne un corso di conferenze letterarie, e questo periodo fil piú brillante della sua vita. » Mon vieil ami et compagnon d'armes Morel-Fatio, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, m'apprend qu'il se fit moine au monastère bénédictin de Sahagún et mourut en 1637.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

estre viceroy de Naples, auquel lieu il est présentement, n'estoit qu'il fût allé à Naples, où il désiroit de rencontrer quelque honneste parti ; qu'est en fin tout ce dequoy je vous peu certiorer touchant ledict sieur de Noseroy. Il estoit sain et sauf et ne luy manquoit rien (grâce à Dieu) ; si est-ce qu'il regrettoit sa femme et ses petits et la patrie, à laquelle il aspiroit encor, moyennant l'aide de Dieu et de ses amis. Sur ce je vous baise les mains, priant Dieu qu'il vous soit en santé protecteur. Permetté que je m'éternise,

Vostre affectionné serviteur et amis

PIERRE JAVEL (1).

Le brave Comtois rencontra-t-il à Naples l' « honneste parti » qu'il souhaitait ? Lui fut-il accordé de revenir dans nos montagnes auprès de sa femme et de ses enfants ? Trouva-t-il, au contraire, la mort dans un nouveau combat livré aux pirates barbaresques ? Questions destinées sans doute à toujours rester sans réponse, vu l'obscurité du personnage. Ce qui est à retenir de la lettre qu'on vient de lire, ce sont les regrets que la patrie inspirait à ce jurassien. Qui de nous n'a éprouvé ce sentiment et ne s'est en quelque sorte senti exilé, lorsque n'a plus retenti à son oreille l'accent dont on peut railler la lourdeur, mais auquel se reconnaissent et se reconnaîtront longtemps encore les enfants de notre vieille, de notre chère, de notre belle Franche-Comté ?

E. L.

Montagney, 15 mai 1924.

(1) Bibl. de Besançon, papiers de Girardot de Nozeroy, t. V, fol. 369. La lettre, non datée, est adressée « A Monsieur Monsieur le docteur Girardot. A. Salins. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

SIMPLE NOTE

PAR

M. EMILE LONGIN

Correspondant de la Real Academia de la Historia.

J'ai publié, il y a vingt-cinq ans, dans les mémoires de la Société d'émulation du Jura un opuscule de Girardot de Nozeroy qu'on croyait perdu (1), d'après l'exemplaire qu'avait retrouvé M. Julien Feuvrier, archiviste de la ville de Dole. Cet exemplaire était malheureusement incomplet ; la dernière page avait été arrachée. Un bibliophile dijonnais a eu récemment la bonne fortune de mettre la main sur un exemplaire auquel rien ne manque ; cet exemplaire justifie ce que je supposais ; la page 39 ne contient guère plus de vingt lignes. Quoique les réflexions finales du conseiller de Beauchemin n'apprennent rien de nouveau, je crois utile de les faire connaître. Que M. Jean-Baptiste Mercier trouve ici l'expression de ma gratitude pour l'obligeance avec laquelle il veut bien me permettre de faire bénéficier les curieux de l'histoire provinciale de sa découverte.

(1) LA FRANCHE || COMTÉ || PROTÉGÉE || DE LA MAIN || DE DIEV || CONTRE LES EFFORTS || DES FRANÇOIS, || En l'An 1636 || M.DC.XXXVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LA FRANCHE-COMTÉ

protégée de la main de Dieu
contre
les efforts des François, en l'an 1636.

... La hayne des François contre nous procède de l'envie qu'ils ont de nos franchises, justice et religion conservés dez si long-temps par la bonté incomparable de nos Roys, et quand ils voyent les effects prompts et puissants de leur grandeur pour nostre protection, ils ont subject de penser (bien qu'ils ne l'osent dire chez eux) que nous sommes autant (1) heureux qu'ils sont malheureux et que les gens de bien et la noblesse n'ont aujourd'huy refuge ny azile asseuré contre les tyrannies que soubs celuy de la justice et grandeur bénie de Dieu de l'auguste maison d'Austriche.

Les François nous ont malicieusement pensé surprendre et l'injustice de leurs armes est confessée par eux mesmes; nous reprenons les nostres avec raison et justice pour seconder contre eux les justes armes de nos Princes, que rien n'a peu attirer sur la France que nostre interrest, car les François ont cy-devant attaqué l'Allemagne, l'Italie et la Flandre impunément (2). Nos Princes se sont contentez de les repousser, et la seule petite Bourgongne les a esmeus à porter leurs armes vengeresses dans le cœur de la France. Nous serions desnaturés et ennemys de nous mesmes, si nous ne venons à les seconder et ramasser nos forces et nos courages pour les servir dignement.

FIN.

(1) Ici commence la page 39.

(2) L'allusion à l'entrée de l'armée impériale en France prouve que l'ouvrage de Girardot de Nozeroy fut composé à l'automne de 1636.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

H. CARREZ.

LA LÉGENDE D'UNE MINE D'OR.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

LA LÉGENDE D'UNE MINE D'OR

Entre le Val de Mièges et le bassin supérieur du Doubs s'étend le long chaînon des Hautes-Joux dont l'arête méridionale, aux escarpements fort abrupts, se termine brusquement dans la cluse des Planches-en-Montagne.

Une proéminence assez accentuée de cette arête porte le nom de *Roche de Poutin*. D'après une légende fort ancienne, elle passait pour renfermer de l'or (1).

Deux tentatives d'extraction du précieux métal eurent lieu, sans succès, l'une au XVIII[e] siècle, l'autre à une époque beaucoup plus récente.

*
* *

En 1778 (2), un industriel des Planches, le sieur Oudet, encouragé par un ingénieur qui avait sans doute quelque intérêt à ces recherches, fit percer une galerie à la base de la montagne, malgré les avertissements qui lui furent donnés sur la témérité d'une pareille entreprise.

Voici, à ce sujet, ce que raconte le P. Romain Joly qui fut pendant quelques années curé de la Chaux-des-Crotenay.

« Le village des Planches a joui d'une réputation éphémère au sujet des mines. Les adjudicataires qui entendaient mieux le négoce que l'art d'extraire les métaux se laissèrent éblouir par un hâbleur, qui avait

(1) La montagne de Poutin, qui renferme quelques particules de sulfure de fer, fut exploitée au siècle dernier par des industriels qui affirmaient y avoir trouvé des mines d'or, d'argent et d'étain ». Rousset. T. 5, p. 100.

(2) Dr Pyot. — *Statistique générale du Jura*, p. 211.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

plus de science que de probité. Il est certain qu'il y a une mine dans la montagne de Poutin. Mais est-elle assez riche pour dédommager ceux qui la feront exploiter ? C'est par cette recherche qu'on aurait dû commencer. On a construit des bâtiments, on a multiplié les dépenses. Je vis le commencement de l'entreprise ; les suites me firent naître des soupçons ; j'avertis inutilement, et, lorsqu'elle échoua, j'en fus plus mortifié que surpris » (1).

Les fouilles, poussées avec activité, amenèrent la découverte de parcelles de sulfure de fer, minerai qui renferme, mais en quantité infime, des traces d'or (2).

Des échantillons furent soumis à l'analyse. On raconte que l'ingénieur chargé de la direction des travaux jeta furtivement un louis dans le creuset, pour faire croire à Oudet qu'il avait de véritables succès à espérer de son entreprise (3).

Les résultats ne répondirent pas à l'attente. Des sommes considérables furent dépensées en pure perte. De plus, Oudet ayant été l'objet de tracasseries administratives fut obligé de suspendre momentanément ses recherches.

Peu de temps après, sans qu'on pût en déterminer la cause, la galerie s'effondrait ensevelissant le matériel et ruinant ainsi les dernières espérances du trop confiant prospecteur.

Lequinio, qui voyageait dans le Jura en l'an IX, signale également cette tentative d'exploitation et semble préciser les causes de son insuccès.

« Il existe dans le pays (Les Planches) une mine d'or.

(1) P. Romain Joly. — *Lettres à Mlle d'Udressier*, p. 58.

(2) D'après F. Ogérien, *Géologie*, T. 1, p. 305, la composition du fer sulfuré serait la suivante : soufre, 51,20 ; Fer, 44,07 ; Or, 0,01 ; Arsenic, 0,25.

(3) *Annuaire du Jura*, 1852, p. 234.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Le citoyen Oudet, commerçant des Planches, en a tenté trop infructueusement l'exploitation, il y a vingt-cinq ans ; elle est abandonnée. Ce citoyen fut-il muni de tous les moyens nécessaires ? Les intrigues de cour, les jalousies, les petites passions d'un Ministre, les faux calculs du Cabinet royal n'ont-ils pas influé sur cet abandon, et serait-ce une faute au gouvernement républicain de prendre sur cet objet des renseignements plus approfondis ? Le citoyen Oudet, encore vivant aux Planches, fournirait les premières indications » (1).

D'après cette citation, la tentative faite à cette époque aurait eu un certain retentissement dans la province. Toutefois, les archives de la Préfecture ne renferment aucun dossier concernant cette affaire. Les quelques renseignements que j'ai pu recueillir m'ont été fournis par un vieillard, ancien maire des Planches.

*
* *

Le souvenir de cette aventure était depuis longtemps tombé dans l'oubli, lorsqu'au mois de mai 1885 les habitants de La Perrena et des Chalesmes, villages situés au pied des Hautes-Joux, aperçurent, non sans quelque surprise, au sommet de la Roche de Poutin, un baraquement en planches, nouvellement édifié, dont on ignorait la destination.

Une équipe d'ouvriers comprenant deux hommes et une femme ne tarda pas à s'installer dans cette habitation rustique et se mit à creuser une ouverture dans une partie de la roche renfermant un calcaire assez tendre.

La femme descendait parfois au hameau du Petit-Chalesme pour acheter des provisions. On sut par elle qu'il s'agissait de rechercher si la montagne renfermait des parcelles d'or comme on l'avait cru jadis.

(1) Lequinio. — *Voyage dans le Jura,* T. 1, p. 138.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

La curiosité publique ne tarda pas à être mise en éveil. Quelques personnes allèrent voir le commencement des travaux. Bientôt, il ne fut bruit, dans le canton, que de la mystérieuse mine ; elle allait, cette fois, livrer ses secrets et récupérer amplement les pionniers assez hardis pour tenter à nouveau une entreprise qui, une première fois, n'avait donné aucun résultat.

Souvent, le dimanche, des gens de Nozeroy, de Champagnole, des Foncines et même de Morez venaient faire l'ascension du rocher, les uns fort sceptiques, les autres vivement intrigués par ces recherches sur lesquelles on fondait de si belles espérances.

Détail piquant : celui qui paraissait diriger les travaux était muni d'un pendule prospecteur, grâce auquel il parvenait à donner à l'axe de la galerie une inclinaison déterminée.

Cet appareil, qui semblait quelque peu mystérieux, se composait d'une fiole remplie d'un liquide incolore, suspendue à l'extrémité d'un fil ténu.

Entre les mains d'une personne non initiée, le pendule restait invariablement dans la direction verticale ; mais dès sa mise en place par le contre-maître qui possédait, disait-on, le fluide spécial, il déviait légèrement vers le Nord (1).

L'hiver vint. Les ouvriers abandonnèrent le travail, pour le reprendre au printemps suivant.

Au mois d'avril, j'allai visiter le prétendu gisement aurifère.

Un sentier conduit au pied de la montagne, en passant près d'une source ferrugineuse dont les eaux rougies attirent facilement l'attention.

Après une montée raide et assez pénible, j'arrivai au

(1) Ces détails m'ont été donnés par une personne digne de foi, qui fit l'expérience à plusieurs reprises, mais sans aucun résultat [Note de l'auteur].

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

sommet de la crête, d'où l'on jouit d'une très belle vue sur le Grandvaux et le Val de Mièges. J'aperçus bientôt une ouverture de forme carrée, d'environ trois mètres de côté. Les ouvriers étant absents, je pus descendre dans la mine, à une dizaine de mètres de profondeur.

Les matériaux extraits étaient constitués par une sorte de roche bleuâtre, analogue aux marnes du lias, telles qu'on les rencontre aux environs de Lons-le-Saunier (1). Quelques personnes prétendaient qu'il se dégageait de l'ouverture une faible odeur de soufre ; je n'ai pu me rendre compte de cette particularité.

Plus tard, on m'affirma que la galerie avait atteint une profondeur de vingt à vingt-cinq mètres et qu'on avait recueilli un certain nombre d'échantillons d'un métal jaune, très brillant, sans doute des parcelles de sulfure de fer.

Brusquement, les travaux furent suspendus. Les ouvriers abandonnèrent le chantier, mais le baraquement resta debout pendant plusieurs années encore.

En 1910, je fis à nouveau l'ascension de la roche, et ce n'est pas sans peine que je parvins à repérer l'emplacement de la mine dont l'orifice avait été entièrement comblé.

*
* *

De ces deux tentatives infructueuses, nous pouvons conclure que la montagne de Poutin ne renferme pas d'or comme on l'a cru jadis. Tout au plus peut-il s'y rencontrer des parcelles de sulfure de fer dont l'abondance n'est même pas démontrée.

D'ailleurs, le quartz aurifère qui existe dans les terrains

(1) On a trouvé, à Perrigny, des cristaux de sulfure de fer, lors de la construction de la voie ferrée de Lons-le-Saunier à Champagnole.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

primitifs, ne peut se trouver dans cette roche d'origine portlandienne.

C'est donc bien la faillite d'une croyance qui, pendant longtemps, a eu des partisans fidèles, mais que l'on doit reléguer définitivement au rang des légendes.

H. C.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

XVII[e] CONGRÈS

DE

L'ASSOCIATION FRANC-COMTOISE

Réunion des Sociétés savantes de Franche-Comté
et du Territoire de Belfort

TENU A LONS-LE-SAUNIER

les 16 et 17 Juillet 1924

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google

	DATE	SIÈGE DU CONGRÈS	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	Adhérents effectifs
			MM.		
I.	10 Août 1899	Dole	† Jules Gauthier.	Julien Feuvrier.	66
II.	8 Août 1901	Montbéliard	—	—	49
III.	7 Août 1902	Gray	—	—	64
IV.	5 Août 1903	Lons-le-Saunier	† Philippe Berger.	Abel Girardot.	63
V.	1er Août 1904	Besançon	Maurice Thuriet.	Georges Gazier.	52
VI.	1er Août 1906	Vesoul	Roger Roux.	† Louis Monnier.	101
VII.	1er Août 1907	Belfort	† Philippe Berger. Maurice Perrod.	† Dubail-Roy.	45
VIII.	4 Août 1908	Salins	† Etienne Lamy. } Présidents d'honneur. † Philippe Berger. }	Julien Feuvrier.	125
IX.	3 Août 1909	Pontarlier	Louis Rollier, † Etienne Lamy, Président d'honneur.	† Charles Godard.	53
X.	2 Août 1910	Luxeuil	Roger Roux. Julien Feuvrier.	† Louis Monnier.	74
XI.	1er Août 1911	Poligny	† Etienne Lamy, Président d'honneur.	† Paul Brune.	140
XII.	1er Août 1912	Ornans	† Léonce Pingaud.	Georges Gazier.	102
XIII.	17 Juillet 1913	Montbéliard	Frédéric Rossel. Stéphen Pichon, Président d'honneur.	Ch.-Ed. Kurtz.	82
XIV.	20 Juillet 1914	Dole	Julien Feuvrier. Auguste Pointelin, Président d'honneur.	Louis Raffour.	127
XV.	18 Juillet 1922	Belfort	Roger Roux.	Louis Herbelin.	73
XVI.	18 Juillet 1923	Gray	Victor Maire.	Camille Rochard.	79
XVII.	16 Juillet 1924	Lons-le-Saunier	Maurice Perrod. Louis Bouvier, Président d'honneur.	Honoré Carrez.	95

Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

XVII^e CONGRÈS

DE

L'Association Franc-Comtoise

(Réunion des Sociétés savantes de Franche-Comté et du Territoire de Belfort)

tenu à Lons-le-Saunier, les 16 et 17 Juillet 1924

Il avait été décidé lors du XVI^e Congrès de l'Association franc-comtoise tenu à Gray les 18 et 19 juillet 1923, que le XVII^e se réunirait l'année suivante à Lons-le-Saunier sous la Présidence de M. l'abbé Maurice Perrod, Président de la Société d'Emulation du Jura.

La date choisie d'un commun accord entre les Sociétés adhérentes fut celle du 16 juillet pour le Congrès proprement dit et celle du 17 pour l'excursion accoutumée.

M. l'abbé Perrod s'adjoignit M. Honoré Carrez, Secrétaire de la Société d'Emulation du Jura, comme Secrétaire général, et MM. Mercier et Robert Genoud comme Secrétaires adjoints.

Les congressistes arrivés la veille trouvèrent un logement grâce aux précautions prises pour cela par les organisateurs. Ils furent reçu le 16, avec ceux arrivés le matin, à l'Hôtel-de-Ville pavoisé pour la circonstance et dont les salles, particulièrement celle des séances du Conseil municipal, avaient été gracieusement mises à la disposition du Congrès par M. le Maire de Lons-le-Saunier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

M. Bouvier, Membre de l'Institut, alors Vice-Président et depuis Président de l'Académie des Sciences, professeur au Muséum, qui avait bien voulu accepter la présidence d'honneur du Congrès, s'est excusé de ne pouvoir assister à la réunion, ayant été retenu au dernier moment par des devoirs impérieux.

A 9 heures précises, M. l'abbé Maurice Perrod, Président du Congrès, ouvre la séance. Il se défend de faire un discours, mais tient à saluer les congressistes, leur donne les instructions utiles pour les réunions des sections et l'emploi du temps de la matinée.

Puis les sections se forment chacune dans la salle qui lui est désignée.

SECTION D'HISTOIRE.

La section d'Histoire se réunit dans la salle des séances du Conseil municipal.

M. Longin est acclamé comme Président de la section. C'est un hommage rendu à l'éminent historien que tant de travaux ont fait connaître et dont l'impeccable érudition est une des forces de la science locale.

M. Davillé, archiviste du Jura, est choisi à l'unanimité comme Secrétaire.

M. Longin donne lecture d'une étude qui a pour titre : *Un franc-comtois sur les galères de Florence*, puis d'un autre travail sur l'orthographe du nom de la ville de Gray : *Gray* ou *Grey* ?

Ces deux monographies seront publiées dans les recueils des Sociétés Savantes de la province. Les lecteurs y retrouveront le charme qu'ils ont applaudi à leur première communication.

M. Roger Roux, Conseiller à la Cour d'appel de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Besançon, donne ensuite lecture des pages qu'il a écrites sur la *Sorcellerie dans le Jura.*

Après le travail de M. TUETEY, paru jadis sur la Sorcellerie dans le pays de Montbéliard, les différents documents publiés par la Société d'Emulation du Jura sur la sorcellerie dans la Terre de Saint-Claude, et divers articles de journaux et de revues, notamment ceux parus dans le *Vieux Lons,* il restait à faire une synthèse des renseignements acquis et à donner au grand juge BOGUET sa physionomie. M. Roger ROUX le fait avec la distinction qui lui est personnelle et la sûreté de son information de magistrat.

M. DAVILLÉ fait connaître ensuite *les Cahiers de doléances de la Ville et du Baillage de Salins* (1789) et fournit ainsi une utile contribution à la connaissance de l'esprit public de la région à la veille de la Révolution.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

Président : M. SCHEURER ; *Secrétaire* : M. LEJAY.

M. LEJAY parle d'*une nouvelle station néolitique dans les environs de Lons-le-Saunier* et d'*une estampille gallo-romaine trouvée sur le territoire de Lons-le-Saunier.*

Ces deux communications seront publiées par la Société d'Emulation du Jura dans un prochain volume de ses *Mémoires.*

De même le travail de M. Maurice PIROUTET, docteur ès-sciences naturelles, préparateur à la Faculté des Sciences de l'Université d'Alger sur un tumulus de la Serraz (Doubs).

M. PIROUTET parle ensuite d'un phénomène glaciaire à Mesnay (Jura).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Après une description détaillée de la grotte, l'auteur dit : les constatations que j'ai pu effectuer me permettent d'affirmer en toute certitude qu'aucun des dépôts qui constituent le remplissage n'a subi d'action du fait du passage d'un glacier. Tous sont donc postérieurs à la glaciation dont l'extension dans le Jura a été plus grande.

Des alluvions de sable et de gravier bien lités dans la partie antérieure de la grotte indiquent la présence d'un cours d'eau souterrain.

C'est sur ces alluvions et au sein d'une couche de Loess surmonté d'argile que M. Piroutet a rencontré des foyers attestant la présence de l'homme préhistorique. Des plans et coupes nombreux permettent de se rendre compte de la disposition et de l'épaisseur des couches.

Ces foyers qui, au fond, ne constituent qu'une seule couche archéologique, offraient de véritables amas de cendres avec charbon et pierres brûlées. — Parmi les animaux rencontrés dans les deux foyers inférieurs, citons : *Cervus tarandus*, *Ursus speluncus*, *Equus*, *Bos*, *Cervus elaphus*, *Arctomys marmotta*, *Meles taxus*, et de petits carnivores. — La faune du foyer supérieur paraît avoir renfermé les mêmes espèces ; mais les os de gros animaux sont beaucoup plus fréquents ; un fragment provient probablement d'un os long d'éléphant.

L'outillage, exclusivement en silex, est représenté par environ 180 pièces ou éclats. Il est de petites dimensions, et d'un travail très sommaire. L'ensemble offre un caractère moustérien net, mais très fruste.

A quel moment placer la glaciation de plus grande extension, la glaciation rissienne ? Pour les uns, elle est préchelléenne, tandis que pour d'autres, elle serait acheuléenne. Or, à Saint-Lothain, a été jadis reconnue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

l'existence d'une formation lacustre reposant *sur le glaciaire*. Cette formation a livré une faune très riche ; on y a rencontré, entre autres, *Elephas primigenius*. L'ensemble de cette faune présente un aspect plutôt acheuléen : ce qui domine, avec le mammouth, ce sont les grands bovidés, et de grands cerfs du groupe de *C. elaphus*.

L'auteur conclut que la plus grande extension des glaces dans notre région doit se placer au début de l'acheuléen. Le front du glacier, en se retirant, laisse partout un régime lacustre ; les couches inférieures lacustres à ossements de Saint-Lothain ont commencé à se former presque aussitôt après le retrait des glaces.

M. le chanoine Bourgeat, qui n'a pu assister à la réunion, fait donner lecture de son étude intitulée : *Quelques remarques sur le Jura*.

1. Remarque sur la longue bande de Bathonien qui se montre sur une largeur très faible dans la convexité occidentale de la chaîne, sur la falaise, en regard de la Bresse, depuis les environs d'Arbois jusqu'à ceux de Lons-le Saunier.

Marcel Bertrand, dont l'autorité est si grande, en attribue l'origine à une dissolution des couches bajociennes sous-jacentes, ce qui aurait amené naturellement le Bathonien en contact avec le Lias.

M. Bourgeat croit, avec M. Rollier, que la surrection du Jura fut postérieure ou tout au plus contemporaine de l'affaissement de la région bressane. C'est cet affaissement qui aurait sinon produit, tout au moins amorcé la falaise ; la poussée, due à la surrection des Alpes, y aurait projeté le Bathonien par-dessus le Lias.

2. Sur le bord oriental du Jura, M. Bourgeat remarque : (*a*) des asphaltes dans la partie méridionale et (*b*) des sources thermales dans la partie septentrionale (Baden 37°, Schinznach en Argovie 26°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

L'asphalte se trouve dans le Jurassique supérieur, dans l'Urgonien, dans la Mollasse, etc. Les plus importants gisements sont dans l'Urgonien. M. Bourgeat attribue leur origine au prolongement du synclinal houiller de Saint-Etienne sous le Jura.

Quant à la région des eaux thermales, elle est voisine de l'Hoëgau, partie de l'Alpe Wurtembergeoise qui touche au Rhin. Or, dans l'Hoëgau se montrent une série de petits volcans d'âge miocène, c'est à-dire contemporains de la surrection du Jura. Pour cette raison, M. Bourgeat admet une parenté d'origine entre ces petits volcans et les sources thermales.

3. Si les Lacs de Neufchâtel et de Genève sont dus, comme le pensent certains géologues, à un affaissement, il est peut-être possible d'admettre que la région des lacs du Jura a participé à cet affaissement qui aurait contribué à leur établissement.

Enfin, M. J. Maldiney, préparateur à la Faculté des Sciences de Besançon, parle d'un *abri sous roche aux Planches d'Arbois.*

Cet abri est situé à 4 kilom. d'Arbois, en face du village des Planches. L'ouverture regarde l'E-N.-E. Sa longueur à l'entrée est de 12 mètres, sa profondeur de 5 mètres et sa hauteur de 3 m. 60 en avant. Au-dessus, dans le rocher à pic se trouve une ouverture de 1 m. 50, entrée d'une grotte que nous n'avons, dit-il, encore pu atteindre faute de matériel, mais que nous allons explorer dans quelques jours.

Le sol de l'abri composé de pierraille d'abord, nous a donné, par un travail superficiel, de nombreux éclats de silex, des silex taillés, couteaux et grattoirs. A une plus grande profondeur, nous avons trouvé des fragments d'os et de poterie grossière, une belle pointe de flèche, et la trace d'un foyer avec pierres et os calcinés. Nous allons continuer ces fouilles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

SECTION DES SCIENCES.

Président: M. le Dr Challan de Belval.

M. Volf entretient la section des Vosges Saônnoises et du ballon de Servance.

M. Maire donne une étude sur *les Cardioceratidés de l'oxfordien inférieur de la Franche-Comté septentrionale.*

M. Maire présente son étude, avec de nombreux fossiles bien conservés qu'il a recueillis dans diverses stations du Doubs et de la Hte-Saône, spécialement dans les régions où l'industrie de la tuile a mis à découvert de puissantes assises oxfordiennes.

Il cherche à établir la filiation des formes parmi les *cinquante-trois espèces* et variétés qu'il a étudiées et qui se groupent autour de *Quenstedticeras Lamberti*, *Cardioceras excavatum*, *C. verlebrale* et *C. cordatum*.

Il exprime l'avis, partagé par l'auditoire, que la multiplicité des espèces et variétés, rencontrées par les géologues, et les difficultés toujours plus grandes d'une dénomination vraiment rebutante, feront délaisser la Géologie par les jeunes amateurs qui seront mis dans l'impossibilité de faire des déterminations exactes au milieu d'un enchevêtrement de formes inextricables. Il deviendra nécessaire de constituer des groupes bien arrêtés et de se contenter des noms de groupes rendus aussi peu barbares, et aussi accessibles que possible.

Vient ensuite la lecture de l'étude de M. le Docteur Challan de Belval sur les *sources du Puits Salé et la pratique hydro-minérale à Lons-le-Saunier.*

Après quelques mots sur l'histoire de l'utilisation de la source, qui remonte à 1567, l'auteur cite les appréciations :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

1° Du savant professeur Landouzy qui, au cours de son voyage d'études sur les eaux minérales dit, à propos des eaux du Puits-Salé, qu'elles sont « la place forte « des chlorurées sodiques, et qu'elles méritent d'être « tenues pour l'une des plus efficaces ressources de la « médication hydro-minérale saline, tant en France « qu'à l'étranger. »

Le Dr Robin, de l'Académie de Médecine, dit aussi : « Les eaux chlorurées sodiques ont des indications « médicales très précises qui sont : l'hypoazoturie, « l'amoindrissement des oxydations azotées et des « manifestations d'épargne » C'est la traduction scientifique de l'expérience. Grâce à l'acide carbonique qui s'en dégage, l'eau de la source du Puits Salé est généralement d'une digestion facile ; grâce aux bromures et chlorures de magnésium, elle est stimulante sans excitation anormale. Ainsi s'explique son efficacité, consacré par l'expérience, dans le traitement du lymphatisme. Au résumé, une action stimulante, substitutive et résolutive. Tant dans l'usage interne que sous l'action méthodique des bains et des douches, les eaux chlorurées sodiques, bromurées et ferrugineuses de Lons-le-Saunier augmentent l'hématose, stimulent le système lymphatique dans la phagocytose et régularisent la nutrition organique dans ses fonctions d'assimilation et de désassimilation.

En outre, à proximité de Lons-le-Saunier, la montagne qui stimule, la forêt qui repose, les sapins qui font respirer.

M. Paul Petitclerc, membre de la Société géologique de France, présente une note publiée chez Bossart, 43, rue Madame, Paris, sur *deux espèces d'ammanites adultes de la zone à Reineckia anceps, avec deux magnifiques planches.*

L'auteur y décrit soigneusement :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

1° Un *Perisphinctes patina*, Neumayr sp.

2° Une *Reineckeia Greppini*, Oppel sp.

« D'un stade très âgé, ils possèdent toute leur dernière loge et sont en bon état de conservation ; dans les collections publiques et particulières que j'ai visitées, et elles sont nombreuses, je n'ai vu aucun spécimen semblable. »

M. J. Maldiney parle ensuite de l'*action retardatrice de la glycérine dans le développement de la perméabilité de la gélatine aux révélateurs employés seuls ou additionnés de glycérine*. L'addition de glycérine à un révélateur retarde la venue de l'image au développement, ainsi que le montrent les expériences faites par l'auteur avec des révélateurs additionnés de quantités croissantes de glycérine, pour un même temps de pose, même émulsion, etc.

A quoi est due cette action retardatrice. Pour élucider cette question, M. Maldiney a mesuré la vitesse de pénétration dans la gélatine, d'un révélateur normal, hydroquinone-métol, puis du même révélateur additionné de quantités croissantes de glycérine, ainsi que la vitesse de pénétration de glycérine seule. La gélatine coulée dans un tube à essai placé verticalement devant un cathétomètre de Gambey mesurant le 1/50 de mm., était recouverte à la partie supérieure d'une couche de révélateur de 3 cm. de hauteur. Pour faciliter l'observation de la pénétration de la gélatine par le révélateur, une trace de phénol phtaléine était ajoutée à la gélatine. La réaction colorée, couleur rouge donnée par le révélateur, montraient nettement le niveau de pénétration. Ce niveau était relevé de 5 en 5 minutes au cathétomètre pendant trois heures consécutives.

Les quantités de glycérine ajoutées dans les expériences successives étaient de 10, 20, 30, 40, 50 et 60 grammes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

L'examen du tableau contenant les résultats de ces observations et expériences, ainsi que celui des courbes les représentants, montrent de façon indiscutable que la vitesse de pénétration du révélateur dans la gélatine croît à mesure que la quantité de glycérine augmente.

L'action retardatrice de la glycérine dans le développement paraît donc bien due à une cause physique : la viscosité plus grande donnée au bain révélateur, rendant ainsi plus lente la pénétration du révélateur dans l'émulsion.

M. Maldiney termine la séance en entretenant ses collègues de cette question :

Les phototypes et les photogrammes baissent-ils dans l'hyposulfite de soude, et pourquoi ?

Peut-on sans inconvénient, laisser longtemps un phototype ou un photogramme dans l'hypo, comme on le dit généralement. C'est ce que s'est demandé l'auteur de cette note qui montre qu'il y a plus ou moins de danger à opérer de la sorte. Pour cela, il a institué une série d'expériences en laissant séjourner des photogrammes et des phototypes dans une solution d'hypo à 20 $^0/_0$ pendant des temps croissants de plus en plus. Il a constaté qu'il y a attaque de l'image argentique. L'attaque toutefois ne commence guère avant une heure ; passé ce temps, l'attaque se fait sentir de plus en plus si bien qu'au bout de 24 à 48 heures on n'aperçoit plus qu'une légère image jaune pâle qui semble résister à l'action de l'hyposulfite et paraît devoir donner raison à ceux qui soutiennent que l'image du phototype est double, c'est-à-dire qu'elle se compose d'une image formée par de l'argent métallique ou image chimique, et d'une image inorganique formée par la matière inorganique la gélatine. Il pourrait ainsi se faire que ce soit cette seconde image qui permette d'effectuer le développement après fixage et en plein jour, comme l'expérience en a été faite d'ailleurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

SEANCE PLÉNIÈRE.

A 11 heures, les travaux des sections étant terminés, les congressistes se sont réunis dans la salle du Conseil municipal où venait de se tenir la séance de la section d'Histoire.

M. le Président donne quelques explications au sujet de l'exécution du programme pour le banquet qui va suivre et pour la fin de la journée ainsi que pour l'excursion du lendemain.

Les vœux suivants sont ensuite présentés et adoptés à l'unanimité après une courte discussion motivée par chacun d'eux :

1° Celui que les monuments historiques de la région soient plus efficacement protégés et mieux entretenus. On signale en particulier le porche du collège de l'Arc à Dole, que menace l'écroulement possible du pignon de la chapelle qui l'avoisine et le domine ; la tour du château de Gray qui menace ruine, le clocher de l'église Saint-Hippolyte, à Poligny.

Ajoutons que depuis la réunion du Congrès, le porche du collège de l'Arc a été efficacement protégé, et que les services des Monuments historiques ont dressé un plan complet de restauration de l'église de Poligny, plan qui va recevoir une prochaine exécution.

2° On demande aussi que l'Hôtel de Ville de Champlitte et le portail d'entrée des anciennes salines d'Arc-et-Senans (œuvre de Ledoux) soient classés parmi les monuments historiques.

Ces vœux seront transmis à l'autorité compétente par les Conservateurs des antiquités et objets d'art du Jura et du Doubs (MM. Perrod et Michel).

Enfin, l'assemblée décide à l'unanimité, sur la proposition de M. Roger Roux que le XVIII[e] Congrès de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

l'Association franc-comtoise se tiendra l'an prochain à Besançon, sous la présidence et par les soins de M. Georges Gazier, Conservateur de la Bibliothèque de la Ville.

M. Gazier choisira, d'accord avec les Sociétés adhérentes la date qui paraîtra la plus convenable, en principe le mercredi le plus rapproché du 14 juillet.

BANQUET.

A midi un banquet plein de cordialité groupait la plupart des membres du Congrès à l'Hôtel Martinet.

Le couvert avait été dressé dans la cour sous un hangard coquettement décoré, où la verdure mettait sa fraîcheur et les drapeaux leurs couleurs.

— MENU —

Hors d'œuvre variés

Quenelles de brochet fourrées Richelieu
Timbale de riz de veau aux morilles

Haricots verts fin au beurre
Chapons de Bresse rôtis
Salade de saison

Desserts

Glace aux fruits
Gâteau régence
Café filtre — Liqueurs

— VINS —

Château-Chalon 1906
Arbois 1915
Mousseux du Jura

Les cartes du menu étaient accompagnées d'une monographie de la ville de Lons-le-Saunier par M. Emile Monot, actuellement Président de la Société d'Emulation du Jura, et de quelques cartes postales

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

artistiques de la région que les Congressistes devaient parcourir le lendemain.

Au dessert, M. l'abbé PERROD, Président du Congrès, prononce le toast suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au chap. VIII[e] du 3[e] livre des *Essais*, MONTAIGNE écrit : « le plus fructueux et naturel exercice de notre esprit, c'est la *Conférence*. J'en trouve l'usage plus doux que d'aucune action de notre vie, et c'est la raison pourquoi si j'étais, à cette heure, forcé de choisir, je consentirais plutôt, ce crois je, de perdre la vue que l'ouïr et le parler... L'étude des livres, c'est un mouvement languissant et faible qui n'échauffe point, là où la Conférence apprend et exerce en un seul coup.... »

Il est vrai qu'un peu plus loin, il ajoute que d'ailleurs « les sages ont beaucoup plus à apprendre des fols que les fols des sages... » C'est là un propos malicieux qui pourrait nous induire en scepticisme, chose dont nous nous garderons aujourd'hui, n'est-ce pas ?

Mais chacun de vous connaît cette page exquise où le philosophe appelle *Conférence*, ainsi le voudraient la raison et l'exactitude, ce que nous nommons aujourd'hui *Congrès*; on n'aurait pu d'ailleurs le faire de son temps sans risquer quelque regrettable confusion, et c'est là son excuse.

Si j'ai pris la liberté d'en citer les premières lignes, c'est pour constater, une fois de plus, et à l'abri d'une irrécusable autorité, combien ceux qui nous ont précédé et qui ont fondé notre Association franc-comtoise ont eu une heureuse idée, et comment il nous ont fait entrer, il y a 25 ans, dans la saine tradition française pour la servir et la continuer à notre tour.

Tous ceux l'avaient bien compris qui ont répondu à leur premier appel. J'en vois plusieurs ici, *quorum minima pars ego*, et c'est en leur personne que je veux saluer notre œuvre. Notre joie serait sans ombre si celle qui nous sépare de l'autre vie ne nous cachait déjà trop de figures aimées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Notre pensée va d'abord à M. Feuvrier, dont le nom se présente d'ailleurs le premier sur la courte liste : elle trouvera ensuite MM. Lambert et Longin, M. le chanoine Louvot et M. Girardot : c'est là l'héroïque carré : *la garde meurt et ne se rend pas !*

Vous me permettrez d'offrir après vos compliments à ceux qui les entourent de rangs nouveaux : les représentants d'abord des Sociétés savantes de toute notre région : MM. Gazier, de l'Académie de Besançon, le général de Thuy, Président de la Société d'Emulation du Doubs ; Roger Roux, Président de la Société Belfortaine d'Emulation ; Cousin, de la Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts de la Haute-Saône ; Maldiney, de la Société d'Histoire naturelle du Doubs ; Werner, de Mulhouse, que nous aimions tant à saluer autrefois, quand il nous venait de l'autre côté de la frontière pour occuper avec tout son cœur et son esprit de français *quand même !* la place où nous le voyons maintenant tout à fait à l'aise ; et ceux de chez nous, je veux dire de Lons-le-Saunier : M. Mourot, Président d'honneur de la Société d'Histoire naturelle du Jura, sœur de la Société d'Emulation ; M. Camus, Président du Syndicat d'initiative de Lons-le-Saunier et délégué de celui de Franche-Comté et Monts Jura. Il nous en manque qui n'ont pu venir et dont le regret nous cherche en ce moment. Et j'en oublie sûrement ; qu'ils me le pardonnent : ce n'est qu'une défaillance de la mémoire contre laquelle le cœur proteste.

Puisqu'il ne m'est pas permis de m'arrêter comme je le voudrais au long de ce chemin où l'affection fleurit sur les souvenirs, je veux dire, et vous le voulez aussi, toute notre respectueuse déférence pour M. Maire, Président de l'Association franc-comtoise pendant plusieurs années et qui nous a reçus l'an dernier à Gray ; auprès de lui, la grâce souriante de Mme Henry Rozier nous rappelle que les lauriers de la Science se fanent souvent plus vite que ceux cueillis aux champs réservés de la Poésie ; et à côté de M. Maire, je salue avec vénération notre doyen à tous par l'âge, par la science et par les dignités : M. le Dr Challan de Belval, médecin principal des armées. Le nom de son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

père a été béni par bien des générations de lédoniens. Après une longue carrière qui n'avait pas épuisé son dévouement, il a repris du service actif pendant la guerre ; il revient aujourd'hui s'asseoir au foyer de sa naissance ; que la terre maternelle lui paie sa tendresse par des forces rajeunies qui défient longtemps les années !

Contrairement à l'usage, je n'ai pas salué d'abord le Président d'honneur du Congrès, M. Bouvier, membre de l'Institut, Vice-Président de l'Académie des Sciences, Professeur au Muséum ; ce n'est pas pour justifier le proverbe qui donne tort aux absents : il a souvent tort lui-même, et surtout ici à cette heure. Je l'ai fait exprès, car je voulais non-seulement redire les excuses qu'il a bien voulu me charger d'exprimer à tous, d'une absence forcée, hier encore imprévue, et toujours très regrettée, mais aussi lui faire une place à part dans notre gratitude : c'est son nom qui a fait le succès de l'appel à ce Congrès. Sa parole lui aurait donné une consécration qu'il n'aura pas. D'ici je lui envoie l'hommage de notre respect reconnaissant.

Nous lui avions fait une couronne d'hommes éminents dont nous jouirons seuls : M. le Préfet du Jura, Président d'honneur de la Société d'Emulation du Jura, M. le Maire de Lons-le Saunier qui nous a facilité notre tâche avec tant de bonne grâce et d'empressement et qui nous a ouvert tout grand l'Hôtel de Ville ; M. l'Inspecteur d'Académie devant qui il est redoutable de parler , car la langue française classique n'a pas de plus parfait interprête et de plus dangereux défenseur; M. le Curé doyen de Lons-le-Saunier; M. le Président du Tribunal civil et M. le Procureur à qui M. Roger Roux a livré ce matin quelques sorciers, qu'ils ne feront pas brûler, les laissant en proie seulement à la température du jour...

Autour de tant d'éléments, que dis-je, de pôles attirants, l'élite des représentants de la pensée provinciale, vous tous, Mesdames, Messieurs, vous vous êtes tout naturellement rassemblés ; vous avez apporté avec vous la gerbe aux fleurs choisies de vos travaux scientifiques et littéraires ; au nom de l'Association franc-comtoise, merci !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Et j'ai peu de peine à vous le dire, car si vous avez été empressés, j'ai trouvé autour de moi des concours dont je veux signaler d'un mot qui ne blesse pas leur modestie, l'efficacité.

Je veux parler de celui de M. Maubouché, directeur des Salines de l'Est, qui vous les fera visiter tout à l'heure avec une compétence et une bonne volonté également absolues, de celui de M. Monot, en qui s'incarne l'amour de notre ville et la vie même de notre Société d'Emulation, de M. Carrez, notre secrétaire général, de MM. Mercier et Genoud, les organisateurs de ce banquet et de l'excursion de demain.

A ceux-ci, je chercherais bien noise, mais il fait trop bon pour risquer de troubler la fête par une querelle injustifiée au fond.

Tout de même il faut que je le dise : ils ont corrigé, ou complété Montaigne ; que voulez-vous ? ils sont jeunes, c'est leur droit, ça leur passera ! Parler, et ouïr, ne leur suffit pas, ils veulent encore ouvrir largement les yeux et que nous les ouvrions aussi, que nous les ouvrions sur l'impérissable beauté de la Patrie comtoise que chaque été murit, que rajeunit chaque printemps.

Laissons nous faire, ils ont raison, et demain regardons ces plaines où le blé chatoie en frissons dorés, ces bois où le souffle du vent met tant de murmures, de cris et de chansons, les lacs où se mire le ciel.

Tout cela, c'est la terre natale, la terre sacrée, où rentrera notre poussière, sur laquelle planera notre esprit !

Et pour rassembler en un mot, un seul mot qui pour l'instant dise tout, tout notre labeur, tous nos espoirs, toutes nos amours, levons, je vous en prie, nos verres et nos cœurs à la ville qui nous reçoit et où battent et frémissent pour un instant le cœur et le cerveau de la Comté, à la ville qui est une des richesses et des beautés de la France, à la ville enfin, il faut le dire, qui aux jours de péril a prêté au monde la grande voix de Rouget, son poète, la seule voix qui pouvait réveiller la Victoire depuis si longtemps endormie : *à Lons-le-Saunier !*

Digitized by Google. Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

M. le Maire de Lons-le-Saunier se levant ensuite s'exprime ainsi :

Messieurs,

Je tiens d'abord à vous remercier de l'honneur que vous vous voulez faire au Maire de Lons-le-Saunier en le conviant à ce banquet.

La ville qui vous reçoit aujourd'hui est un peu comme la plus belle fille du monde : elle ne peut donner que ce qu'elle a... ; elle le donne, croyez-moi, de bon cœur, en bonne comtoise qu'elle est.

Et si, pour le touriste, elle présente une apparence de petit bourg qu'égayent çà et là des aspects imprévus, elle n'offre aux savants que de rares attractions : nos monuments anciens sont peu nombreux ; l'histoire de la Franche-Comté que vous connaissez mieux que moi vous en a dit déjà la cause. Lons-le-Saunier, qui tient aujourd'hui avec aisance le fond de la plaine, fut jadis brûlée et saccagée plus qu'il ne lui convenait pour avoir été trop près des Comtois authentiques sans être assez loin des Français. Ce qui fait sa richesse d'aujourd'hui fut autrefois la cause de sa faiblesse !

Je souhaite cependant que cette pauvreté historique retienne votre attention par le peu qu'elle vous offre et vous plaise quand même.

Historiens, archéologues, vos études, qui sont en même temps un plaisir, vous éloignent d'ailleurs du temps présent, des discussions politiques ; je vous envie, car je pense que de vivre avec nos ancêtres, cela vous console un peu de vivre avec vos contemporains. Et, si plongeant dans les cavernes, exhumant les cités lacustres, restituant à la lumière les abris sous roche, vous rendez justice à ces époques reculées, vous constatez que la crise du logement existait déjà, vous vous rendez compte qu'elle n'était pas dûe à la rapacité des propriétaires, mais seulement à celle des bêtes féroces. C'est un premier résultat et plein d'enseignements : le sort de nos ancêtres n'était peut-être pas meilleur que le nôtre !

Mais si la vie des troglodytes peut apparaître à quelques-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

uns d'entre vous comme une aurore heureuse de l'humanité, permettez moi cependant de préférer l'heure présente qui nous apporte le plaisir de ce repas qui fait honneur au maître Martinet et à ceux qui l'ont inspiré, de ce repas pris en commun avec tout ce que notre Province compte d'esprits distingués réunis dans la plus heureuse des sympathies.

Pour un instant, vivons notre heure, et permettez moi de lever mon verre en l'honneur et à la prospérité de votre Association et à la santé de votre savant et distingué Président.

M. le Préfet du Jura, empêché, s'était fait représenter au banquet par M. Roberet, conseiller de Préfecture, qui, dans une improvisation, a tenu à exprimer les regrets de M. Guillemaut, président d'honneur de la Société d'Emulation du Jura, et à saluer son président, organisateur de la réunion. Il dit en termes choisis l'estime particulière en laquelle M. l'Abbé Perrod est tenu par tous ceux qui le connaissent et par tous ceux aussi qui ont sans cesse recours à son érudition dont les trésors sont au service de tout le monde grâce à une inépuisable complaisance. Il joint ses vœux, au nom de l'administration départementale, à ceux de M. le Maire de Lons-le-Saunier.

Madame Henry-Rosier, le poète aimé de la Comté, lit la pièce de vers qui suit :

IL SUFFIT.....

Il suffit que j'arrive un matin. Sur la route,
Le vent passe en portant l'odeur de mon pays.
Il suffit que je marche un instant, que j'écoute,
Pour que mon cœur se taise et, soudain, ait compris.

Il suffit que mes yeux regardent. L'heure est douce.
La voix du paysan hèle au loin ses grands bœufs.
Il suffit que je vienne et que l'ombre soit rousse
Pour que toute mon âme, enfin, respire mieux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Il suffit que je voie. Au loin, un rayon danse,
Un peuplier dessine un peu de ciel étroit.
Il suffit, mon pays, simplement, que j'avance,
Pour que ton horizon tout entier entre en moi.

J'approche : ton azur est là, le vent me touche,
Chaque racine, au sol, me retient en passant.
Il suffit que je boive en appuyant ma bouche
Pour que la sève monte et devienne mon sang.

Il suffit. L'heure est calme et la campagne mûre,
Le village apparaît et le toit est fleuri.
Il suffit que j'arrive en portant ma blessure
Pour que mon cœur enfin soit doux et soit guéri.

Plusieurs délégués des Sociétés représentées à la réunion parlent aussi au milieu de l'attention et de la sympathie générales affirmant l'union des cœurs et des bonnes volontés pour l'œuvre commune.

Le vénérable M. Challan de Belval, l'ancêtre des lédoniens présents, clôt la série des toasts par une causerie où reviennent avec ses souvenirs d'enfance, les enseignements de sa science et de son expérience de la vie. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ces discours et particulièrement le dernier.

SÉANCE PLÉNIÈRE.

A trois heures de l'après-midi, les congressistes se réunissent à nouveau dans la salle du Conseil municipal. Un assez grand nombre de lédoniens les y attendaient et formaient avec eux une importante assemblée.

Reprenant la parole, M. l'abbé Perrod, président, s'adresse à ses auditeurs :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Mesdames, Messieurs,

Au mois d'avril dernier, à Dijon, lors du Congrès des Sociétés savantes de France, M. le représentant du Ministre de l'Instruction publique parlait, dans le discours de clôture, des Unions et des Fédérations des Sociétés savantes des Provinces, et déclarait que l'avenir est aux groupements corporatifs, aux entreprises collectives.

Je l'écoutais avec recueillement, et sa voix évoquait du fond de ma mémoire des hommes qui avaient d'avance répondu chez nous à sa pensée.

Et je serais resté sous le charme de sa parole élégante, et forte d'une grande autorité, s'il n'avait ajouté qu'une tentative de coordination et de concentration avait été réalisée pour la première fois à Dijon même, en 1914, par l'Association bourguignonne des Sociétés savantes dont la seconde réunion a eu lieu l'an dernier à Mâcon, et s'il n'avait dit enfin qu'il croyait savoir que les Sociétés savantes franc-comtoises s'apprêtaient à faire de même et qu'il leur adressait ses meilleurs vœux.

Je remercie M. le représentant du Ministre de l'Instruction publique pour ses vœux si cordiaux et si efficaces : l'Association franc-comtoise se porte très bien et grandit même chaque année.

Il n'y a qu'une observation à faire, c'est qu'elle est née plutôt qu'il ne le pense : elle ne date pas de 1914, mais de 1899, et nous célébrons aujourd'hui son 25e anniversaire.

Elle a tenu des Congrès nombreux :

A Dole, en 1899.
Montbéliard, en 1901.
Gray, en 1902.
Lons-le-Saunier, en 1903.
Besançon, en 1904.
Vesoul, en 1906.
Belfort, en 1907.
Salins, en 1908.
Pontarlier, en 1909.
Luxeuil, en 1910.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Poligny, en 1911.
Ornans, en 1912.
Montbéliard, en 1913.
Dole, en 1914.
Belfort, en 1922.
Gray, en 1923.

De Dole à Belfort, malgré les apparences, il n'y a pas d'interruption : le Congrès se tenait ailleurs, sur les champs de bataille, pour la cause de la liberté et du droit qui sont les bases aussi de la Science.

Beaucoup des nôtres qui devraient être ici aujourd'hui sont restés là-bas, ensevelis dans le sacrifice et la gloire, mais non pas dans l'oubli, et notre affection toujours et à jamais fidèle leur envoie maintenant l'hommage d'un souvenir particulièrement ému.

Ce qu'est dans sa pensée, dans ses désirs et dans sa vie, l'Association franc-comtoise, je vais le rappeler en peu de mots, pour ne pas abuser de votre attention et ne pas retarder le plaisir que nous attendons tous d'écouter MM. Monot, Gazier, Feuvrier et Gaillard.

Et j'ai quelque droit de le faire, car je crois bien que mon vieil ami M. Feuvrier, M. Lambert, M. Longin et moi nous demeurons à peu près les seuls confidents de notre fondateur Jules Gauthier.

Je revois encore dans mon souvenir la grande salle du Collège de l'Arc, à Dole, au matin du 10 avril 1899. Nous n'étions pas bien nombreux, mais nous avions la Foi. Et quand Jules Gauthier s'est levé, dans sa haute taille, avec sa parole ardente, son infaillible et universelle érudition, nous avons salué l'aurore d'une œuvre nouvelle.

Oui, nous voulions réunir en faisceau non seulement les Sociétés qui existaient dans les trois départements comtois et le Territoire de Belfort, mais leurs membres plus ou moins indépendants, et aussi les travailleurs intellectuels de la Province, pour que peu à peu, de leurs efforts associés disciplinés, combinés, sortit une œuvre d'ensemble où tous les détails dispersés des efforts personnels eussent rejoint

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

un centre et constitué autour de lui, peu à peu, une œuvre commune :

C'est ainsi que font les abeilles :

Sœurs des corolles vermeilles
Qui pareilles à l'épousée
Visitent le lys du coteau.

Que de projets, que de vœux, que d'idées, que de ferveur !

Avons-nous réussi complètement ? Non, je l'avoue.

J'ai eu un moment l'intention, mettons le désir, de faire devant vous, en rassemblant des détails épars dans les comptes-rendus successifs de nos réunions, comme une petite histoire de l'Association franc-comtoise. Je ne l'ai pas fait, car il eut fallu trop de temps pour mettre un semblant d'ordre dans ce débordement de vie s'échappant en tous sens. Et c'est ici que M. le représentant du Ministre de l'Instruction publique trouve sa revanche : nous avons entendu depuis 25 ans, beaucoup de lectures de Mémoires très savants, enregistré beaucoup de projets de travaux, réuni un grand nombre d'adhérents tous plein de bonne volonté, mais l'œuvre commune reste encore à faire. Jules Gauthier, Philippe Berger demandaient l'établissement d'une *Sequania ministralis*, l'abbé Fromond voulait un inventaire archéologique des richesses d'art de la Franche-Comté, un autre un Nobiliaire complet, mais cela presse moins, M. Godard, un dictionnaire biographique dont il a rédigé d'ailleurs toute une part importante, que sais je encore ?

Nous avons continué à travailler chacun de notre côté ; et nos grands projets périodiquement et chaleureusement approuvés sont demeurés..... des projets ! Ils le sont encore. Demain sans doute verra leur fastique accomplissement.

Et cependant n'avons nous rien fait, et sommes nous devant vous, Mesdames et Messieurs, les mains vides, dans le regret d'un trop impitoyable examen de conscience ?

Je ne le crois pas.

Avant d'agir, il faut vivre, et c'est bien ce que pensaient nos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

devanciers et les maîtres qui nous ont apporté toujours avec tant de dévouement et de condescendance leur haut appui moral : Jules GAUTHIER d'abord, qu'on trouve dans tous les chemins de l'érudition comtoise si bien qu'on ne peut entreprendre un travail d'histoire ou d'archéologie sans savoir d'abord ce qu'il en connaissait déjà et ce qu'il en a dit ; Philippe BERGER, l'érudit successeur de RENAN au Collège de France ; Etienne LAMY, si disert et si aimable, et si bon comtois : je l'entends encore à Salins disant comment la Révolution a fait trois tronçons de l'arbre de si belle venue qu'était notre Province, et souhaitant de les voir repousser sur la racine provinciale toujours vivante, rêve qui demain sera sans doute une réalité nouvelle ; Léonce PINGAUD qui nous couvrait de sa haute autorité historique et littéraire ; je ne veux parler que de ceux qui ont disparu derrière la colline où se couche le soleil pour illuminer l'éternité, mais je veux dire pourtant un cordial et respectueux remerciement à notre Président d'honneur de cette année qui m'écrivait il y a trois jours, une lettre où l'on sent l'âme des comtois et la nostalgie de la terre natale.

Plus loin que les frontières de la Province, nous avons rencontré aussi un sympathique et réconfort accueil : M. le Dr ROLLIER, Professeur au Polytechnicum de Zurich ; Mgr BESSON, évêque de Lausane et Genève, le savant évêque que connaissent bien tous ceux qui se sont occupés de l'art et de l'archéologie du Valais ; M LIÈVRE, directeur de l'Ecole secondaire de Porrentruy, ont été des nôtres, ils le seront encore demain.

Tout cela, c'est quelque chose déjà.

Il y a mieux. Si l'on additionne les nombres donnés à chaque compte rendu des Congrès précédents en ce qui concerne les adhérents *effectifs*, c'est-à-dire de ceux qui ont été réellement présents aux réunions, on arrive à un total de 800.

Réunir ainsi, dans une pensée commune, diriger vers un travail commun et dans une activité soutenue, encouragée, tant de bonne volontés et d'efforts, c'est considérable, n'est-ce pas ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Combien d'entre nous se seraient découragés peut-être, s'ils n'avaient pu, vu, senti surtout qu'ils n'étaient pas seuls. Le sort du travailleur, de l'érudit de Province est austère. On le méconnaît trop ; ses recherches portent sur des objets qui paraissent à beaucoup infimes et négligeables. Voué à l'analyse, il n'a pas le plaisir ni la gloire des vastes synthèses et c'est pour d'autres bien souvent qu'il pioche et qu'il amasse. Viennent ensuite les écrivains en renom. A la hâte, ils recueillent tout ce butin épars, en composent des rayons savoureux, limpides et éclatants, et le pauvre érudit de Province, inconnu, méconnu, s'en va répétant les vers du poète :

Sic vos non vobis....

Vous connaissez le reste ! Sans tristesse, car il a la conscience d'avoir tout de même servi la science, l'art, fourni à l'histoire des assises solides, dressé le piédestal où rayonnera la Beauté !

L'Association franc-comtoise rassemble pour notre Province toutes les bonnes volontés, les aide à vivre, à demeurer, à produire ; c'est là son immédiat et tangible résultat en en attendant d'autres.

Dites moi, Mesdames, Messieurs, si cela ne mérite pas vos sympathies et vos encouragements ?

Je n'ajouterai plus qu'un mot, un mot de regret. C'est avec une certaine mélancolie que je regardais tout à l'heure l'assemblée que nous formons et que sont venus égayer des visages où resplendit la jeunesse.

Nous vieillissons, Messieurs et chers Collègues ; 25 seulement d'entre nous survivent à la première génération, celle du Congrès de Dole en 1909. Je sais bien que par définition un savant doit être vieux, dit-on : un vieux savant ! cette parole est pleine de respect, c'est entendu, mais est-il si nécessaire que cela qu'un savant soit vieux ? D'abord ce n'est pas bien agréable, ce n'est pas utile, puis ne devient pas vieux qui veut, ainsi que le dit la sagesse populaire.

Il nous faudrait nous rajeunir un peu, qu'en dites-vous ? Demandons donc à ceux qui nous écoutent de délaisser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

un peu les sports et de venir à nous : il y a de l'activité, de la force à dépenser au service de l'archéologie, de l'histoire, des sciences naturelles, et c'est quand elle aura reçu l'apport d'un sang nouveau, frais et vermeil que notre Société tiendra toutes ses promesses, fera taire toutes les critiques, sera vraiment l'association de toutes les énergies et de toutes les valeurs du pays comtois.

C'est le vœu que je formule en terminant.

M. G. Gazier, conservateur de la Bibliothèque de Besançon, étudie ensuite avec finesse et distinction Joseph Bruand (1787-1820) qui, né à Besançon, fut longtemps secrétaire général de la Préfecture du Jura, rédacteur, dès 1820, de l'*Annuaire du Jura* où il inséra de savantes monographies locales, et rédacteur du Journal du département du Jura où il avait comme collaborateur Ch. Nodier. Bruand est aussi le fondateur du Musée de Lons-le-Saunier. Sous-Préfet de Vitry, de Barcelonnette, d'Issoire puis de Belley, il mourut en 1820, à peine âgé de trente-trois ans.

Cette très pittoresque et intéressante biographie a paru dans l'*Annuaire du Jura pour 1925*.

M. Feuvrier donne ensuite lecture des premiers chapitres d'un travail étendu sur le général Malet, originaire de Dole, qui tenta, en 1812, avec Guidal et Lahorie de soulever Paris contre l'empereur et fut fusillé le 29 octobre. Cette curieuse figure a été récemment étudiée par F. Masson. M. Feuvrier l'a restituée dans son entier en prenant le personnage depuis sa jeunesse et en replaçant autour de lui ses comparses dont plusieurs étaient avant lui inconnus ou à peine devinés.

M. Monot raconte en des pages soigneusement étudiées et brillamment écrites l'histoire de l'Hôpital de Lons-le-Saunier pendant la Révolution. La Société d'Emulation du Jura publiera cette remarquable et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

définitive contribution à la chronique de la ville et qui a aussi une portée plus générale puisqu'elle est une part de l'histoire des institutions charitables en Franche-Comté.

Il lit enfin, pour clore la séance, un poème de M. Alphonse Gaillard : « *Mon beau Jura* » qu'a récemment publié une revue franc comtoise.

Les congressistes se rendent ensuite à la Saline de Montmorot dont le directeur, M. Maubouché, leur fait les honneurs avec une courtoisie et une obligeance parfaites. Sous sa direction, ils en parcourent les ateliers depuis les sondes d'où jaillit l'eau salée, les chaudières où le sel se cristallise, se raffine et se réduit en poudre, laisse les sous-produits qui sont eux aussi utilisés, jusqu'aux magasins où il s'entasse en montagnes blanches et aux salles où il se met en sacs et s'expédie. Les savantes explications de M. Maubouché captivent les auditeurs qui ne se lassent pas plus de lui en demander que lui d'en fournir.

Quelques uns d'entre eux vont ensuite, sous la conduite de l'abbé Perrod, au château de Montmorot dont les ruines sont la parure indestructible du paysage, tandis que d'autres retenus au Musée de la Ville en font la visite, guidés par M. Girardot dont la conversation est la plus savante conférence qu'on puisse entendre sur les palifittes de Clairvaux et de Chalain. Ils admirent aussi les nombreuses maquettes et statues dont le sculpteur Perraud a fait don à la ville et quelques tableaux de maîtres anciens ou modernes parmi lesquels ceux de Breughel et de Courbet, et aussi le pastel de Voïart qui représente Rouget de Lisle dans sa vieillesse.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

EXCURSION DU JEUDI 17 JUILLET.

Le lendemain matin, les congressistes au nombre d'environ soixante, dans des auto-cars et des automobiles, prennent, par un temps superbe, la route de Clairvaux.

Après la traversée du val si pittoresque de Conliège et de Revigny, ils s'arrêtent quelques instants à Pont-de-Poitte pour regarder les rapides de la rivière d'Ain, gagnent Clairvaux où ils voient les lacs, la ville et l'église où sont conservés des tableaux de maîtres donnés jadis par le général DÉRIOT, puis arrivent à Bonlieu où les restes de l'ancienne abbaye et surtout le lac les retiennent un moment.

A Ilay, la cascade du Hérisson, un peu plus loin un regard sur le lac de la Motte et tout dans le fond du paysage sur celui de Narlay, puis on côtoie ceux du Val et de Chambly pour arriver à Doucier.

Après un excellent déjeuner à l'Hôtel Viens, quelques membres du Congrès que la chaleur n'effraie pas vont jusque sur la rive du lac de Chalain qui laisse voir sur son eau bleue, sertie de craie glacière, les têtes des pilotis du village préhistorique disparu depuis tant de siècles et dont ils ont pu la veille étudier les vestiges retrouvés, y compris la grande pirogue, au Musée de Lons-le-Saunier, puis, tout au fond, dans les arbres, comme un bijou dans un écrin, le petit château du XV^e^ siècle, tout fin et tout blanc.

Tous, remontés en voiture, sont amenés à Fontenu d'où l'on jouit sur le lac azuré et tout le plateau vert d'une vue magnifique.

Chatillon d'où l'on découvre le cours sinueux de la rivière d'Ain, Veyy, Crançot sont rapidement traversés. Par un chemin en pente raide, on descend sur Baume-les-Messieurs, après avoir fait une halte au-dessus des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Echelles pour admirer un des plus beaux panoramas qui se puisse voir : celui d'une cluse enfermée entre deux murailles de près de cent mètres de hauteur, au fond de laquelle murmure la Seille et dort le village serré autour de sa vieille abbaye.

A Baume, la visite de l'Abbaye et de son église est faite sous la direction de M. l'Abbé Perrod qui donne les explications utiles sur l'origine, la date des constructions successives du monument et les nombreux objets d'arts qu'il renferme. On admire surtout le rétable du XVI^e^ siècle avec ses personnages qui jouent depuis plus de trois siècles les scènes de la vie du Christ, et ses volets peints par des artistes flamands; parmi les sculptures, la célèbre Ste-Catherine en pierre peinte, la Ste-Madeleine et surtout le St-Paul, de l'école de Claus Sluter, et enfin les tombeaux d'Aimé de Chalon, de Mahaut d'Artois et celui de Jean de Watteville, l'illustre abbé de Baume, dont une savante monographie vient de retracer l'histoire si différente de la légende créée par Saint-Simon, et qui a été sinon un saint — et qui sait ? — du moins un véritable homme d'Etat et un prélat dont peut s'honorer l'Eglise.

C'est ensuite le retour par la délicieuse vallée de Voiteur que rafraîchit la Seille, la rencontre du château de Domblans où logea Henri IV, la silhouette entrevue du vieux manoir du Pin oublié là par Louis XIV dans la destruction des châteaux-forts de la Comté et qui semble dormir, accroupi sur sa colline, comme un vieux lion, gardien devenu inutile mais toujours fier d'un passé tragique.

Et c'est Lons-le-Saunier où l'on arrive vers 6 heures du soir par une route qui descend sous les arbres et conduit rapidement aux adieux et à la séparation..... à la séparation jusqu'au Congrès de Besançon où l'on sera heureux de se retrouver.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Liste des adhérents ayant pris part au Congrès.

MM.

L'abbé Maurice PERROD, président de la Société d'Emulation du Jura, *Président du Congrès*.

Honoré CARREZ, secrétaire de la Société d'Emulation, *Secrétaire général du Congrès*.

Jules LEBRUN, maire de Lons-le-Saunier.

ROBERET, conseiller de Préfecture, représentant M. le Préfet du Jura.

Georges GAZIER, Conservateur de la Bibliothèque de Besançon, délégué de l'Académie de Besançon.

Le Général DE THUY, Président de la Société d'Emulation du Doubs.

Camille CELLARD, architecte, délégué de la Société des Amis des Beaux-Arts de Besançon.

Roger ROUX, conseiller à la Cour de Besançon, Président de la Société belfortaine d'Emulation.

L.-G. WERNER, conservateur général des Musées et Bibliothèques de Mulhouse, délégué de la Société industrielle et du Musée historique de Mulhouse.

E. CAMUS, architecte, président du Syndicat d'Initiative de Lons-le-Saunier.

Alfred MOUROT, professeur à l'Ecole Normale d'Instituteurs, président de la Société d'Histoire Naturelle de Lons-le-Saunier.

Colonel Alfred BAILLE, à Lons-le-Saunier.

Augustin BOISSELET, avocat à Vesoul.

Henry BOISSELET, à Filain, par Dampierre-sur-Linotte (Hte-Saône).

BONNIN, secrétaire en chef de la mairie de Lons-le Saunier.

Chanoine BORNIER, curé doyen des Cordeliers à Lons-le-Saunier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Jérôme Brochet, agrégé de l'Université, professeur au Lycée Victor-Hugo, à Besançon.
Charles Cardot, pharmacien à Melisey (Hte-Saône).
Le colonel Sadi Carnot et Mme Sadi Carnot, à Syam (Jura).
Mme Camille Cellard et Mlle Cellard, à Besançon.
Docteur Challan de Belval, médecin principal d'armée, au château de Duron, par Colombiers-le-Jeune (Ardèche).
Eugène Chauvin, maire de Montain (Jura).
Vicomte Urbain de Chivré, à Arlay (Jura).
Henri Cousin, avocat à Lure (Hte-Saône).
Maurice Cousin, avocat á Lure (Hte-Saône).
Camille Davillé, archiviste du Jura, à Lons-le-Saunier.
Lucien Declume, imprimeur, à Lons-le-Saunier.
Gustave Deschamps, directeur de l'Hospice départemental du Doubs, à Besançon.
Marc Descher, publiciste, 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris.
Dodane, professeur au Lycée, à Lons-le-Saunier.
Dornier, archiviste honoraire du Doubs, à Besançon.
Léon Druhen et Mme Léon Druhen, à Vorey-sur-l'Ognon (Hte-Saône).
André Dumaine, entrepreneur de travaux publics, à Delle (Territoire de Belfort).
Chanoine Enard, aumônier du Lycée de Nice.
Julien Feuvrier, professeur honoraire de l'Université, à Dole.
Edouard Fumey, à Montmorot (Jura).
Gabolde, procureur de la République, à Lons-le-Saunier.
Louis Genevaux, négociant, à Lons-le-Saunier.
Robert Genoud, à Lons-le-Saunier.
Abel Girardot, conservateur du Musée de Lons-le-Saunier.
Victor Girod, propriétaire, à Lons-le-Saunier.
Martial Griveaud, archiviste de la Haute-Saône, à Vesoul.
Henri Grosjean, négociant, à Clairvaux.
P. Guichard, Vice-Président de la Société d'Emulation, à Lons-le-Saunier.
Gustave Guitonneau, directeur de la Société laitière de Poligny (Jura).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Mlle Ibarrar, à Marseille.
Paul Jacquet, directeur d'Assurances, à Lons-le-Saunier.
L. Jousserandot, bibliothécaire honoraire de la Sorbonne, à Macornay (Jura).
Mme Jousserandot, à Lons-le-Saunier.
Anatole Lablotier, archéologue, à Delle (Territoire de Belfort).
Maurice Lambert, doyen de la Faculté libre de Droit, avocat, à Besançon.
Albert Lejay, percepteur, à Dole.
Léon Lombard, professeur au Lycée de Lons-le-Saunier.
Emile Longin, ancien magistrat, à Dijon.
Gabriel Loyez, avocat, à Vesoul.
Julien-Victor Maire, ancien professeur de l'Université, à Gray.
Maldiney, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon.
René Masson, directeur des Tramways du Jura, à Lons-le-Saunier.
Maubouché, directeur des Salines de l'Est, à Montmorot (Jura).
Charles Mercier, industriel, à Lons-le-Saunier.
Louis Miodon, conservateur du Musée, à Champagnole.
André Monnier, conseiller général du Jura, à Baudin (Jura).
Edmond Monnier, à Baudin (Jura).
Laurent Monnier et Mme Laurent Monnier, à Baudin (Jura).
Emile Monot, professeur au Lycée, adjoint au Maire de Lons-le-Saunier.
Comte Roland de Montrichard, au château de la Bouloye, par Besançon.
Henri Moreau, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Lons-le-Saunier.
Mlles Christiane, Josserande et Lucie Monnier, à Marseille.
Henri Paté, avocat, à Lons le-Saunier.
Georges Pelissonnier, président du Tribunal civil à Lons-le-Saunier.
Pelletier, architecte du Gouvernement, à Lons-le-Saunier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Antoine Perrier, professeur au Lycée d'Epinal.
Léon Pinault, capitaine en retraite, à Salins (Jura).
Maurice Piroutet, préparateur à la Faculté des Sciences d'Alger.
Georges Ponsot, inspecteur de l'Enregistrement, à Vesoul.
Jacques Pottier, chef des travaux pratiques à la Faculté des Sciences de Besançon, et Mme Jacques Pottier.
Auguste Rérat, négociant, à Delle (Territoire de Belfort).
Paul Robert, à Arlay (Jura).
Henry Rosier et Mme Henry Rosier, à Dole.
César Santelli, inspecteur d'académie, à Lons-le-Saunier.
Ferdinand Scheurer, président honoraire de la Société Belfortaine d'Emulation, à Beschwiller-Thann (Ht-Rhin).
Gaston Strarbach, à Valay (Hte Saône).
Virgile Vautier, capitaine en retraite, à Besançon.
Flavien Vercier, pharmacien, à Auxonne (Côte d'Or).
Auguste Volf, ancien professeur, à Melisey (Hte-Saône).
François Vuillermet, à Poligny.
Baron Carlos de Watteville, château du Pin, par Montain (Jura).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Adhérents n'ayant pu assister au Congrès.

MM.

Bouvier, professeur au Muséum, Président de l'Académie des Seiences.
Jules Guillemaut, préfet du Jura.
Mgr Marius Besson, évêque de Lausane et Genève.
Colonel Azan, commandant le 6e régiment de tirailleurs algérien, à Tlemcen.
Henri de Beauséjour, président de la Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Haute-Saône, Vesoul.
Chanoine Bourgeat, doyen honoraire de la Faculté catholique de Lille, à Dole.
Edmond Chapois, avocat à Bourg-en-Bresse.
Léon Coutil, ancien président de la Société préhistorique de France, aux Andelys (Eure).
Général Duplessis, vice-président de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Dijon.
Gabriel Duréault, président de l'Académie de Mâcon.
Lucien Febvre, professeur à l'Université de Fribourg.
Friant, directeur de l'école de laiterie de Poligny.
Alphonse Gaillard, négociant à Saint-Claude (Jura).
Gardien, professeur de musique, à Dole.
A. Gaulard, président de la Fédération des Syndicats d'initiative de Franche-Comté.
Léon Gauthier, archiviste aux Archives nationales, à Paris.
J. Girod, secrétaire de la Compagnie des chemins de fer du Nord, professeur à l'Ecole des Sciences politiques, à Paris.
Graff, directeur de *Franche-Comté et Monts Jura*, à Besançon.
Guénon, adjoint au maire de Lons-le-Saunier.
Georges Guillaumot, conseiller d'Etat, à Paris.
Marcel Labordère, publiciste, à Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Chanoine Louvot, archiprêtre de Gray, Président de la Société grayloise d'Emulation.
Lièvre, directeur d'école, à Porrentruy (Suisse).
Pierre Libois, à Lons-le-Saunier.
Docteur Ledoux, à Besançon.
Henri Laurent-Vibert, professeur d'histoire au Lycée de Lyon.
Docteur Antoine Magnin, à Besançon.
Le pasteur B. Mériot, président de la Société d'Emulation de Montbéliard.
A. Monnot, président de l'Académie de Besançon.
Chanoine H. Mourot, à Besançon.
C. Oursel, conservateur de la Bibliothèque de Dijon.
Louis Pernet, industriel, à Salins.
Th. Perrenot, professeur au Lycée de Marseille.
Chanoine Perrot, archiprêtre de Belfort.
Paul Petitclerc, archéologue, à Vesoul.
F. Pommier, secrétaire de la Société d'Emulation de l'Ain.
René Tournier, élève de l'Ecole nationale des Beaux-Arts, à Paris.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1924.

Membres du bureau.

MM.

Le Préfet du Jura, *Président d'honneur.*

Président annuel : Abbé Perrod, aumônier des Lycées, conservateur des Antiquités et Objets d'art du Jura, 9, rue du Puits-Salé. 1897.

Vice-Président : Philippe Guichard, homme de lettres, 7, place de la Liberté. 1866.

Secrétaire-archiviste et Trésorier : Honoré Carrez, directeur d'école honoraire, route de Macornay. 1902.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.

MM.

Abbé Amiot, vicaire à Saint-Désiré, 1923.

Antoine, Edmond, Agent d'assurances, place Perraud. 1920.

Colonel Baille, Alfred, 34, rue Lecourbe. 1896.

Baille, Pierre, 34, rue Lecourbe. 1892.

Baron, notaire, avenue de la Gare. 1920.

Bertrand, route de Conliège. 1897.

Bey, Edmond, directeur de la Compagnie d'assurances « Le Jura », 33, avenue de la Gare. 1912.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Mme Boussey, rue de Vallière. 1920.
Bredin, proviseur du Lycée Rouget-de-Lisle. 1927.
Bresse, Jacques, avocat, rue Sebile. 1923.
Bruchon, Emile, conseiller municipal, rue Regard. 1921.
Butin, industriel, Champ de foire des chevaux. 1921.
Chretin, avoué, rue Rouget-de-Lisle. 1920.
De Chalain, rue Sebile. 1920.
Daville, archiviste départemental. 1923.
Desbrest, Pierre, 12, rue du Puits-Salé. 1918.
Decleme, Lucien, imprimeur, rue du Commerce. 1883.
Dodane, professeur au Lycée, route de Macornay. 1918.
Duhem, Gustave, élève à l'Ecole des Chartes, rue des Salines. 1923.
Fumey, Edouard, Grande rue de Montmorot. 1922.
Le Directeur de l'Agence des Mines de Blanzy. 1918.
Genevaux, Louis, négociant, rue du Jura. 1922.
Genoud, greffier du Tribunal civil, 8, rue des Cordeliers. 1912.
Genoud, Robert, 8, rue des Cordeliers. 1917.
Geyer, directeur de l'Ecole Normale d'Instituteurs. 1923.
Girardot, Louis-Abel, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, 28, rue des Salines. 1876.
Girod, Victor, viticulteur, rue du Commerce. 1920.
Mme Goy, avenue de la Gare. 1920.
Grillon, professeur en retraite, aux Rochettes. 1921.
Jacquet, Paul, directeur d'assurances, 3, rue du Four. 1911.
Jouvet, André, docteur en médecine, rue de la Chevalerie. 1921.
Lachiche, Paul, professeur au Lycée, 6, rue Perrin. 1908.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

LAMY, ancien notaire, rue Lafayette. 1921.
LEBRUN, Jules, maire, 20, rue Rouget-de-Lisle. 1908.
LEDEUIL, professeur au Lycée Rouget-de-Lisle, 22, rue Lafayette. 1920.
DE LESCHAUX, administrateur en chef des Colonies, en retraite, rue Sebile. 1921.
LETOREY, Alfred, licencié en droit, 1, place Pasteur. 1912.
LIBOIS, Pierre, Place Perraud, 1924.
LOMBARD, Léon, professeur au Lycée Rouget-de-Lisle, bibliothécaire de la ville, route de Macornay. 1903.
MADERS, directeur d'Ecole, rue Saint-Désiré. 1920.
MAITRE, Paul, notaire, rue Brichard. 1918.
MERCIER, Charles, négociant, route de Conliège. 1918.
MICHEL, Eugène, licencié en droit, 6, place Perraud. 1908.
MILLISCHER, conservateur des forêts, route de Macornay. 1922.
MONOT, Emile, professeur de Première au Lycée, adjoint au maire, 10, place Perraud. 1888.
MOREAU, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. 1920.
PATHÉ, Henri, 8, rue Lafayette. 1924.
PROST, Henri, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle. 1899.
PROST, Maurice, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle. 1891.
ROLLAND, libraire, 7, place de la Liberté. 1921.
ROBIN, sous-intendant militaire en retraite, 11, place de la Paix. 1918.
Mme TROUILLOT, 4, place de la Paix. 1913.
VAGNIOT, Charles, docteur en médecine, route de Montaigu. 1909.
VIANNAY, Louis, inspecteur d'assurances, rue du Château-d'Eau. 1913.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Dr Vogelin, médecin principal de 1re classe, 7, place de la Paix. 1919.
58.

Membres résidant dans le département.

MM.

Aligny (le baron d'), conseiller général, au château de Montmirey-la-Ville. 1911.
Mme Arbez-Gindre, institutrice publique, à Syam. 1911.
Berthod, vice-président du Conseil général. 1923.
Berlier (le comte), à Châtillon-sur-l'Ain. 1886.
Besson, Henri, industriel à Dole. 1920.
Boilley, Emile, à Arbois. 1915.
Bonnotte, Edmond, à Saint-Lothain. 1885
Bourgeat, (le chanoine), professeur honoraire à la Faculté catholique de Lille, à Dole. 1885.
Bourguignon, greffier de la justice de paix, à Moirans. 1903.
Bouveret, Jean, avocat à Dole. 1920.
Bouvet, Conseiller général à St-Laurent-du-Jura. 1922.
Brisset, ancien sous préfet de Poligny, à Oyonnax. 1924.
Mme Alfred Brochet, à Dole. 1919.
Carnot (le colonel Sadi), au château de Syam. 1921.
Brune, Charles, médecin-vétérinaire, à Arbois, 1921.
Challan de Belval, docteur en médecine, Le Chalet, impasse Maria, 9, Marseille-St-Gigniez. 1874.
Chomereau de Saint-André (de), capitaine en retraite, à Verges. 1920.
Chauvin, Eugène, maire de Montain. 1913.
Chevrot, docteur en médecine, à Bletterans. 1896.
Chivré (le vicomte Urbain de), à Mornay, par Nurieux (Ain). 1908.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Clerc, agent d'assurances, à Grande Rivière. 1922.
Compagnon, Jules, docteur en médecine, à Montmirey-le-Château. 1899.
Mlle Crut, institutrice à Dole. 1920.
Cousança, Ernest, à Saint-Amour. 1900.
Epailly, à Miéry. 1912.
Favre, (le chanoine Eugène), directeur de la Maîtrise à Saint-Claude. 1908.
Feuvrier, Julien, professeur honoraire de l'Université, archiviste de la ville et conservateur du Musée archéologique de Dole, à Dole-la-Bedugue. 1888.
Fillon, Paul, industriel à St-Laurent-du-Jura. 1922.
Gagneur, Désiré, avoué à Dole. 1908.
Gaillard, Alphonse, 41, rue de la Poyat, à Saint-Claude. 1912.
Gaillard, M., instituteur public à Saint-Laurent-la-Roche. 1912.
Gardien, professeur de musique, à Dole. 1917.
Girod, capitaine de chasseurs à cheval, Villers-Farlay. 1918.
Grand, Georges, capitaine d'infanterie, à Arbois. 1913.
Grosjean, Henri, à Clairvaux. 1900.
Grospierre (l'abbé), vicaire, à Dole. 1919.
Guichard (le chanoine Xavier), curé de Dole. 1904.
Guyon, instituteur public à Pont-du-Navoy. 1908.
Hétier, François, industriel à Arbois. 1902.
Jacques, Joseph, rue Claude-Pouillet, à Besançon. 1908.
Jeantet, Félix, à Saint-Lupicin. 1917.
Jousserandot, Louis, ancien bibliothécaire à la Sorbonne, à Macornay. 1914.
Jovignot, notaire, à Dole. 1920.
Larger, docteur en médecine, à Dole. 1904.
Lejay, Albert, percepteur, rue des Arènes, à Dole. 1913.
Lionel, Marie, au Château du Bois-Vernois. 1921.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Maraux (l'abbé André), professeur au Séminaire de Vaux (Jura). 1904.

Marchandon de la Faye, propriétaire à Château-Chalon. 1919.

Maillet, professeur, Chaux-des-Crotenay. 1920.

Malpas, Victor, industriel, et Mme Malpas, à Dole (La Bedugue). 1920.

Colonel Meyer, conseiller général, à Villers-Farlay. 1921.

Meynier, (le chanoine), à St-Claude, 1920.

Milcent, Pierre, à Vaux-sur-Poligny. 1923.

Miodon, Louis, conservateur du Musée de Champagnole. 1908.

Monnier, Léon, publiciste, à Dole. 1914.

Monnier, André, conseiller général, à Baudin. 1920.

Montrichard (le comte de), au château de Monnet, par Champagnole, ou au château de la Bouloye, par Besançon. 1914.

Palluy, Jean, rue des Arènes, à Dole. 1912.

Pernet, Louis, industriel, à Salins. 1924.

Pinault, Louis, capitaine en retraite, 27, rue d'Orgemont, à Salins. 1904.

Piroutet, Maurice, professeur à la Faculté des Sciences d'Alger. 1902.

Potard, instituteur public, à Charcier. 1913.

Rigoulet, instituteur public, à Perrigny. 1913.

Rival, professeur au collège de Dole. 1924.

Robert, ancien magistrat, à Domblans. 1880.

Robert, Paul, à Arlay. 1921.

Romand, Louis, docteur en médecine, à Champagnole. 1908.

Mme Marguerite Henry-Rosier. 1911 et M. Henry-Rosier, industriel, rue des Templiers, à Dole, 1920.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

REVERCHON, employé de banque, à Morez. 1917.
SARLIN-GRÉVY, à Mont-sous-Vaudrey. 1919.
SAUVIN, Maurice, industriel, à Pont-de Poitte. 1913.
SPINGA, Ingénieur des Arts et Manufactures, à Dole. 1921.
THORAX, Ferdinand, propriétaire, à Saint-Lupicin. 1911.
TOURNIER, régisseur, à Arlay. 1922.
VENTARD, professeur au Collège, 11, avenue de la Gare, à Dole. 1910.
VERNIER, directeur d'école honoraire, à Poids-de-Fiole. 1891.
VUILLERMET, François, directeur de la *Revue viticole de Franche-Comté et de Bourgogne*, Poligny. 1891.
VUILLOT, avenue de Gray, à Dole. 1912.

79.

Membres correspondants.

MM.

AZAN, Paul, colonel, commandant le 6e régt de Tirailleurs algériens, à Tlemcem (Algérie). 1902.
BÉRARD, Victor, sénateur du Jura, 75, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1890.
Mgr BESSON, évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg (Suisse). 1910.
BLONDEAU, Procureur de la République, 20, rue Nexirne, à Metz. 1899.
BOURDON, docteur en médecine, à Etrépagny (Eure). 1908.
BOUVIER, Louis-Eugène, membre de l'Institut, professeur au Muséum, 7, rue d'Archères, à Maisons-Lafitte. 1906.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Brochet, Jérôme, professeur au Lycée Victor-Hugo, à Besançon, 8, square St-Amour. 1914.

Brun, Xavier, professeur au Lycée, 5, rue Sainte-Catherine, à Lyon. 1904.

Bruchet, Max, archiviste du département du Nord, à Lille. 1914.

Chapoy, Edmond, avocat, à Marboz (Ain). 1910.

Chavannes (Frédéric de), 10, avenue de l'Opéra, à Paris (1er). 1919.

Chevaux, Henri, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis. 1890.

Clément (l'abbé Octave), Chanoine de Notre-Dame de Paris, Ecole Fénelon, rue du Général Foy, Paris (8e). 1890.

Cordier, professeur de dessin, à Louhans. 1914.

Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon. 1897.

Courtot, Pierre, 14, Parc de Montretout, à St-Cloud (Seine-et-Oise). 1919.

Courtot, Jean, 14, Parc de Montretout, à St-Cloud (Seine-et-Oise). 1919.

Coutil (de l'Eure), Léon, ancien Président de la Société préhistorique de France, aux Andelys (Eure). 1915.

Mme David, professeur à l'Ecole normale d'institutrices de Vesoul. 1911.

Descher, Marc, publiciste 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris (5e). 1914.

Fardet, administrateur colonial, en congé à Saint-Laurent (Jura). 1912.

Febvre, Lucien, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. 1913.

Gauthier, Emile, ingénieur, 67, boulevard de Charonne, à Paris (11e). 1912.

Gauthier, Léon, archiviste aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris (4e). 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Gazier, Georges, conservateur de la Bibliothèque municipale, 1, rue Gambetta, à Besançon. 1913.

Germain, Léon, président du Tribunal du Puy. 1908.

Girard, secrétaire général de la Cie des Chemins de fer du Nord, Place des Vosges, Paris, (3e). 1922.

Gonot, docteur en médecine, à Dole. 1919.

Guichard (le Dr), médecin-major, à Marrakech (Maroc). 1917.

Guillaumot, conseiller d'Etat, 18, place de Vaugirard, à Paris (15e). 1918.

Guyenot, mécanicien-chef de la marine, 7, boulevard Sainte-Colombe, Saint-Barnabé, à Marseille. 1911.

Hue, Edmond, vice-président de la Société préhistorique de France, 60, rue de la Pompe, à Paris (16e). 1910.

Jean, inspecteur primaire en retraite, à Chalon-sur-Saône. 1912.

Lablotier, archéologue, à Bourogne (Haut-Rhin). 1909.

Laloy, Léon, publiciste, 33, avenue des Gobelins, à Paris, (13e). 1917.

Laurent-Vibert, professeur d'histoire au Lycée Ampère, 15, boulevard du Nord, à Lyon. 1910.

Lemoisne, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 1, rue de Richelieu, à Paris (1er). 1906.

Longin, Emile, ancien magistrat, à Dijon et à Montagney (Hte-Saône), 10, rue Monge, Dijon. 1897.

Lyautey (le maréchal), de l'Académie française, résident général de France au Maroc. 1913.

Magnin, Antoine, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Besançon. 1893.

Maire, Victor, Président de la Société d'Emulation de Gray. 1909.

De Margerie, ancien président de la Société géologique de France. 1923.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

MM.

Mouraux, Joseph, professeur au lycée de Dunkerque. 1910.

Nourry, receveur des finances, à Etampes. 1913.

Pichegru, Georges, chef de service à la Banque de France, 9, rue des Abbesses, à Paris (18e). 1920.

Perrenot, Théophile, professeur au Lycée de Marseille. 1909.

Petitclerc, Paul, géologue, à Vesoul. 1917.

Protet, percepteur, à Nolay (Côte-d'Or). 1919.

Riche, Attale, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon. 1919

Rollier, Louis, docteur ès-sciences, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1909.

Roux, Roger, conseiller à la Cour d'appel de Besançon. 1910.

Roy, Félix, architecte, 16, rue Cassini, à Paris (14e). 1323.

Schardt, Hans, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1888.

Stouff, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Dijon. 1918.

Tournier, René, architecte, 9, rue A. Focillon, Paris (14e). 1924.

Versier, Flavien, pharmacien, à Auxonne. 1923.

Viré, Armand, ancien président de la Société préhistorique de France, 8, rue Lagarde, à Paris (5e). 1896.

De Voguë (Marquis de), au château d'Arlay. 1924.

De Watteville, au château du Pin. 1923.

59.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.....	58
— — dans le département du Jura.	79
— correspondants.....	59
Total.....	196

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

LISTE

DES

Sociétés Savantes et des Revues correspondantes.

Depuis

1819. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.
— Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
1820. Académie de Dijon.
1821. Académie de Mâcon.
— Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.
— Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).
1863. Académie d'Arras.
— Société d'Emulation d'Abbeville.
— Académie de Metz.
— Comité des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.
— Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul.
— Société d'Emulation de Cambrai.
— Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
— Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.
1863. Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

1873. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
1874. Société archéologique de Soissons.
— Société d'Emulation de Montbéliard.
— Société littéraire et archéologique de Lyon.
1875. Académie Stanislas, Nancy.
— Société belfortaine d'Emulation (Belfort).
— Société d'histoire et d'archéologie de Genève.
— Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1881. Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.
— Musée Guimet, à Paris.
— Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
1887. Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
— Société philomatique de Paris.
1909. Archives de la France Monastique, Revue Mabillon (Abbaye de Ligugé à Chevotogne, par Leignan, Belgique).
— Bibliothèque municipale de Besançon.
— Société Grayloise d'Emulation, à Gray.
1910. Bibliothèque municipale de Dole.
— Bibliothèque municipale de Salins (Jura).
— Société éduenne, à Autun.
— Société historique, archéologique, scientifique et littéraire « Le Bugey », à Belley.
— Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel Suisse).
— Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
1910. Société des sciences de Semur (Côte-d'Or).
— Revue bibliographique « Polybiblion », 5, rue Saint-Simon, boulevard Saint-Germain, Paris.
1911. Société d'histoire naturelle et de palethnologie de la Haute-Marne, à Chaumont.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

1912. Société des Beaux-Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.
1913. Société Gorini, à Belley.
— Société d'archéologie de Beaune (Côte-d'Or).
— Académie florimontane d'Annecy.
— Académie d'agriculture, Paris.
— Société des études historiques, Paris.
— Société d'histoire du canton de Fribourg (Suisse).
1925. Société archéologique de Sens.
— Société de Rhodania.
— Société des Sciences, Agriculture et Arts de Lille.

52.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

TABLE DES MATIÈRES

Procès-verbaux des séances..... I-XXIX

E. Longin.— Un panégyrique de Jean Boyvin (1660). 1

Th. Perrenot. — Les noms de lieu en Ange dans le centre du pays d'Amaous, arrondissement de Dole (Jura)..... 15

Marguerite Henry-Rosier. — Le songe d'une nuit d'hiver..... 29

G. Guittonneau. — L'évolution technique et les bases scientifiques de la fabrication des fromages cuits (Gruyère et Emmenthal)..... 49

E. Longin. — Un franc-comtois sur les galères de Florence..... 67

E. Longin. — Simple note..... 73

H. Carrez. — La légende d'une mine d'or..... 75

Compte-rendu du XVII[e] Congrès de l'Association Franc-Comtoise, tenu à Lons-le-Saunier, les 16 et 17 juillet 1924..... 83

Liste des membres de la Société. 119

Liste des Sociétés savantes et des Revues correspondantes..... 129

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF GEORGIA

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

DC
611
.J8
S6
Ser. II
v. 1-3

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

3 2108 05839 4886

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF GEORGIA